



Annexe 1

Index des postes de légende

Annexe 1 : Index des postes de légende

cdhab	Libellé	Page
ai	Arbres isolés	Non commenté
bm1	Comaraie mésotrophile montagnarde Marais de transition à Lotier des fanges (<i>Lotus pedunculatus</i>) et Comaret (<i>Comarum palustre</i>) <i>Lotus pedunculatus-Comarum palustre-G</i>	30
bm2	Caricaie-comaraie flottante Marais de transition à Laïche rostrée (<i>Carex rostrata</i>) <i>Caricetum rostratae</i> Rübél ex Osvald 1923	34
bm3	Parvocaricaie tourbeuse et amphibie montagnarde Bas-marais à Menthe des champs (<i>Mentha arvensis</i>) et Laïche noire (<i>Carex nigra</i>) <i>Mentha arvensis-Caricetum curtae</i> B.Foucault ex B.Foucault 2008	30
c1	Culture annuelle de céréale	Non commenté
c2	Culture maraîchère ou potager	Non commenté
c3	Culture de maïs	Non commenté
cx1	Magnocaricaie mésotrophile montagnarde Magnocaricaie à Gaillet des marais (<i>Galium palustre</i>) et Laïche rostrée (<i>Carex rostrata</i>) <i>Galio palustris-Caricetum rostratae</i> H.Passarge 1999	35
fr1a	Hêtraie-sapinière acidiphile montagnarde, Sylvofaciès avec du Hêtre Hêtraie-sapinière à Solidage verge d'Or (<i>Solidago virgaurea</i>) <i>Solidago virgaureae-Fagetum sylvaticae</i> (Cusset 1964) Renaux et al. 2019	24
fr1b	Hêtraie-sapinière acidiphile montagnarde, Sylvofaciès à Sapin, Pin sylvestre Hêtraie-sapinière à Solidage verge d'Or (<i>Solidago virgaurea</i>) <i>Solidago virgaureae-Fagetum sylvaticae</i> (Cusset 1964) Renaux et al. 2019	24
fr2	Boulaie pubescente-Pinède montagnarde tourbeuse humide Boulaie-pinède à Potentille tormentille (<i>Potentilla erecta</i>) <i>Potentillo erectae-Betuletum albae typicum</i> Thébaud et al. 2014	33
fr3	Boulaie pubescente-Pinède montagnarde tourbeuse hyperhumide Boulaie-pinède à Ményanthe trèfle-d'eau (<i>Menyanthes trifoliata</i>) <i>Potentillo erectae-Betuletum albae menyanthesosum</i> Thébaud et al. 2014	33
fr4	Boulaie pubescente-Pinède montagnarde paratourbeuse Boulaie-pinède à Molinie bleue (<i>Molinia caerulea</i>) <i>Molinia caerulea-Pinus sylvestris-G</i>	32
fr5	Boulaie pubescente-Pinède montagnarde mésohygrophile Boulaie-pinède à Renouée bistorte (<i>Bistorta officinalis</i>) <i>Bistorta officinalis-Pinus sylvestris-G</i>	32
fr6	Aulnaie-frênaie rivulaire montagnarde Aulnaie-frênaie à Renoncule à feuilles d'Aconit (<i>Ranunculus aconitifolius</i>) <i>Ranunculo aconitifolii-Alnetum glutinosae</i> Billy ex Renaux et al. 2015	33
fr7	Tremblaie-érablaie mésophile Tremblaie-érablaie à Géranium herbe-à-Robert (<i>Geranium robertianum</i>) <i>Geranium robertianum-Populus tremula-G</i>	24
fr7a	Pinède mésophile rudérale Pinède sylvestre à Benoîte des villes (<i>Geum urbanum</i>) <i>Geum urbanum-Pinus sylvestris-G</i>	24
fr8	Pinède acidiphile montagnarde Pinède sylvestre à Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>) <i>Teucrio scorodoniae-Pinetum sylvestris</i> Billy ex Thébaud et al. 2014	24
fr9	Pinède-Boulaie pubescente montagnarde bombée Forêt à <i>Sphagnum capillifolium</i> et Pin sylvestre (<i>Pinus sylvestris</i>) <i>Sphagno capillifolii-Pinetum sylvestris</i> Issler ex Bœuf 2014	33
fr10	Frênaie-pinède mésohygrophile montagnarde Forêt à Renouée bistorte (<i>Bistorta officinalis</i>) et Frêne commun (<i>Fraxinus excelsior</i>) <i>Bistorta officinalis-Fraxinus excelsior-G</i>	Non commenté
fu1	Fourré montagnard des coupes forestières Fourré à Sureau à grappe (<i>Sambucus racemosa</i>) et Érable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>) <i>Senecioni fuchsii-Sambucetum racemosae</i> Noirfalise ex Oberd. 1957	23
fu2	Junipéraie commune collinéenne à montagnarde Fourré à Genévrier commun (<i>Juniperus communis</i>) <i>Juniperus communis-G</i>	23
fu3	Saulaie tourbeuse montagnarde Saulaie à <i>Sphagnum fallax</i> et Saule à oreillettes (<i>Salix aurita</i>) <i>Sphagno fallacis-Salicetum auritae</i> H.Bick ex R.Bœuf & F.Ritz in R.Bœuf 2014	31
fu4	Saulaie montagnarde des sols minéraux Saulaie à Populage (<i>Caltha palustris</i>) et Saule cendré (<i>Salix cinerea</i>) <i>Caltha palustris-Salix cinerea-G</i>	31

cdhab	Libellé	Page
fv1	Friche des sols xériques neutres remaniés Friche à Carotte sauvage (<i>Daucus carota</i>) et Armoise commune (<i>Artemisia vulgaris</i>) <i>Daucus carota-Artemisia vulgaris-G</i>	Non commenté
h	Haie arborée	Non commenté
h1	Herbier des eaux courantes acides Herbier à Potamot à feuilles de Renouée (<i>Potamogeton polygonifolius</i>) <i>Luronio natantis-Potamogeton polygonifolii</i> W.Pietsch ex H.Passarge 1994	31
h2	Herbier des eaux stagnantes acides Herbier à Callitriche à crochet (<i>Callitriche hamulata</i>) <i>Callitriche hamulata-G</i>	31
h3	Gazon amphibie acidiphile Gazon amphibie à Renoncule flammette (<i>Ranunculus flammula</i>) et Jonc bulbeux (<i>Juncus bulbosus</i>) <i>Ranunculo flammulae-Juncetum bulbosi</i> Oberd. 1957	30
h4	Nupharaie horticole	34
hm1	Haut-marais mature Haut-marais à Canche flexueuse (<i>Avenella flexuosa</i>) et <i>Sphagnum capillifolium</i> <i>Avenello flexuosae-Sphagnetum capillifolii</i> Thébaud & Pétel 2008	28
ld1	Lande montagnarde Lande à Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>) et Genêt poilu (<i>Genista pilosa</i>) <i>Vaccinio myrtilli-Genistetum pilosae</i> (Thébaud 1988) Schaminée & Hennekens ex Thébaud et al. 2014	22
mg1	Mégaphorbiaie hygrophile montagnarde rivulaire Mégaphorbiaie à Renoncule à feuilles d'aconit (<i>Ranunculus aconitifolius</i>) et Reine des prés (<i>Filipendula ulmaria</i>) <i>Ranunculo aconitifolii-Filipenduletum ulmariae</i> Bal.-Tul. & E.Hübl 1979	33
mg2	Mégaphorbiaie hygrophile montagnarde palustre Mégaphorbiaie à Angélique des bois (<i>Angelica sylvestris</i>) et Scirpe des bois (<i>Scirpus sylvaticus</i>) <i>Scirpus sylvaticus-Angelica sylvestris-G</i> Billy 2007	29
mg3	Mégaphorbiaie mésohygrophile montagnarde palustre Mégaphorbiaie à Épilobe en épis (<i>Epilobium angustifolium</i>) et Renouée bistorte (<i>Bistorta officinalis</i>) <i>Epilobium angustifolium-Bistorta officinalis-G</i>	27
mg5	Mégaphorbiaie nitrophile Mégaphorbiaie à Épilobe hirsute (<i>Epilobium hirsutum</i>) et Liseron des haies (<i>Convolvulus sepium</i>) <i>Epilobio hirsuti-Convolvuletum sepium</i> Hilbig, W.Heinrich & Niemann 1972	29
mi3	Microphorbiaie fontinale des eaux acides Microphorbiaie à Stellaire des fanges (<i>Stellaria alsine</i>) et Montie des sources (<i>Montia fontana</i>) <i>Stellaria alsine-Montia fontana-G</i>	31
o	Eau libre	Non commenté
of1	Ourllet intraforestier montagnard acidiphile Ourllet à Gaillet des rochers (<i>Galium saxatile</i>) et Canche flexueuse (<i>Avenella flexuosa</i>) <i>Galium saxatile-Avenella flexuosa-G</i>	23
of2	Ptéridiaie montagnarde Ourllet à Conopode dénudé (<i>Conopodium majus</i>) et Fougère aigle (<i>Pteridium aquilinum</i>) <i>Conopodium majus-Pteridium aquilinum-G</i>	24
of3	Ourllet des coupes montagnardes Ourllet à Sénéçon de Fuchs (<i>Senecio ovatus</i> subsp. <i>alpestris</i>) et Digitale pourpre (<i>Digitalis purpurea</i>) <i>Epilobio angustifolii-Digitalietum purpureae</i> (Chouard 1925) Schwick. 1944	24
of4	Prairie intraforestière acidophilophile montagnarde Ourllet à Fenouil des Alpes (<i>Meum athamanticum</i>) et Houlque molle (<i>Holcus mollis</i>) <i>Meum athamanticum-Holcus mollis-G</i>	24
or1	Arrhénathéraie prairiale mésophile Ourllet prairial à Gaillet blanc (<i>Galium album</i>) et Fromental élevé (<i>Arrhenatherum elatius</i>) <i>Galium album-Arrhenatherum elatius-G</i>	22
or2	Arrhénathéraie prairiale mésohygrophile Ourllet prairial à Jonc diffus (<i>Juncus effusus</i>) et Fromental élevé (<i>Arrhenatherum elatius</i>) <i>Juncus effusus-Arrhenatherum elatius-G</i>	27
pa	Prairie artificielle	Non commenté
pb	Prairie basale avec éléments pelousaires	22
pf1	Prairie grasse de fauche mésophile montagnarde Prairie de fauche à Berce de lecoq (<i>Heracleum sibiricum</i>) et Fromental (<i>Arrhenatherum elatius</i>) <i>Heracleo lecoqii-Arrhenatheretum elatioris</i> B.Foucault 1987	22

cdhab	Libellé	Page
pf2	Prairie grasse de fauche mésohygrophile montagnarde Prairie de fauche à Grande berce (<i>Heracleum sphondylium</i>) et Renouée bistorte (<i>Bistorta officinalis</i>) <i>Heracleo sphondylii-Polygonetum bistortae</i> Billy ex Thébaud et al. 2014	26
pf3	Prairie maigre de fauche mésophile montagnarde Prairie de fauche à Pensée jaune (<i>Viola lutea</i>) et Trisetè jaunâtre (<i>Trisetum flavescens</i>) <i>Viola luteae-Trisetetum flavescens typicum</i> (Luquet 1926) B.Foucault 1986	21
pf4	Prairie maigre de fauche mésohygrophile montagnarde Prairie de fauche à Sanguisorbe officinale (<i>Sanguisorba officinalis</i>) et Trisetè jaunâtre (<i>Trisetum flavescens</i>) <i>Viola luteae-Trisetetum flavescens sanguisorbetosum officinalis</i> (Luquet 1926) B.Foucault 1986	26
ph1	Prairie humide montagnarde Prairie humide à Renoncule rampante (<i>Ranunculus repens</i>) et Jonc à fleurs aigües (<i>Juncus acutiflorus</i>) <i>Ranunculo repentis-Juncetum acutiflori</i> Billy 2000	29
ph1	Prairie humide montagnarde Prairie humide à Renoncule rampante (<i>Ranunculus repens</i>) et Jonc à fleurs aigües (<i>Juncus acutiflorus</i>) <i>Ranunculo repentis-Juncetum acutiflori</i> Billy 2000	29
ph2	Prairie hyperhumide montagnarde Prairie humide à Glycérie flottante (<i>Glyceria fluitans</i>) et Menthe des champs (<i>Mentha arvensis</i>) <i>Glycerio fluitantis-Menthetum arvensis</i> B.Foucault 1986	30
ph3	Prairie subhumide montagnarde Prairie humide à Laïche distique (<i>Carex disticha</i>) et Renoncule acre (<i>Ranunculus acris</i>) <i>Carex disticha-Ranunculus acris-G</i>	28
pm1	Génistaie à balais montagnarde Prémanteau à Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>) et Genêt à balais (<i>Cytisus scoparius</i>) <i>Sorbus aucuparia-Cytisus scoparius-G</i>	23
pm2	Génistaie purgative montagnarde Prémanteau à Germandrée scorodoine (<i>Teucrium scorodonia</i>) et Genêt purgatif (<i>Cytisus oromediterraneus</i>) <i>Teucrio scorodoniae-Cytisetum purgantis</i> Coquillard 1993	22
pm4	Roncier à Framboisier Prémanteau à Framboisier (<i>Rubus idaeus</i>) cf. <i>Rubetum idaei</i> H.Pfeiff. 1936	23
pm5	Ajonçaie-Génistaie à balais Prémanteau à Ajonc d'Europe (<i>Ulex europaeus</i>) et Genêt à balais (<i>Cytisus scoparius</i>) <i>Ulex europaeus-Cytisus scoparius-G</i>	23
pp1	Prairie maigre pâturée mésohygrophile montagnarde Prairie pâturée à Sanguisorbe officinale (<i>Sanguisorba officinalis</i>) et Crételle (<i>Cynosurus cristatus</i>) <i>Sanguisorba officinalis-Cynosurus cristatus-G</i>	26
pp2	Prairie grasse pâturée mésohygrophile montagnarde Prairie pâturée à Renouée bistorte (<i>Bistorta officinalis</i>) et Crételle (<i>Cynosurus cristatus</i>) <i>Bistorta officinalis-Cynosurus cristatus-G</i>	27
pp3	Prairie maigre pâturée mésophile montagnarde Prairie pâturée à Pensée jaune (<i>Viola lutea</i>) et Crételle (<i>Cynosurus cristatus</i>) <i>Viola lutea-Cynosurus cristatus-G</i>	22
pp4	Prairie grasse pâturée mésophile montagnarde Prairie pâturée à Cirse des champs (<i>Cirsium arvense</i>) et Ray-grass commun (<i>Lolium perenne</i>) <i>Cirsio arvensis-Lolietum perennis</i> B.Foucault 2016	22
pt1	Jonçaie-parvocariçaie tourbeuse montagnarde Prairie tourbeuse à Sélin des Pyrénées (<i>Epikeros pyrenaicus</i>) et Jonc à fleurs aigües (<i>Juncus acutiflorus</i>) <i>Selino pyrenaici-Juncetum acutiflori</i> Julve ex Thébaud et al. 2014	28
pt2	Jonçaie-parvocariçaie paratourbeuse prairiale montagnarde Prairie paratourbeuse à Sélin des Pyrénées (<i>Epikeros pyrenaicus</i>) et Scorsonère humble (<i>Scorzonera humilis</i>) <i>Selino pyrenaici-Scorzoneretum humilis</i> Julve ex B.Foucault 1986	28
pt3	Moliniaie mésohygrophile montagnarde Prairie paratourbeuse à Gentiane pneumonanthe (<i>Gentiana pneumonanthe</i>) et Molinie bleue (<i>Molinia caerulea</i>) <i>Gentiano pneumonanthe-Molinietum caerulea</i> Billy ex Thébaud et al. 2014	26
pt4	Moliniaie-canchaie hygrophile montagnarde Prairie paratourbeuse à Renouée bistorte (<i>Bistorta officinalis</i>) et Molinie bleue (<i>Molinia caerulea</i>) <i>Polygono bistortae-Molinietum caeruleae</i> Billy ex Thébaud et al. 2014	28
pv1	Nardaie mésohygrophile acidiphile montagnarde Pelouse à Sélin des Pyrénées (<i>Epikeros pyrenaicus</i>) et Jonc rude (<i>Juncus squarrosus</i>) <i>Nardo strictae-Juncetum squarrosi</i> Bükér ex P.A.Duvign. 1949	26
pv2	Nardaie mésohygrophile acidiphile montagnarde Pelouse à Genêt des teinturier (<i>Genista tinctoria</i>) et Piloselle petite-laitue (<i>Pilosella lactucella</i>) <i>Genista tinctoria-Pilosella lactucella-G</i>	26

cdhab	Libellé	Page
pv3	Nardaie-festucaie mésophile acidiphile montagnarde Pelouse à Cœillet couché (<i>Dianthus deltoides</i>) et Fenouil des Alpes (<i>Meum athamanticum</i>) <i>Dianthus deltoidis-Meum athamantici</i> Boulet, Seytre & Choynet ass. prov.	21
pv4	Nardaie mésophile acidiphile montagnarde Pelouse à Alchémille des rochers (<i>Alchemilla saxatilis</i>) et Antennaire pied de chat (<i>Antennaria dioica</i>) <i>Alchemilla saxatilis-Antennarietum dioicae</i> Boulet, Seytre & Choynet ass. prov.	21
r	Culture de résineux	Non commenté
ro1	Equisétaie amphibie Roselière basse à Prêle des eaux (<i>Equisetum fluviatile</i>) <i>Equisetum eleocharitis</i> Nowiński 1930	35
ro2	Typhaie Roselière haute à Massette à larges feuilles (<i>Typha latifolia</i>) <i>Typha latifolia-G</i>	34
ro3	Roselière basse à joncs et baldingères Roselière basse à Lycopode d'Europe (<i>Lycopus europaeus</i>) et Jonc diffus (<i>Juncus effusus</i>) <i>Lycopus europaeus-Juncus effusus-G</i>	35
ro4	Roselière basse à glycéries Roselière basse à Renoncule flammette (<i>Ranunculus flammula</i>) et Glycérie flottante (<i>Glyceria fluitans</i>) <i>Ranunculus flammula-Glyceria fluitans-G</i>	35
ro5	Roselière basse à rubaniers Roselière basse à Rubanier émergé (<i>Sparganium emersum</i>) <i>Sparganium emersum-G</i>	35
s1	Sol nu	Non commenté
s2	Enrobé	Non commenté
v	Verger	Non commenté
w	Route et dépendances	Non commenté
z	Surface bâtie et jardins attenants	Non commenté



Annexe 2

Table typologique des groupements

cdhab	Nom français simplifié	Nom français standardisé	Alliance	Association	Sous-association et variantes	Formation végétale	CORINE biotopes	EUNIS	Code N2000	Rareté RhAlp	Menaces RhAlp
ai	Arbres isolés	Arbres isolés				Arbres isolés	84.3 Petits bois, bosquets	G5 Alignements d'arbres, petits bois anthropiques, boisements récemment abattus, stades initiaux de boisements et taillis		NE	NE
bm1	Comaraie mésotrophile montagnarde	Marais de transition à Lotier des fanges (<i>Lotus pedunculatus</i>) et Comaret (<i>Comarum palustre</i>)	Caricion lasiocarpae Vanden Berghen in J.-P. Lebrun, et al. 1949	Lotus pedunculatus-Comarum palustre-G		Bas-marais	54.59 Radeaux à Menyanthes trifoliata et Potentilla palustris	D2.39 Radeaux à Menyanthes trifoliata et Potentilla palustris	7140	AR	NT
bm2	Cariçaie-comaraie flottante	Marais de transition à Laïche rostrée (<i>Carex rostrata</i>)	Caricion lasiocarpae Vanden Berghen in J.-P. Lebrun, et al. 1949	Caricetum rostratae Rübél ex Osvald 1923	veronicetosum scutellatae Thébaud, C.Roux, C.-E. Bernard & Delcoigne 2014	Bas-marais	54.531 Bourbiers tremblants acidoclines à Carex rostrata	D2.331 Tourbières tremblantes acidoclines à Laïche à bec	7140	R	VU
bm3	Parvocariçaie tourbeuse et amphibie montagnarde	Bas-marais à Menthe des champs (<i>Mentha arvensis</i>) et Laïche noire (<i>Carex nigra</i>)	Caricion fuscae W.Koch 1926	Mentha arvensis-Caricetum curtae B.Foucault ex B.Foucault 2008		Bas-marais	54.42 Tourbières basses à Carex nigra, C. canescens et C. echinata	D2.22 Bas-marais à Carex nigra, Carex canescens et Carex echinata		AR	NT
c1	Culture annuelle	Culture annuelle de céréale				Culture annuelle	82.11 Grandes cultures	I1.1 Monocultures intensives		NE	NE
c2	Culture annuelle	Culture maraîchère ou potager				Culture annuelle	82.12 Cultures et maraîchage	I1.2 Cultures mixtes des jardins maraîchers et horticulture		NE	NE
c3	Culture annuelle	Culture de maïs				Culture annuelle	82.11 Grandes cultures	I1.1 Monocultures intensives		NE	NE
cx1	Magnocariçaie mésotrophile montagnarde	Magnocariçaie à Gaillet des marais (<i>Galium palustre</i>) et Laïche rostrée (<i>Carex rostrata</i>)	Magnocaricion elatae W.Koch 1926	Galio palustris-Caricetum rostratae H.Passarge 1999		Magnocariçaie	53.2141 Cariçaises à Carex rostrata	D5.2141 Cariçaises à Laïche à bec		C	LC
fr10	Frênaie-pinède mésohygrophile montagnarde	Forêt à Renouée bistorte (<i>Bistorta officinalis</i>) et Frêne commun (<i>Fraxinus excelsior</i>)	Fraxino excelsioris-Quercion roboris H.Passarge & Ger.Hofm. 1968	Bistorta officinalis-Fraxinus excelsior-G		Forêt humide	41.23 Frênaies-chênaies sub-atlantiques à primevère	G1.A Boisements mésotrophes et eutrophes à Quercus, Carpinus, Fraxinus, Acer, Tilia, Ulmus et boisements associés		NE	NE
fr1a	Hêtraie-sapinière acidiphile montagnarde	Hêtraie-sapinière à Solidage verge d'Or (<i>Solidago virgaurea</i>)	Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae W.Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954	Solidago virgaureae-Fagetum sylvaticae (Cusset 1964) Renaux et al. 2019	Sylvofaciès avec du Hêtre	Forêt sèche	41.12 Hêtraies atlantiques acidiphiles	G1.62 Hêtraies acidophiles atlantiques	9120	C	LC
fr1b	Hêtraie-sapinière acidiphile montagnarde	Hêtraie-sapinière à Solidage verge d'Or (<i>Solidago virgaurea</i>)	Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae W.Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954	Solidago virgaureae-Fagetum sylvaticae (Cusset 1964) Renaux et al. 2019	Sylvofaciès à Sapin, Pin sylvestre	Forêt sèche	42.132 Sapinières acidiphiles de la zone du Hêtre	G3.13 Sapinières à Abies alba acidophiles		C	LC
fr2	Boulaie pubescente-Pinède montagnarde tourbeuse humide	Boulaie-pinède à Potentille tormentille (<i>Potentilla erecta</i>)	Betulion pubescentis W.Lohmeyer & Tüxen ex Oberd. 1957	Potentilla erectae-Betuletum albae Thébaud, C.Roux, C.-E. Bernard & Delcoigne 2014	subass. typicum	Forêt humide	44.A12 Bois de Bouleaux à Sphaignes et à Laïches	G1.512 Boulaies à Sphaignes et à Laïches	91D0	R	VU
fr3	Boulaie pubescente-Pinède montagnarde tourbeuse hyperhumide	Boulaie-pinède à Ményanthe trèfle-d'eau (<i>Menyanthes trifoliata</i>)	Betulion pubescentis W.Lohmeyer & Tüxen ex Oberd. 1957	Potentilla erectae-Betuletum albae Thébaud, C.Roux, C.-E. Bernard & Delcoigne 2014	menyanthetosum trifoliatae Thébaud, C.Roux, C.-E. Bernard & Delcoigne 2014	Forêt humide	44.A12 Bois de Bouleaux à Sphaignes et à Laïches	G1.512 Boulaies à Sphaignes et à Laïches	91D0	R	VU
fr4	Boulaie pubescente-Pinède montagnarde paratourbeuse	Boulaie-pinède à Molinie bleue (<i>Molinia caerulea</i>)	Betulion pubescentis W.Lohmeyer & Tüxen ex Oberd. 1957	Molinia caerulea-Pinus sylvestris-G		Forêt humide	44.A2 Bois tourbeux de Pins sylvestres	G3.E22 Pinèdes tourbeuses à Pin sylvestre hercyniennes	91D0	NE	DD
fr5	Boulaie pubescente-Pinède montagnarde mésohygrophile	Boulaie-pinède à Renouée bistorte (<i>Bistorta officinalis</i>)	À préciser	Bistorta officinalis-Pinus sylvestris-G		Forêt humide	44.A2 Bois tourbeux de Pins sylvestres	G3.E22 Pinèdes tourbeuses à Pin sylvestre hercyniennes		NE	DD
fr6	Aulnaie-frênaie rivulaire montagnarde	Aulnaie-frênaie à Renoncule à feuilles d'Aconit (<i>Ranunculus aconitifolius</i>)	Alnion incanae Pawl. in Pawl., Sokolowski & Wallisch 1928	Ranunculo aconitifolii-Alnetum glutinosae Billy ex Le Hénaff & Renaux in Renaux, Le Hénaff & Choynet 2015	subass. typicum	Forêt	44.32 Bois de Frênes et d'Aulnes des rivières à débit rapide	G1.212 Bois des rivières à débit rapide à Fraxinus et Alnus	91E0	C	LC
fr7	Tremblaie-érablaie mésophile	Tremblaie-érablaie à Gérardium herbe-à-Robert (<i>Geranium robertianum</i>)	cf. Astrantio-Corylon avellanae H.Passarge 1978	Geranium robertianum-Populus tremula-G		Préforêt	41.D3 Stations de Trembles montagnardes	G1.92 Boisements de Populus tremula		?	DD
fr7a	Pinède mésophile rudérale	Pinède sylvestre à Benoîte des villes (<i>Geum urbanum</i>)	cf. Goodyero repentis-Pinion sylvestris H.Passarge 1978	Geum urbanum-Pinus sylvestris-G		Préforêt	42.57 Forêts de Pins sylvestres du Massif Central	G3.47 Pinèdes à Pinus sylvestris du Massif central		?	DD
fr8	Pinède acidiphile montagnarde	Pinède sylvestre à Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>)	Goodyero repentis-Pinion sylvestris Thébaud & C.-E. Bernard 2018	Teucro scorodoniae-Pinetum sylvestris Billy ex Thébaud, C.Roux, C.-E. Bernard & Delcoigne 2014	vaccinietosum myrtilli Billy ex Thébaud, C.Roux, C.-E. Bernard & Delcoigne 2014	Préforêt	42.57 Forêts de Pins sylvestres du Massif Central	G3.47 Pinèdes à Pinus sylvestris du Massif central		C	LC
fr9	Pinède-Boulaie pubescente montagnarde bombée	Forêt à Sphagnum capillifolium et Pin sylvestre (<i>Pinus sylvestris</i>)	Eriophoro vaginati-Piceion abietis H.Passarge 1968	Sphagno capillifolii-Pinetum sylvestris Issler ex Muller, Thébaud, Boëuf & Renaux in Boëuf 2014		Forêt humide	44.A2 Bois tourbeux de Pins sylvestres	G3.E22 Pinèdes tourbeuses à Pin sylvestre hercyniennes	91D0	R	VU
fu1	Fourré montagnard des coupes forestières	Fourré à Sureau à grappe (<i>Sambucus racemosa</i>) et Érable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>)	Sambuco nigrae-Salicion capreae Tüxen & A. Neumann in Tüxen 1950	Senecioni fuchsii-Sambucetum racemosae Noirfaise ex Oberd. 1957		Fourré sec	31.872 Clairières à couvert arbustif	G5.85 Clairières à couvert arbustif		C	LC
fu2	Junipéraie commune collinéenne à montagnarde	Fourré à Genévrier commun (<i>Juniperus communis</i>)	Cysetea scopario-striati Rivas Mart. 1975	Juniperus communis-G		Fourré sec	31.88 Fruticées à Genévriers communs	F3.16 Fourrés à Juniperus communis	5130	C	LC
fu3	Saulaie tourbeuse montagnarde	Saulaie à Sphagnum fallax et Saule à oreillettes (<i>Salix aurita</i>)	Salicion cinerea T.Müll. & Görs ex H.Passarge 1961	Sphagno fallacis-Salicetum auritae H.Bick ex R.Boëuf & F.Ritz in R.Boëuf 2014		Fourré humide	44.922 Saussaies à Sphaignes	F9.22 Saussaies marécageuses à Sphaignes		AR	LC
fu4	Saulaie montagnarde des sols minéraux	Saulaie à Populage (<i>Caltha palustris</i>) et Saule cendré (<i>Salix cinerea</i>)	Salicion cinerea T.Müll. & Görs ex H.Passarge 1961	Caltha palustris-Salix cinerea-G		Fourré humide	44.921 Saussaies marécageuses à Saule cendré	F9.21 Saussaies marécageuses à Saule cendré		C	LC
fv1	Friche des sols xériques neutres remaniés	Friche à Carotte sauvage (<i>Daucus carota</i>) et Armoise commune (<i>Artemisia vulgaris</i>)	Daucus carotae-Mellilotion albi Görs 1966	Daucus carota-Artemisia vulgaris-G		Friche vivace	87.1 Terrains en friche	E5.1 Végétations herbacées anthropiques		C	LC
h	Haie arborée	Haie arborée				Haie arborée	84.1 Alignement d'arbres	G5.1 Alignements d'arbres		NE	NE
h1	Herbier des eaux courantes acides	Herbier à Potamot à feuilles de Renouée (<i>Potamogeton polygonifolius</i>)	Potamion polygonifolii Hartog & Segal 1964	Luronio natantis-Potametum polygonifolii W.Pietsch ex H.Passarge 1994		Herbier aquatique	24.41 Végétation des rivières oligotrophes acidiphiles	C1.131 Communautés des eaux oligotrophes à Potamots	3260	R	VU
h2	Herbier des eaux stagnantes acides	Herbier à Callitriche à crochet (<i>Callitriche hamulata</i>)	Ranunculion aquatilis H.Passarge ex Theurillat in Theurillat, Mucina & Hájek 2015	Callitriche hamulata-G		Herbier aquatique	22.432 Communautés flottantes des eaux peu profondes	C1.3412 Communautés à Callitriches		AR	DD
h3	Gazon amphibie acidiphile	Gazon amphibie à Renoncule flammette (<i>Ranunculus flammula</i>) et Jonc bulbeux (<i>Juncus bulbosus</i>)	Elodo palustris-Sparganion Braun-Blanq. & Tüxen ex Oberd. 1957	Ranunculo flammulae-Juncetum bulbosi Oberd. 1957		Végétation amphibie	22.31 Communautés amphibies pérennes septentrionales	C3.4134 Communautés à Juncus bulbosus	3130	C	LC
h4	Nupharaie horticole	Herbier aquatique à Nénuphar horticole				Herbier aquatique	22.4311 Tapis de Nénuphars	C1.34 Végétations éacinées flottantes des plan d'eau eutrophes		NE	NE
hm1	Haut-marais mature	Haut-marais à Canche flexueuse (<i>Avenella flexuosa</i>) et Sphagnum capillifolium	Sphagnion magellanici M.Kästner & Flössner 1933	Avenello flexuosae-Sphagnetum capillifolii Thébaud & Pétel 2008	subass. typicum Thébaud & Pétel 2008	Haut-marais	51.111 Buttes de Sphaignes colorées (bulten)	D1.1111 Buttes à Sphaignes colorées (bulten)	7110	AR	VU

cdhab	Nom français simplifié	Nom français standardisé	Alliance	Association	Sous-association et variantes	Formation végétale	CORINE biotopes	EUNIS	Code N2000	Rareté RhAlp	Menaces RhAlp
ld1	Lande montagnarde	Lande à Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>) et Genêt poilu (<i>Genista pilosa</i>)	Genisto pilosae-Vacciniorum Braun-Blanq. 1926	Vaccinio myrtilli-Genistetum pilosae (Thébaud 1988) Schaminée & Hennekens ex Thébaud et al. 2014		Lande	31.226 Landes montagnardes à Calluna et Genista	F4.226 Landes montagnardes à Calluna et Genista	4030	AR	LC
mg1	Mégaphorbiaie hygrophile montagnarde rivulaire	Mégaphorbiaie à Renoncule à feuilles d'aconit (<i>Ranunculus aconitifolius</i>) et Reine des prés (<i>Filipendula ulmaria</i>)	Filipendulo ulmariae-Chaerophyllion hirsuti B.Foucault 2011	Ranunculo aconitifolii-Filipenduletum ulmariae Bal.-Tul. & E.Hübl 1979		Mégaphorbiaie	37.71 Voiles des cours d'eau	E5.412 Mégaphorbiaies occidentales némorales rivulaires dominées par Filipendula	6430	C	LC
mg2	Mégaphorbiaie hygrophile montagnarde palustre	Mégaphorbiaie à Angélique des bois (<i>Angelica sylvestris</i>) et Scirpe des bois (<i>Scirpus sylvaticus</i>)	Filipendulo ulmariae-Chaerophyllion hirsuti B.Foucault 2011	Scirpus sylvaticus-Angelica sylvestris-G Billy 2007		Mégaphorbiaie	37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées	E5.42 Communautés à grandes herbacées des prairies humides	6430	C	LC
mg3	Mégaphorbiaie mésohygrophile montagnarde palustre	Mégaphorbiaie à Épilobe en épis (<i>Epilobium angustifolium</i>) et Renouée bistorte (<i>Bistorta officinalis</i>)	À préciser	Epilobium angustifolium-Bistorta officinalis-G		Mégaphorbiaie	37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées	E5.42 Communautés à grandes herbacées des prairies humides		NE	DD
mg5	Mégaphorbiaie nitrophile	Mégaphorbiaie à Épilobe hirsute (<i>Epilobium hirsutum</i>) et Liseron des haies (<i>Convolvulus sepium</i>)	Convolvulion sepium Tüxen in Oberd. 1957	Epilobio hirsuti-Convolvuletum sepium Hilbig, W.Heich & Niemann 1972		Mégaphorbiaie	37.71 Voiles des cours d'eau	E5.41 Écrans ou rideaux rivulaires de grandes herbacées vivaces	6430	NE	DD
mi3	Microphorbiaie fontinale des eaux acides	Microphorbiaie à Stellaire des fanges (<i>Stellaria alsine</i>) et Montie des sources (<i>Montia fontana</i>)	Cardamino amararum-Montion fontanae Braun-Blanq. 1926	Stellaria alsine-Montia fontana-G		Microphorbiaie	54.11 Sources d'eaux douces pauvres en bases	C2.16 Ruisseaux crénaux (ruisseaux de source)		C	LC
o	Eau libre	Eau libre				Eau libre	22.1 Eaux douces	C1 Eaux dormantes de surface		NE	NE
of1	Ourlet intraforestier montagnard acidiphile	Ourlet à Gaillet des rochers (<i>Galium saxatile</i>) et Canche flexueuse (<i>Avenella flexuosa</i>)	Melampyro sylvatici-Poion chaixii Julve ex Boulet & Rameau in Bardat et al. 2004	Galium saxatile-Avenella flexuosa-G		Ourlet forestier	35.13 Pelouses à Canche flexueuse	E1.73 Pelouses à Deschampsia flexuosa		C	LC
of2	Ptéridiaie montagnarde	Ourlet à Conopode dénudé (<i>Conopodium majus</i>) et Fougère aigle (<i>Pteridium aquilinum</i>)	Holco mollis-Pteridion aquilini (H.Passarge 1994) Rameau in Bardat et al. 2004 prov.	Conopodium majus-Pteridium aquilinum-G		Ourlet forestier	31.86 Landes à Fougères	E5.3 Formations à Pteridium aquilinum		C	LC
of3	Ourlet des coupes montagnardes	Ourlet à Sénéçon de Fuchs (<i>Senecio ovatus</i> subsp. <i>alpestris</i>) et Digitale pourpre (<i>Digitalis purpurea</i>)	Epilobio angustifolii Tüxen ex Egger 1952	Epilobio angustifolii-Digitalietum purpureae (Chouard 1925) Schwick. 1944	senecionetosum ovati Billy ex Thébaud, C.Roux, C.-E.Bernard & Delcoigne 2014	Ourlet forestier	31.8711 Clairières à Epilobes et Digitales	G5.841 Clairières à Épilobe et Digitale		C	LC
of4	Prairie intraforestière acidophilophile montagnarde	Ourlet à Fenouil des Alpes (<i>Meum athamanticum</i>) et Houlque molle (<i>Holcus mollis</i>)	Melampyro sylvatici-Poion chaixii Julve ex Boulet & Rameau in Bardat et al. 2004	Meum athamanticum-Holcus mollis-G		Ourlet forestier	34.42 Lisières mésophiles	E5.22 Ourlets mésophiles		C	LC
or1	Arrhénathéraie prairiale mésophile	Ourlet prairial à Gaillet blanc (<i>Galium album</i>) et Fromental élevé (<i>Arrhenatherum elatius</i>)	Arrhenatherion elatioris W.Koch 1926	Galium album-Arrhenatherum elatius-G		Ourlet prairial	38.13 Pâturages abandonnés	E2.7 Pâturages abandonnés		C	LC
or2	Arrhénathéraie prairiale mésohygrophile	Ourlet prairial à Jonc diffus (<i>Juncus effusus</i>) et Fromental élevé (<i>Arrhenatherum elatius</i>)	Arrhenatherion elatioris W.Koch 1926	Juncus effusus-Arrhenatherum elatius-G		Ourlet prairial	38.13 Pâturages abandonnés	E2.7 Pâturages abandonnés		C	LC
pa	Prairie artificielle	Prairie artificielle				Prairie artificielle	81.1 Prairies sèches améliorées	E2.61 Prairies améliorées sèches ou humides		NE	NE
pb	Prairie basale avec éléments pelousaires	Prairie basale avec éléments pelousaires	Arrhenatheretea elatioris Braun-Blanq. ex Braun-Blanq, Roussine & Nègre 1952			Prairie basale	38 Prairies mésophiles	E2 Prairies mésiques		NE	NE
pf1	Prairie grasse de fauche mésophile montagnarde	Prairie de fauche à Berce de lecoq (<i>Heracleum sibiricum</i>) et Fromental (<i>Arrhenatherum elatius</i>)	Arrhenatherion elatioris W.Koch 1926	Heracleo lecoqii-Arrhenatheretum elatioris Billy ex Thébaud, C.Roux, C.-E.Bernard & Delcoigne 2014	typicum Thébaud, C.Roux, C.-E.Bernard & Delcoigne 2014	Prairie de fauche	38.23 Prairies de fauche submontagnardes médio-européennes	E2.23 Prairies de fauche submontagnardes médio-européennes	6510	C	LC
pf2	Prairie grasse de fauche mésohygrophile montagnarde	Prairie de fauche à Grande berce (<i>Heracleum sphondylium</i>) et Renouée bistorte (<i>Bistorta officinalis</i>)	Arrhenatherion elatioris W.Koch 1926	Heracleo sphondylii-Polygonetum bistortae Billy ex Thébaud, C.Roux, C.-E.Bernard & Delcoigne 2014		Prairie de fauche	38.23 Prairies de fauche submontagnardes médio-européennes	E2.23 Prairies de fauche submontagnardes médio-européennes	6510	NE	DD
pf3	Prairie maigre de fauche mésophile montagnarde	Prairie de fauche à Pensée jaune (<i>Viola lutea</i>) et Trisète jaunâtre (<i>Trisetum flavescens</i>)	Trisetum flavescens-Polygonion bistortae Braun-Blanq. & Tüxen ex Marshall 1947	Viola luteae-Trisetetum flavescens (Luquet 1926) B.Foucault 1986	typicum B.Foucault 1986	Prairie de fauche	38.3 Prairies de fauche de montagne	E2.3 Prairies de fauche montagnardes	6520	AR	NT
pf4	Prairie maigre de fauche mésohygrophile montagnarde	Prairie de fauche à Sangisorbe officinale (<i>Sanguisorba officinalis</i>) et Trisète jaunâtre (<i>Trisetum flavescens</i>)	Trisetum flavescens-Polygonion bistortae Braun-Blanq. & Tüxen ex Marshall 1947	Viola luteae-Trisetetum flavescens (Luquet 1926) B.Foucault 1986	sanguisorbetosum officinalis B.Foucault 1986	Prairie de fauche	38.3 Prairies de fauche de montagne	E2.3 Prairies de fauche montagnardes	6520	AR	NT
ph1	Prairie humide montagnarde	Prairie humide à Renoncule rampante (<i>Ranunculus repens</i>) et Jonc à fleurs aigües (<i>Juncus acutiflorus</i>)	Ranunculo repentis-Cynosurion cristati H.Passarge 1969	Ranunculo repentis-Juncetum acutiflori Billy 2000	geranietosum sylvatici Billy 2000	Prairie humide	37.21 Prairies humides atlantiques et subatlantiques	E3.41 Prairies atlantiques et subatlantiques humides		C	LC
ph1a	Prairie humide montagnarde	Prairie humide à Renoncule rampante (<i>Ranunculus repens</i>) et Jonc à fleurs aigües (<i>Juncus acutiflorus</i>)	Ranunculo repentis-Cynosurion cristati H.Passarge 1969	Ranunculo repentis-Juncetum acutiflori Billy 2000	var. mésoeutrophile	Prairie humide	37.21 Prairies humides atlantiques et subatlantiques	E3.41 Prairies atlantiques et subatlantiques humides		C	LC
ph1b	Prairie humide montagnarde	Prairie humide à Renoncule rampante (<i>Ranunculus repens</i>) et Jonc à fleurs aigües (<i>Juncus acutiflorus</i>)	Ranunculo repentis-Cynosurion cristati H.Passarge 1969	Ranunculo repentis-Juncetum acutiflori Billy 2000	var. eutrophile	Prairie humide	37.21 Prairies humides atlantiques et subatlantiques	E3.41 Prairies atlantiques et subatlantiques humides		C	LC
ph2	Prairie hyperhumide montagnarde	Prairie humide à Glycérie flottante (<i>Glyceria fluitans</i>) et Menthe des champs (<i>Mentha arvensis</i>)	Mentha arvensis-Eleocharition palustris B.Foucault in B.Foucault & Catteau 2012	Glycerio fluitantis-Menthetum arvensis B.Foucault 1986		Prairie humide	37.241 Pâturages à grand Jonc	E3.441 Pâturages à grands Juncus		C	LC
ph3	Prairie subhumide montagnarde	Prairie humide à Laiche distique (<i>Carex disticha</i>) et Renoncule acre (<i>Ranunculus acris</i>)	Bromion racemosi Tüxen ex B.Foucault 2008	Carex disticha-Ranunculus acris-G		Prairie humide	37.21 Prairies humides atlantiques et subatlantiques	E3.41 Prairies atlantiques et subatlantiques humides		?	DD
pm1	Génistaie à balais montagnarde	Prémanteau à Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>) et Genêt à balais (<i>Cytisus scoparius</i>)	Sarothamnion scoparii Tüxen ex Oberd. 1957	Sorbus aucuparia-Cytisus scoparius-G		Prémanteau	31.8413 Landes du Massif Central à Cytisus scoparius	F3.14 Formations tempérées à Cytisus scoparius		C	LC
pm2	Génistaie purgative montagnarde	Prémanteau à Germandrée scorodaine (<i>Teucrium scorodonia</i>) et Genêt purgatif (<i>Cytisus oromediterraneus</i>)	Cytisium oromediterranei Tüxen in Tüxen & Oberd. 1958 corr. Rivas Mart. 1987	Teucrio scorodoniae-Cytisetum purgantis Coquillard 1993	galietosum saxatilis Billy ex Thébaud, C.Roux, C.-E.Bernard & Delcoigne 2014	Prémanteau	31.842 Landes à Cytisus purgans	F3.21 Landes à Cytisus purgans montagnardes	5120	C	LC
pm3	Roncier	Prémanteau à ronces diverses (<i>Rubus</i> sp.)	Crataego monogynae-Prunetea spinosae Tüxen 1962	Rubus div. sp.-G		Prémanteau	31.831 Ronciers	F3.131 Ronciers		C	LC
pm4	Roncier à Framboisier	Prémanteau à Framboisier (<i>Rubus idaeus</i>)	Epilobion angustifolii Tüxen ex Egger 1952	cf. Rubetum idaei H.Pfeiff. 1936		Prémanteau	31.872 Clairières à couvert arbustif	G5.85 Clairières à couvert arbustif		C	LC
pm5	Ajonçaise-Génistaie à balais	Prémanteau à Ajonc d'Europe (<i>Ulex europaeus</i>) et Genêt à balais (<i>Cytisus scoparius</i>)	Sarothamnion scoparii Tüxen ex Oberd. 1957	Ulex europaeus-Cytisus scoparius-G		Prémanteau	31.85 Landes à Ajoncs	F3.15 Fourrés à Ulex europaeus		AR	LC
pp1	Prairie maigre pâturée mésohygrophile montagnarde	Prairie pâturée à Sangisorbe officinale (<i>Sanguisorba officinalis</i>) et Crételle (<i>Cynosurus cristatus</i>)	Ranunculo repentis-Cynosurion cristati H.Passarge 1969	Sanguisorba officinalis-Cynosurus cristatus-G		Prairie humide	38.112 Pâturages à Cynosurus-Centaurea	E2.112 Pâturages atlantiques à Cynosurus et Centaurea		C	LC
pp2	Prairie grasse pâturée mésohygrophile montagnarde	Prairie pâturée à Renouée bistorte (<i>Bistorta officinalis</i>) et Crételle (<i>Cynosurus cristatus</i>)	Ranunculo repentis-Cynosurion cristati H.Passarge 1969	Bistorta officinalis-Cynosurus cristatus-G		Prairie humide	38.112 Pâturages à Cynosurus-Centaurea	E2.112 Pâturages atlantiques à Cynosurus et Centaurea		C	LC

cdhab	Nom français simplifié	Nom français standardisé	Alliance	Association	Sous-association et variantes	Formation végétale	CORINE biotopes	EUNIS	Code N2000	Rareté RhAlp	Menaces RhAlp
pp3	Prairie maigre pâturée mésophile montagnarde	Prairie pâturée à Pensée jaune (<i>Viola lutea</i>) et Crételle (<i>Cynosurus cristatus</i>)	Cynosurion cristati Tüxen 1947	<i>Viola lutea</i> - <i>Cynosurus cristatus</i> -G		Prairie pâturée	38.112 Pâturages à <i>Cynosurus</i> - <i>Centaurea</i>	E2.112 Pâturages atlantiques à <i>Cynosurus</i> et <i>Centaurea</i>		C	LC
pp4	Prairie grasse pâturée mésophile montagnarde	Prairie pâturée à Cirse des champs (<i>Cirsium arvense</i>) et Ray-grass commun (<i>Lolium perenne</i>)	Cynosurion cristati Tüxen 1947	<i>Cirsio arvensis</i> - <i>Lolietum perennis</i> B.Foucault 2016		Prairie pâturée	38.111 Pâturages à Ray-grass	E2.111 Pâturages à Ivraie vivace		C	LC
pt1	Jonçaille-parvocariçaille tourbeuse montagnarde	Prairie tourbeuse à Sélin des Pyrénées (<i>Epikeros pyrenaicus</i>) et Jonc à fleurs aigües (<i>Juncus acutiflorus</i>)	<i>Juncion acutiflori</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & Tüxen 1952	<i>Selino pyrenaei</i> - <i>Juncetum acutiflori</i> Julve ex Thébaud, C.Roux, C.-E.Bernard & Delcoigne 2014		Prairie tourbeuse	37.312 Prairies à Molinie acidiphiles	E3.512 Prairies acidoclines à Molinie bleue	6410	AR	NT
pt1a	Jonçaille-parvocariçaille tourbeuse montagnarde	Prairie tourbeuse à Sélin des Pyrénées (<i>Epikeros pyrenaicus</i>) et Jonc à fleurs aigües (<i>Juncus acutiflorus</i>)	<i>Juncion acutiflori</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & Tüxen 1952	<i>Selino pyrenaei</i> - <i>Juncetum acutiflori</i> Julve ex Thébaud, C.Roux, C.-E.Bernard & Delcoigne 2014		Prairie tourbeuse	37.312 Prairies à Molinie acidiphiles	E3.512 Prairies acidoclines à Molinie bleue	7120	AR	NT
pt2	Jonçaille-parvocariçaille paratourbeuse prairiale montagnarde	Prairie paratourbeuse à Sélin des Pyrénées (<i>Epikeros pyrenaicus</i>) et Scorzonère humble (<i>Scorzonera humilis</i>)	<i>Juncion acutiflori</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & Tüxen 1952	<i>Selino pyrenaei</i> - <i>Scorzonetum humilis</i> Julve ex B.Foucault 1986		Prairie tourbeuse et paratourbeuse	37.312 Prairies à Molinie acidiphiles	E3.512 Prairies acidoclines à Molinie bleue	6410	AR	LC
pt3	Molinaie mésohygrophile montagnarde	Prairie paratourbeuse à Gentiane pneumonanthe (<i>Gentiana pneumonanthe</i>) et Molinie bleue (<i>Molinia caerulea</i>)	<i>Juncion acutiflori</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & Tüxen 1952	<i>Gentiano pneumonanthe</i> - <i>Molinietum caeruleae</i> Billy ex Thébaud, C.Roux, C.-E.Bernard & Delcoigne 2014		Prairie tourbeuse et paratourbeuse	37.312 Prairies à Molinie acidiphiles	E3.512 Prairies acidoclines à Molinie bleue	6410	C	LC
pt4	Molinaie-canchaie hygrophile montagnarde	Prairie paratourbeuse à Renouée bistorte (<i>Bistorta officinalis</i>) et Molinie bleue (<i>Molinia caerulea</i>)	<i>Juncion acutiflori</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & Tüxen 1952	<i>Polygono bistortae</i> - <i>Molinietum caeruleae</i> Billy ex Thébaud, C.Roux, C.-E.Bernard & Delcoigne 2014		Prairie tourbeuse et paratourbeuse	37.312 Prairies à Molinie acidiphiles	E3.512 Prairies acidoclines à Molinie bleue	6410	?	LC
pv1	Nardaie mésohygrophile acidiphile montagnarde	Pelouse à Sélin des Pyrénées (<i>Epikeros pyrenaicus</i>) et Jonc rude (<i>Juncus squarrosus</i>)	<i>Nardo strictae</i> - <i>Juncion squarrosi</i> (Oberd. 1957) H.Passarge 1964	<i>Nardo strictae</i> - <i>Juncetum squarrosi</i> Bükler ex P.A.Duvign. 1949	<i>epikerotetosum pyrenaei</i> Thébaud, C.Roux, Bernard & Delcoigne 2014	Pelouse vivace	37.32 Prairies à Jonc rude et pelouses humides à Nard	E3.52 Prairies à <i>Juncus squarrosus</i> et gazons humides à <i>Nardus stricta</i>	6230	AR	NT
pv2	Nardaie mésohygrophile acidiphile montagnarde	Pelouse à Genêt des teinturier (<i>Genista tinctoria</i>) et Piloselle petite-laitue (<i>Pilosella lactucella</i>)	<i>Nardo strictae</i> - <i>Juncion squarrosi</i> (Oberd. 1957) H.Passarge 1964	<i>Genista tinctoria</i> - <i>Pilosella lactucella</i> -G		Pelouse vivace	37.32 Prairies à Jonc rude et pelouses humides à Nard	E3.52 Prairies à <i>Juncus squarrosus</i> et gazons humides à <i>Nardus stricta</i>	6230	AR	NT
pv3	Nardaie-festuçaie mésophile acidiphile montagnarde	Pelouse à Cillet couché (<i>Dianthus deltoideus</i>) et Fenouil des Alpes (<i>Meum athamanticum</i>)	<i>Violion caninae</i> Schwick. 1944	<i>Diantho deltoidei</i> - <i>Meetum athamantici</i> Boulet, Seytre & Choynet ass. prov.		Pelouse vivace	35.11 Gazons à Nard raide	E1.71 Gazons à <i>Nardus stricta</i>	6230	AR	VU
pv4	Nardaie mésophile acidiphile montagnarde	Pelouse à Alchémille des rochers (<i>Alchemilla saxatilis</i>) et Antennaire pied de chat (<i>Antennaria dioica</i>)	<i>Galio saxatilis</i> - <i>Festucion filiformis</i> B.Foucault 1994	<i>Alchemillo saxatilis</i> - <i>Antennarietum dioicae</i> Boulet, Seytre & Choynet ass. prov.		Pelouse vivace	35.11 Gazons à Nard raide	E1.71 Gazons à <i>Nardus stricta</i>	6230	R	VU
r	Culture de résineux	Culture de résineux				Forêt artificielle	83.31 Plantations de conifères	G3.F Plantations très artificielles de conifères		NE	NE
ro1	Equisétaie amphibie	Roselière basse à Prêle des eaux (<i>Equisetum fluviatile</i>)	<i>Phragmition communis</i> W.Koch 1926	<i>Equisetum eleocharitis</i> Nowiński 1930	<i>subass. typicum</i> & <i>menyanthesotum trifoliatae</i> (Steffen 1931) Delcoigne & Thébaud 2018	Roselière basse	53.147 Communautés de Prêles d'eau	C3.247 Communautés à Prêle des eaux		C	LC
ro2	Typhaie	Roselière haute à Massette à larges feuilles (<i>Typha latifolia</i>)	<i>Phragmition communis</i> W.Koch 1926	<i>Typha latifolia</i> -G		Roselière haute	53.13 Typhaies	C3.231 Typhaies à <i>Typha latifolia</i>		C	LC
ro3	Roselière basse à juncs et baldingères	Roselière basse à Lycopus d'Europe (<i>Lycopus europaeus</i>) et Jonc diffus (<i>Juncus effusus</i>)	<i>Phragmition communis</i> W.Koch 1926	<i>Lycopus europaeus</i> - <i>Juncus effusus</i> -G		Roselière basse	53.14 Roselières basses	C3.24 Communautés non-graminoides de moyenne-haute taille bordant l'eau		?	DD
ro4	Roselière basse à glycéries	Roselière basse à Renoncule flammette (<i>Ranunculus flammula</i>) et Glycérie flottante (<i>Glyceria fluitans</i>)	<i>Glycerio fluitantis</i> - <i>Sparganion neglecti</i> Braun-Blanq. & G.Sisingh in Boer 1942	<i>Ranunculus flammula</i> - <i>Glyceria fluitans</i> -G		Roselière basse	53.14 Roselières basses	C3.24 Communautés non-graminoides de moyenne-haute taille bordant l'eau		C	LC
ro5	Roselière basse à rubaniers	Roselière basse à Rubanier émergé (<i>Sparganium emersum</i>)	<i>Eleocharito palustris</i> - <i>Sagittarion sagittifoliae</i> H.Passarge 1964	<i>Sparganium emersum</i> -G		Roselière basse	53.141 Communautés de Sagittaires	C3.241 Communautés à Sagittaire		C	LC
s1	Sol nu	Sol nu				Sol nu	87 Terrains en friche et terrains vagues	J Zones bâties, sites industriels et autres habitats artificiels		NE	NE
s2	Eobé	Eobé				Sol nu	87 Terrains en friche et terrains vagues	J Zones bâties, sites industriels et autres habitats artificiels		NE	NE
v	Verger	Verger				Verger	83.2 Vergers à arbustes	G1.D Vergers d'arbres fruitiers et d'arbres à noix		NE	NE
w	Route et dépendances	Route et dépendances				Route	86 Villes, villages et sites industriels	J4.2 Réseaux routiers		NE	NE
z	Surface bâtie et jardins attenants	Surface bâtie et jardins attenants				Surface bâtie	86.2 Villages	J2 Constructions à faible densité		NE	NE



Annexe 3

Fiches des habitats communautaires

Gazon amphibie acidiphile

3130 : "Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des *Littorelletea uniflorae* et/ou des *Isoeto-Nanojuncetea*"

Cahiers d'habitats Natura 2000

3130-2 : Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique à mésotrophique planitiaire des régions continentales des *Littorelletea uniflorae*

Correspondance catalogue PNR Monts Ardèche

Fiche 10 : Végétations amphibies à Jonc bulbeux

Phytosociologie

Elodo palustris-Sparganium Braun-Blanq. & Tüxen ex Oberd. 1957

Ranunculo flammulae-Juncetum bulbosi Oberd. 1957

Gazon amphibie à Renoncule flammette (*Ranunculus flammula*) et Jonc bulbeux (*Juncus bulbosus*) [h3]
Association représentée dans l'est du Massif central par une race montagnarde sans *Luronium natans*.

Statut communautaire

IC : habitat d'intérêt communautaire

CORINE biotopes

22.31 : Communautés amphibies pérennes septentrionales

EUNIS

C3.4134 : Communautés à *Juncus bulbosus*

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles, exigences écologiques

Ce gazon est lié aux eaux fluantes oxygénées, pauvres en nutriments et acides de l'étage montagnard. Il s'observe au niveau de ruisseaux, fossés (rases et béalières) s'exondant généralement l'été.

Gazon amphibie vivace flottant, subatlantique, oligotrophile et acidiphile, des étages collinéen et montagnard.

Physionomie et structure

Gazon vivace souvent flottant, pauvre en espèces, dominé par le Jonc bulbeux.

Composition floristique, espèces végétales diagnostiques

Jonc bulbeux - *Juncus bulbosus**

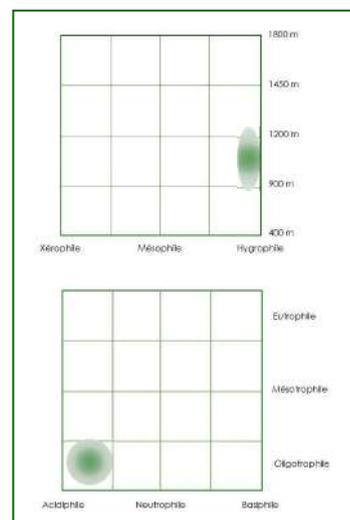
Renoncule flammette - *Ranunculus flammula**

Véronique à écus - *Veronica scutellata*

Laïche déprimée - *Carex demissa*

Agrostide des chiens - *Agrostis canina*

*Espèces citée dans les manuels de référence (EUR 27 ou Cahiers d'habitats Natura 2000)



Jonc bulbeux



Renoncule flammette



Véronique à écus

Aire de répartition

L'habitat générique présente une large aire de répartition européenne (atlantique, continentale, boréale) et est présent dans toute la France à l'exception du bassin méditerranéen. L'habitat élémentaire est connu dans le grand Est de la France. L'association représentée ici est subatlantique liée aux étages planitiaire à montagnard (Nord, Centre-Nord, Centre-Est, Massif central).

État de l'habitat

Intérêt patrimonial

L'habitat générique est globalement peu fréquent et en régression en France, sensible à l'eutrophisation. L'habitat élémentaire et le groupement du site sont communs dans le Massif central et en Rhône-Alpes même s'il est rare à l'est du Rhône.

Rareté France : peu fréquent
Rareté Rhône-Alpes : commun (C)
Menaces Rhône-Alpes : préoccupation mineure (LC)

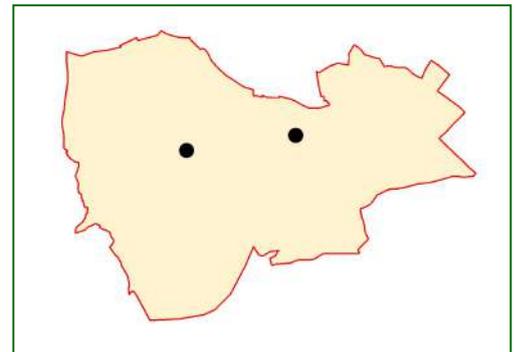
Répartition sur le site

Surface : 0,11 ha
% surface du site : 0,02 %

Menaces et atteintes

Deux types de menaces avérées ou potentielles ont été identifiées sur le site :

- fertilisation des prairies (potentiel) ;
- piétinement par le bétail (avéré).



État de conservation

L'habitat apparaît globalement en mauvais état de conservation, constituant des communautés de très faible étendue, déstructurées par le piétinement du cheptel.

Typicité et représentativité sitologique

Au regard de sa composition floristique et de son état de conservation, l'habitat se révèle peu typique de l'habitat communautaire. Avec une occurrence correspondant à 0,02 % de la surface du site, l'habitat présente une très faible représentativité sitologique.

Dynamique

Le lent atterrissement des rases amorce une évolution des communautés vers la Parvocariçaie tourbeuse amphibie (*Mentho arvensis-Caricetum curtae*- **bm3**). La dynamique naturelle de boisement, conduisant à l'installation de la Saulaie à Saule à oreillettes sur les zones de contact, du fait de l'ombrage porté, induit la disparition de ce gazon.

Gestion et conservation

Statut socio-économique

/

Objectifs et gestion conservatoires

Compte tenu sa faible représentativité sitologique, cet habitat constitue un faible enjeu de conservation.

Actions de gestion de conservation

Contrôle spatial du pâturage bovin avec mise en exclos des fossés. Fertilisation des parcelles à proscrire.

Actions de gestion de restauration

Creusement de dépressions en annexe des fossés, élargissement des zones de ruissellement.



Herbier montagnard des eaux courantes acides

3260 : "Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion*"

Cahiers d'habitats Natura 2000

3260-1 : Rivières (à Renoncles) oligotrophes acides

Statut communautaire

IC : habitat d'intérêt communautaire

Correspondance catalogue PNR Monts Ardèche

Fiche 4 : Herbiers aquatiques montagnards à Potamot à feuilles de renouée

CORINE biotopes

24.41 : Végétation des rivières oligotrophes acidiphiles

EUNIS

C.131 : Communautés des eaux oligotrophes à Potamots

Phytosociologie

Potamion polygonifolii Hartog & Segal 1964

Luronio natantis-Potametum polygonifolii W.Pietsch ex H.Passarge 1994

Herbier à Potamot à feuilles de Renouée (*Potamogeton polygonifolius*)

Association représentée dans l'est du Massif central par une race atlantique atténuée sans *Luronium natans*.

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles, exigences écologiques

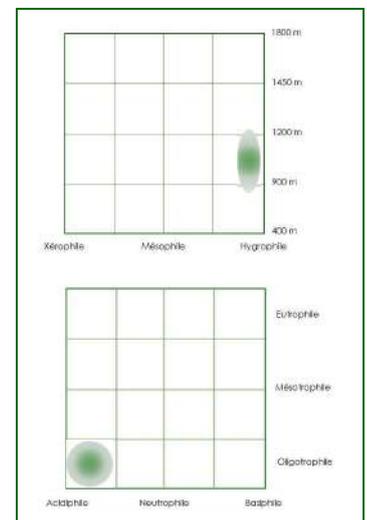
Cet herbier est lié aux eaux fluentes oxygénées, pauvres en nutriments et acides de l'étage montagnard. Il s'observe au niveau de ruisseaux, fossés (rases et béalières) ou encore de petites pièces d'eau alimentées par des sources, de faibles profondeurs s'exondant généralement l'été.

Herbier aquatique montagnard acidiphile et oligotrophile.

Physionomie et structure

Herbier vivace pauvre en espèces, dominé par les feuilles flottantes du potamot. Il se présente, dans la zone d'étude, sous la forme de linéaires de quelques décimètres de largeur, occupant des surfaces réduites.

Potamaie à feuilles flottantes.



Composition floristique, espèces végétales diagnostiques

Potamot à feuilles de renouée - *Potamogeton polygonifolius**
Jonc bulbeux - *Juncus bulbosus*
Callitriche des eaux stagnantes - *Callitriche stagnalis*
Callitriche à crochets - *Callitriche hamulata**

*Espèces citée dans les manuels de référence (EUR 27 ou Cahiers d'habitats Natura 2000)

Aire de répartition

L'habitat générique présente une large aire de répartition européenne (atlantique, continentale, boréale) et est présent dans toute la France. L'habitat élémentaire est connu des massifs cristallins (Massif armoricain, Vosges, Massif central, Pyrénées), du Sud-ouest et de la Sologne. L'association représentée ici est ouest-européenne, atlantique/subatlantique, des étages planitiaire à montagnard. Elle présente la même répartition que l'habitat élémentaire. En Rhône-Alpes l'association est principalement cantonnée à la Montagne ardéchoise et au Forez

État de l'habitat

Intérêt patrimonial

L'habitat générique est globalement peu fréquent et en régression en France, sensible à l'eutrophisation. L'habitat élémentaire et le groupement du site sont communs dans le Massif central mais rares en Rhône-Alpes (quasi-absent à l'est du Rhône).

Rareté France : peu fréquent
Rareté Rhône-Alpes : rare (R)
Menaces Rhône-Alpes : vulnérable (VU)



Potamot à feuilles de renouée



Évolution de l'herbier vers la Parvocariçaie amphibie

Répartition sur le site

Surface : 0,13 ha

% surface du site : 0,02 %

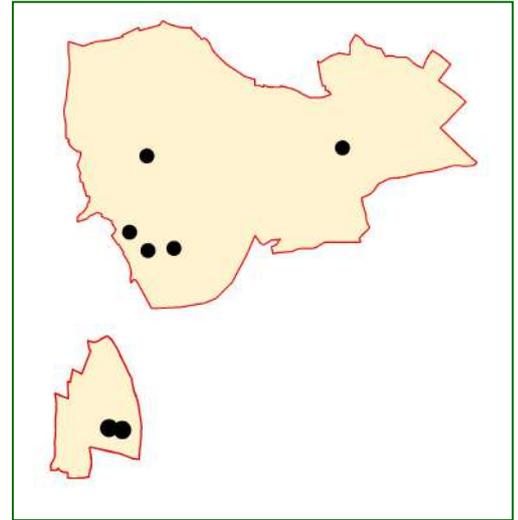
Menaces et atteintes

Quatre types de menaces avérées ou potentielles ont été identifiées sur le site :

- fertilisation des prairies (potentiel) ;
- rajeunissement des fossés de drainage (potentiel) ;
- piétinement par le bétail (avéré) ;
- boisement des zones humides (avéré).

État de conservation

Sur le plan de la composition floristique et de la structure, l'habitat apparaît globalement en bon état de conservation avec toutefois, localement, des communautés dégradées par le piétinement du cheptel.



Typicité et représentativité sitologique

Au regard de sa composition floristique et de son état de conservation et en comparaison avec les référentiels de descriptions des habitats communautaires, l'habitat se révèle typique de l'habitat élémentaire 3260-1.

Avec une occurrence correspondant à 0,02 % de la surface du site, l'habitat présente une très faible représentativité sitologique. Du point de vue des zones humides, il est représentatif des compartiments aquatiques et contribue ainsi à la diversité de ces milieux.

Dynamique

Le lent atterrissement des rases amorce une évolution des communautés vers le gazon amphibie à Jonc bulbeux (3130) ou la Parvocariçaie tourbeuse et amphibie (*Mentha arvensis-Caricetum curtae*). La dynamique naturelle de boisement, conduisant à l'installation de la Saulaie à Saule à oreillettes sur les zones de contact, conduit, du fait de l'ombrage, à la disparition de l'herbier.

Gestion et conservation

Statut socio-économique

/

Objectifs et gestion conservatoires

Dans une optique de maintien des habitats communautaires des zones humides, cet habitat constitue un enjeu de conservation important.

Actions de gestion de conservation

Contrôle spatial du pâturage bovin avec mise en exclos des fossés. Fertilisation des parcelles à proscrire.

Actions de gestion de restauration

Creusement de dépressions en annexe des fossés, élargissement des zones de ruissellement.

Lande montagnarde

4030 : "Landes sèches européennes"

Cahiers d'habitats Natura 2000

4030-13 : Landes acidiphiles montagnardes du Massif central

Correspondance catalogue PNR Monts Ardèche

Fiche 54 : Landes montagnardes à Myrtille

Phytosociologie

Genisto pilosae-Vaccinion Braun-Blanq. 1926

Vaccinio myrtilli-Genistetum pilosae (Thébaud 1988) Schaminée & Hennekens ex Thébaud *et al.* 2014

Lande à Myrtille (*Vaccinium myrtillus*) et Genêt poilu (*Genista pilosa*) [Id1]

Le rapprochement à cette association est indicatif et doit être confirmé.

Statut communautaire

IC : habitat d'intérêt communautaire

CORINE biotopes

31.226 : Landes montagnardes à *Calluna* et *Genista*

EUNIS

F4.226 : Landes montagnardes à *Calluna* et *Genista*

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles, exigences écologiques

Cette lande n'a été observée que d'une seule localité. Elle colonise une clairière forestière sur un versant d'une ondulation du plateau cristallin au sol secs et peu épais, pauvre en éléments nutritifs et fortement acide.

Lande montagnarde des principaux massifs cristallins sous influence atlantique atténuée du Massif central.

Physionomie et structure

La communauté, pauvre en espèce est dominée par la Callune et la Myrtille. Callunaie-myrtillaie.

Composition floristique, espèces végétales diagnostiques

Callune commune - *Calluna vulgaris**

Myrtille - *Vaccinium myrtillus**

Genêt poilu - *Genista pilosa**

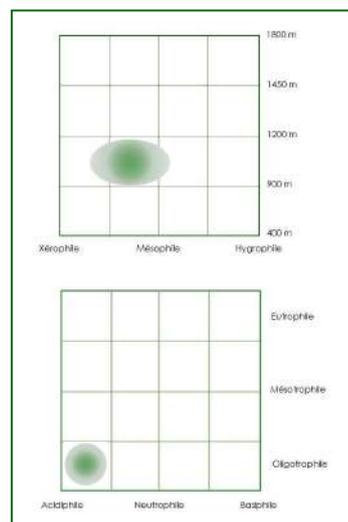
Fenouil des Alpes - *Meum athamanticum*

Gaillet des rocher - *Galium saxatile**

*Espèces citée dans les manuels de référence (EUR 27 ou Cahiers d'habitats Natura 2000)

Aire de répartition

L'habitat générique présente une large aire de répartition européenne (Europe occidentale et centrale). L'habitat élémentaire 4030-13 est typique du Massif central. L'association que nous pensons avoir reconnue ici (la communauté étant pauvre il faudrait examiner d'autres individus dans le même secteur géographique) est présente dans tout le Massif central.



État de l'habitat

Intérêt patrimonial

L'habitat générique est assez fréquent en France. L'habitat élémentaire et le groupement du site, typiques du Massif central, sont peu répandus en France mais relativement commun dans le Massif central et en région Rhône-Alpes.

Rareté France : peu fréquent
Rareté Rhône-Alpes : commun (C)
Menaces Rhône-Alpes : préoccupation mineure (LC)

Répartition sur le site

Surface : 0,09 ha

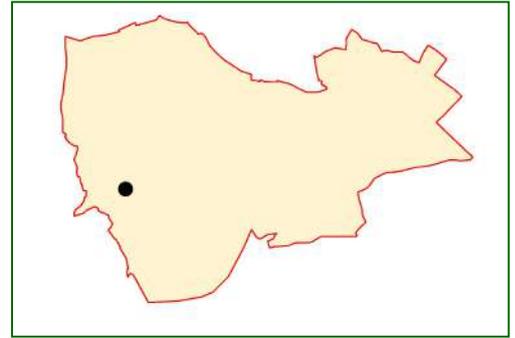
% surface du site : 0,01 %

Menaces et atteintes

La communauté pourrait être menacée à moyen terme par la dynamique secondaire de boisement.

État de conservation

Sur le plan de la composition floristique et de la structure, l'habitat revêt un mauvais état de conservation. La faible surface qu'il occupe et l'ombrage porté par la forêt alentour ne permettent pas l'expression d'une flore diversifiée.



Typicité et représentativité sitologique

Au regard de sa composition floristique et de son état de conservation et en comparaison avec les référentiels de descriptions des habitats communautaires, l'habitat se révèle moyennement typique de l'habitat communautaire.

Avec une occurrence correspondant à 0,01 % de la surface du site, l'habitat présente une représentativité sitologique très faible.

Dynamique

La dynamique naturelle secondaire de boisement conduit la Hêtraie-sapinière acidiphile.

Gestion et conservation

Statut socio-économique

/

Objectifs et gestion conservatoires

Compte tenu de sa faible représentativité sitologique et de son mauvais état de conservation, cet habitat constitue un faible enjeu de conservation.

Actions de gestion de conservation

Pâturage bovin ou ovin. Fertilisation à proscrire. Chargement : 0,3 UGB/an.

Période : printanière et estivale.



Génistaie purgative montagnarde

5120 : "Formations montagnardes à *Cytisus purgans*"

Cahiers d'habitats Natura 2000

5120-1 : Landes à Genêt purgatif du Massif central

Correspondance catalogue PNR Monts Ardèche

Fiche 56 : Landes à Genêt purgatif

Statut communautaire

IC : habitat d'intérêt communautaire

CORINE biotopes

31.842 : Landes à *Cytisus purgans*

EUNIS

F3.21 : Landes à *Cytisus purgans* montagnardes

Phytosociologie

Cytision oromediterranei Tüxen in Tüxen & Oberd. 1958 corr. Rivas Mart. 1987

Teucrio scorodoniae-Cytisetum purgantis Coquillard 1993 *galietosum saxatilis* Billy ex Thébaud, C.Roux, C.-E.Bernard & Delcoigne 2014

Prémanteau à Germandrée scorodoine (*Teucrium scorodonia*) et Genêt purgatif (*Cytisus oromediterraneus*)

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles, exigences écologiques

Ces prémanteaux se développent sur des sols peu épais acides et pauvres. Ils sont localisés et peu fréquents dans la zone d'étude, liés à des versants peu pentus et des talus, où les roches cristallines affleurent.

Prémanteau montagnard acidiphile, mésoxérophile, oligotrophile à mésotrophile.

Physionomie et structure

Les prémanteaux correspondent à des fourrés bas (0,6 - 1,5 m de hauteur) marqués par des arbustes, souvent des légumineuses, à port de type "balais" c'est-à-dire présentant des rameaux fins et flexueux (cytises, chèvrefeuilles, ronces). Le prémanteau à Genêt purgatif, parfois qualifié de lande, est pauvre en espèces, dense et de hauteur comprise entre 0,6 et 1 m.

Génistaie (cytisiaie) purgative.

Composition floristique, espèces végétales diagnostiques

Outre la dominance du Genêt purgatif le cortège est composé d'espèces herbacées des lisières forestières acidiphiles.

Genêt purgatif - *Cytisus oromediterraneus**

Canche flexueuse - *Avenella flexuosa**

Myrtille - *Vaccinium myrtillus*

Gaillet des rochers - *Galium saxatile*

Séneçon à feuilles d'adonis - *Jacobaea adonidifolia**

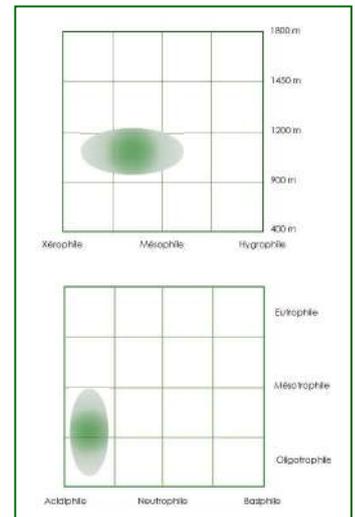
Véronique officinale - *Veronica officinalis**



Genêt purgatif



Séneçon à feuilles d'adonis



*Espèces citée dans les manuels de référence (EUR 27 ou Cahiers d'habitats Natura 2000)

Aire de répartition

L'habitat générique présente une aire de répartition européenne limitée, centrée sur les massifs montagneux du pourtour nord-ouest du bassin méditerranéen (circum méditerranéenne). Il n'est présent en France que dans les Pyrénées et le Massif central. L'habitat élémentaire (et l'association du site) sont typiques du Massif central.

État de l'habitat

Intérêt patrimonial

L'habitat générique est globalement peu fréquent en France, mais n'apparaît pas menacé. L'habitat élémentaire et l'association présente sur le site, se révèlent communs en région Rhône-Alpes.

Rareté France : peu fréquent
Rareté Rhône-Alpes : commun (C)
Menaces Rhône-Alpes : préoccupation mineure (LC)

Répartition sur le site

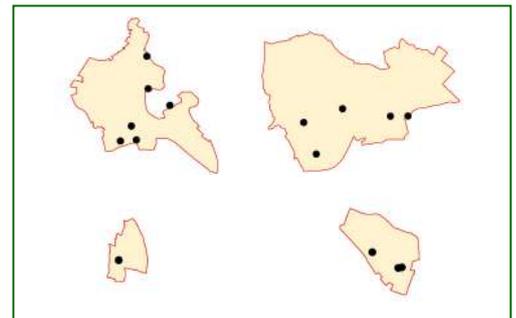
Surface : 2,03 ha
% surface du site : 0,29 %

Menaces et atteintes

Les communautés du site sont menacées à moyen terme par la recolonisation arbustive.

État de conservation

Sur le plan de la composition floristique et de la structure, l'habitat apparaît globalement en bon état de conservation.



Typicité et représentativité sitologique

Au regard de sa composition floristique et de son état de conservation et en comparaison avec les référentiels de descriptions des habitats communautaires, l'habitat se révèle typique de l'habitat communautaire 5120-1.

Avec une occurrence correspondant à 0,29 % de la surface du site, l'habitat présente une faible représentativité sitologique.

Dynamique

Ces gânestaies représentent, soit des végétations primaires sur affleurements rocheux escarpés, soit des formations secondaires à dynamique post-pastorale issues de pelouses communautaires (6230). Sur la zone d'étude les quelques communautés observées s'inscrivent toutes dans une dynamique secondaire conduisant à la hêtraie-sapinière acidiphile.

Gestion et conservation

Statut socio-économique

L'habitat est lié à des zones de déprise pastorale ou à des marges de pâtures régulièrement défrichées.

Objectifs et gestion conservatoires

Cet habitat ne représente pas sur le site un enjeu de conservation majeur du fait de sa faible représentativité et de son intérêt patrimonial limité. S'inscrivant dans des successions dynamiques dérivant de pelouses communautaires, la restauration de ces pelouses pourrait se poser. Compte tenu la faible occurrence de la gânestaie purgative et, par ailleurs, les surfaces significatives occupées par les pelouses, la reconversion des gânestaies en pelouses n'apparaît pas pertinente sur le site.

Actions de gestion de conservation

Contrôle de la dynamique des arbustes.



Junipéraie commune montagnarde

5130 : "Formation à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires"

Cahiers d'habitats Natura 2000

5130-2 : Junipéraies secondaires planitiaires à montagnardes à Genévrier commun

Correspondance catalogue PNR Monts Ardèche

Fiche 67 : Fourrés pionniers à Genévrier commun

Phytosociologie

Cytisetea scopario-striati Rivas Mart. 1975

Juniperus communis-G

Fourré à Genévrier commun (*Juniperus communis*) [fu2]

Statut communautaire

IC : habitat d'intérêt communautaire

CORINE biotopes

31.88 : Fruticées à Genévriers communs

EUNIS

F3.16 : Fourrés à *Juniperus communis*

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles, exigences écologiques

Les junipéraies du site constituent des groupements secondaires (les communautés pionnières sont liées aux escarpements rocheux) dépendantes du pastoralisme pour leur implantation. En effet, le Genévrier est une espèce pionnière qui nécessite pour germer d'ouvertures dans le tapis herbacé. Ces ouvertures peuvent être générées par le pâturage, expliquant l'implantation préférentielle des junipéraies dans les complexes de pelouses ou de prairies maigres. Son développement ne témoigne donc pas de déprise agricole mais au contraire d'un pastoralisme actuel ou peu ancien.

Quelques individus isolés de Genévriers ont été observés au niveau de pelouses humides et de prairies tourbeuses. Leur nombre insuffisant ne permet pas de mentionner la présence de l'habitat communautaire.

Manteau pionnier montagnard mésoxérophile à hygrophile, des sols acides, oligotrophes.

Physionomie et structure

Ce manteau monospécifique se développe en voiles discontinus.

Junipéraie.

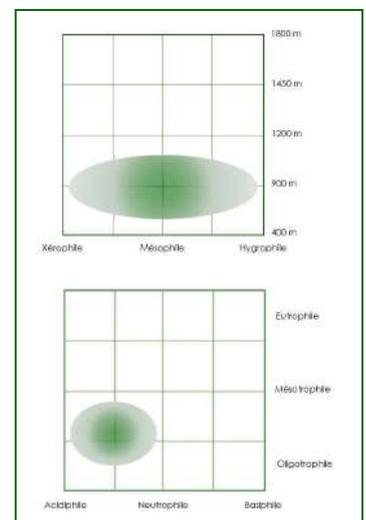
Composition floristique, espèces végétales diagnostiques

Genévrier commun - *Juniperus communis**

*Espèce citée dans les manuels de référence (EUR 27 ou Cahiers d'habitats Natura 2000)

Aire de répartition

L'habitat générique présente une large aire de répartition européenne (atlantique, continentale, boréale). L'habitat élémentaire est connu sur tout le territoire national.



Genévrier commun

État de l'habitat

Intérêt patrimonial

L'habitat générique est globalement peu fréquent et en régression en France, menacé par l'intensification et la déprise agricoles. L'habitat élémentaire et le groupement du site sont communs dans le Massif central et en région Rhône-Alpes.

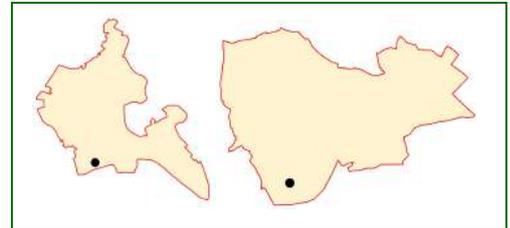
Rareté France : peu fréquent
Rareté Rhône-Alpes : commun (C)
Menaces Rhône-Alpes : préoccupation mineure (LC)

Répartition sur le site

Surface : 2,03 ha
% surface du site : 0,29 %

Menaces et atteintes

L'une des deux parcelles où a été reconnue la junipéraie n'est plus pâturée et en évolution vers la forêt. Dans l'autre, une prairie maigre, la junipéraie ne semble pas menacée tant que le pâturage est maintenu et la fertilisation proscrite.



État de conservation

Sur le plan de la structure, l'habitat apparaît globalement en état de conservation moyen : les communautés du site sont limitées en taille et nombre d'individus.

Typicité et représentativité sitologique

Au regard de sa composition floristique et de son état de conservation et en comparaison avec les référentiels de descriptions des habitats communautaires, l'habitat se révèle typique de l'habitat communautaire 5130.

Avec une occurrence correspondant à 0,29 % de la surface du site, l'habitat présente une très faible représentativité sitologique.

Dynamique

Tributaire du pâturage, la junipéraie, en l'absence d'exploitation agricole, se voit étouffée par les prémanteaux (génistaies à balais) et les fourrés qui annoncent la hêtraie-sapinière acidiphile.

Gestion et conservation

Statut socio-économique

Le Genévrier commun présente un intérêt culturel : il est parfois cueilli à l'occasion de célébrations religieuses (mariages).

Objectifs et gestion conservatoires

L'habitat communautaire contribue à la diversité des systèmes pelousaires pâturés.

Actions de gestion de conservation

Pâturage extensif. Fertilisation à proscrire. Période : printanière à estivale.

Actions de gestion de restauration

Débroussaillage des genêts et remise en place d'un pâturage extensif.



Pelouses montagnardes des sols acides et secs

6230 : "Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)"

Cahiers d'habitats Natura 2000

6230-4 : Pelouses acidoclines montagnardes du Massif central
6230-8 : Pelouses acidiphiles subatlantiques à nord-atlantiques

Statut communautaire

PR : habitat prioritaire

Correspondance catalogue PNR Monts Ardèche

Fiche 36 : Nardaies montagnardes acidoclines
Fiche 37 : Nardaies montagnardes acidiphiles

CORINE biotopes

35.11 : Gazons à Nard raide

EUNIS

E1.71 : Gazons à *Nardus stricta*

Phytosociologie

Violin caninae Schwick. 1944

Diantho deltoideis-Meetum athamantici Boulet, Seytre & Choynet ass. prov.

Pelouse à Cœillet couché (*Dianthus deltoideis*) et Fenouil des Alpes (*Meum athamanticum*)

Galio saxatilis-Festucion filiformis Schwick. 1944

Alchemillo saxatilis-Antennarietum dioicae Boulet, Seytre & Choynet ass. prov.

Pelouse à Alchémille des rochers (*Alchemilla saxatilis*) et Antennaire pied de chat (*Antennaria dioica*)

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles, exigences écologiques

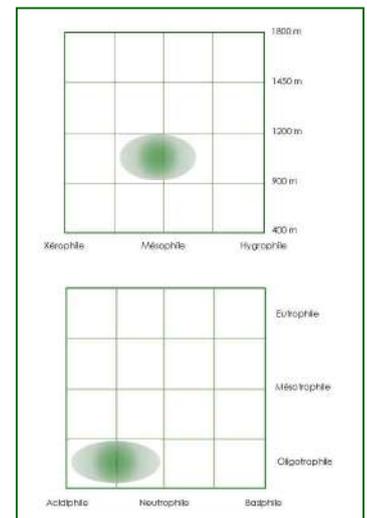
À l'étage montagnard, sur roches cristallines, ces pelouses à Nard se développent sur sols secs à frais, pauvres, moyennement à fortement acides. Elles constituent les végétations semi-naturelles typiques des parcelles agricoles conduites extensivement, le plus souvent par pâturage et plus occasionnellement par fauche. Elles se rencontrent sur les versants et sommets des ondulations du plateau cristallin.

Nardaies acidoclinophiles à acidiphiles, mésoxérophiles à hygrocliclophiles, oligotrophiles de l'est du Massif central.

Physionomie et structure

Généralement dominées par le Nard raide et/ou la Fétuque noirâtre, les communautés des sols les moins acides se caractérisent par une profusion de floraisons. Celles des sols plus acides, structurée par le Nard raide et la Fétuque capillaire, apparaissent plus ternes.

Nardaie, Nardaie-festucaie.





Composition floristique, espèces végétales diagnostiques

Les nardaiées sèches sont caractérisées par un lot d'espèces des sols acides (groupe 1). Les communautés acidiphiles se différencient par l'absence des espèces neutrophiles (groupe 2) et la présence de taxons qui supportent des sols très acides (groupe 3).

Groupe 1

Nard raide - *Nardus stricta**
 Fétuque noirâtre - *Festuca nigrescens**
 Pensée jaune - *Viola lutea**
 Fenouil des Alpes - *Meum athamanticum**
 Luzule champêtre - *Luzula campestris**
 Flouve odorante - *Anthoxanthum odoratum*
 Agrostide capillaire - *Agrostis capillaris**

Groupe 3

Gaillet des rochers - *Galium saxatile**
 Laïche à pilules - *Carex pilulifera*
 Fétuque capillaire - *Festuca filiformis**
 Jasione lisse - *Jasione laevis*
 Campanule à feuilles rondes - *Campanula rotundifolia*
 Alchémille des rochers - *Alchemilla saxatilis*

Groupe 2

Laïche printanière - *Carex caryophylla**
 Armérie des sables - *Armeria arenaria*
 Œillet deltoïde - *Dianthus deltoides*
 Porcelle maculée - *Hypochaeris maculata*
 Potentille printanière - *Potentilla fagineicola*
 Hélianthème nummulaire - *Helianthemum nummularium*
 Liondent hispide - *Leontodon hispidus*
 Amourette - *Briza media*
 Gaillet jaune - *Galium verum**
 Genêt ailé - *Genista sagittalis**

*Espèces citée dans les manuels de référence (EUR 27 ou Cahiers d'habitats Natura 2000)

Aire de répartition

L'habitat générique présente une large aire de répartition européenne (atlantique, continentale, boréale). L'habitat élémentaire 6230-4 ainsi que l'association qui le représente sur le site, est typique du Massif central. L'habitat 6230-8, auquel a été rapproché par défaut les communautés du site, est connu dans le Nord-ouest de la France et dans le Limousin. Les associations représentées ici, typiques du Massif central, présentent une aire de répartition limitée aux massifs sud-orientaux (Montagne ardéchoise, Cévennes).

État de l'habitat

Intérêt patrimonial

L'habitat générique est peu fréquent et en régression en France, menacé par la fertilisation et la déprise agricole. Les habitats élémentaires et les groupements du site sont assez rares à rares dans le Massif central et en région Rhône-Alpes.

Rareté France : peu fréquent
Rareté Rhône-Alpes : assez-rare (AR), rare (R)
Menaces Rhône-Alpes : quasi-menacé (NT), vulnérable (VU)



Œillet deltoïde



Armérie des sables



Fenouil des Alpes



Campanule à feuilles rondes

Répartition sur le site

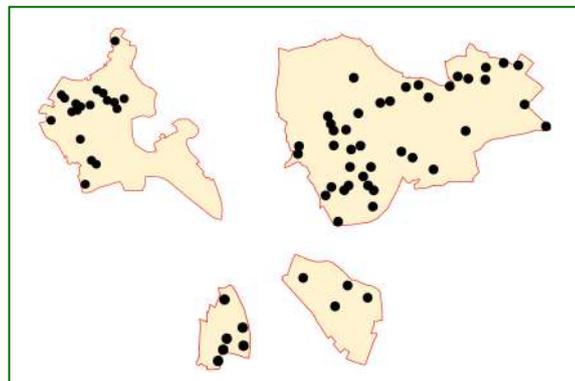


Surface : 26,31 ha
% surface du site : 3,79 %

Menaces et atteintes

Trois types de menaces ont été identifiées sur le site :

- abandon du pâturage conduisant à la densification du tapis herbacé et à une perte de biodiversité végétale ;
- pâturage par des équins en période hivernale conduisant à un tassement du sol et à une déstructuration des communautés végétales par surpiétinement ;
- fertilisation.



État de conservation

Sur le plan de la composition floristique et de la structure, l'habitat revêt un état de conservation mitigé dépendant de la gestion des parcelles l'hébergeant. Le site recèle toutefois des communautés en très bon état de conservation occupant des surfaces importantes et représentant 45 % des localités.

Typicité et représentativité sitologique

Au regard de sa composition floristique et de son état de conservation et en comparaison avec les référentiels de descriptions des habitats communautaires, l'habitat se révèle typique de l'habitat communautaire.

Avec une occurrence correspondant à 3,79 % de la surface du site, l'habitat présente une représentativité sitologique moyenne. Il demeure représentatif des parcelles agricoles sèches gérées extensivement et constitue à cet égard un objectif de gestion conservatoire.

Dynamique

Plusieurs cas de figure peuvent s'observer pour l'évolution de ces communautés :

- une dynamique anthropogène liée à l'intensification de l'exploitation agricole (fertilisation, surpâturage), amorçant une évolution vers les prairies ;
- une dynamique naturelle de boisement consécutive à la déprise agricole, conduisant la Hêtraie-sapinière.

Gestion et conservation

Statut socio-économique

Ces pelouses présentent un intérêt agronomique limité : le pâturage principalement bovin y est de courte durée et la productivité de biomasse de cet habitat est faible.

Objectifs et gestion conservatoires

Dans une optique de maintien des habitats communautaires, cet habitat prioritaire constitue un enjeu de conservation important. Des enquêtes de gestion pourront être mises en œuvre sur les parcelles hébergeant les communautés en meilleur état de conservation pour bien identifier les pratiques favorables à son maintien.

Actions de gestion de conservation

Pâturage bovin ou ovin (le pâturage équin est à prescrire sur une courte période). Fertilisation à proscrire. Chargement : 0,5 UGB/an.

Période : printanière et estivale.

Actions de gestion de restauration

Débroussaillage.

Pâturage selon les modalités précédentes.



Pelouses montagnardes des sols acides humides

6230 : "Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)"

Cahiers d'habitats Natura 2000

Non pris en compte car récemment considéré comme communautaire

Correspondance catalogue PNR Monts Ardèche

Fiche 39 : Bas-marais ou nardaies humides à Sélin des Pyrénées et Jonc raide

Statut communautaire

PR : habitat prioritaire

CORINE biotopes

37.32 : Prairies à Jonc rude et pelouses humides à Nard

EUNIS

E3.52 : Prairies à *Juncus squarrosus* et gazons humides à *Nardus stricta*

Longtemps considéré comme non communautaire en France, cet habitat relève aujourd'hui de la Directive 'Habitats' selon une récente étude du MNHN (GAUDILLAT & PONCET 2019).

Phytosociologie

Nardo strictae-Juncus squarrosi (Oberd. 1957) H.Passarge 1964

Nardo strictae-Juncetum squarrosi Bükér ex P.A.Duvign. 1949 *epikerotetosum pyrenaei* Thébaud, C.Roux, Bernard & Delcoigne 2014

Pelouse à Sélin des Pyrénées (*Epikeros pyrenaeus*) et Jonc rude (*Juncus squarrosus*)

Genista tinctoria-Pilosella lactucella-G

Pelouse à Genêt des teinturiers (*Genista tinctoria*) et Piloselle petite-laitue (*Pilosella lactucella*)

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles, exigences écologiques

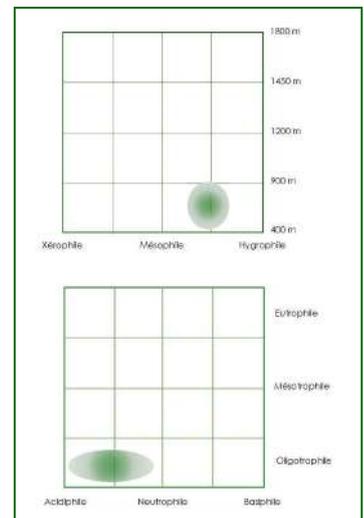
Les nardaies humides affectionnent les sols maigres, moyennement humides, acides à très acides. Conditionnées par le pâturage et plus occasionnellement la fauche, elles se maintiennent au niveau de parcelles agricoles situées dans les larges dépressions qui jalonnent le site, en marge des talwegs d'écoulement.

Pelouses acidiphile à acidoclinophiles, oligotrophiles, mésohygrophiles, montagnardes du Massif central.

Physionomie et structure

Ces pelouses sont structurées à la fois par des espèces des pelouses sèches (Nard raide, Fétuque noirâtre) et par des éléments des prairies tourbeuses et des bas-marais (Scorsonère humble généralement, Succise des prés, Laïche bleuâtre).

Nardaies, Nardaies-festuçaies, Nardaies-parvocariçaies, Nardaies-scorzonères.





Composition floristique, espèces végétales diagnostiques

Les nardais humides sont caractérisées par un petit lot d'espèces spécifiques (groupe 1). Le fond de la flore se partage entre espèces des pelouses sèches acides (groupe 2), des prairies tourbeuses et des bas-marais (groupe 3). Le groupement lié aux sols peu acides, héberge en plus un contingent d'espèces neutrophiles (groupe 4).

Groupe 1

Pédiculaire des bois - *Pedicularis sylvatica**
 Jonc raide - *Juncus squarrosus*
 Gentiane pneumonanthe - *Gentiana pneumonanthe**
 Piloselle petite-laitue - *Pilosella lactucella*

Groupe 2

Nard raide - *Nardus stricta**
 Danthonie décombante - *Danthonia decumbens*
 Luzula champêtre - *Luzula campestris*
 Fétuque noirâtre - *Festuca nigrescens*
 Potentille érigée - *Potentilla erecta**
 Genêt anglais - *Genista anglica*
 Renoncule des bois - *Ranunculus serpens*
 Laïche ovale - *Carex leporina*
 Laïche à pilules - *Carex pilulifera*

*Espèces citée dans les manuels de référence (EUR 27)

Groupe 3

Jonc à fleurs aigües - *Juncus acutiflorus*
 Succise des prés - *Succisa pratensis*
 Scorsonère humble - *Scorzonera humilis**
 Carvi verticillé - *Carum verticillatum**
 Orchis tacheté - *Dactylorhiza maculata*
 Sélin des Pyrénées - *Epikeros pyrenaicum**
 Molinie bleue - *Molinia caerulea**
 Laïche noire - *Carex nigra**
 Laïche bleuâtre - *Carex panicea**

Groupe 4

Avoine pubescente - *Avenula pubescens*
 Amourette - *Briza media*
 Laïche printanière - *Carex caryophylla*
 Euphrase officinale - *Euphrasia officinalis* subsp. *rostkoviana*
 Genêt des teinturiers - *Genista tinctoria*
 Liondent hispide - *Leontodon hispidus*

Aire de répartition

L'habitat générique présente une large aire de répartition européenne (atlantique, continentale, boréale). Les groupements représentés sur le site sont typiques du Massif central.

État de l'habitat

Intérêt patrimonial

L'habitat générique est peu fréquent et en régression en France, menacé par la fertilisation et la déprise agricole. Les groupements du site sont assez rares dans le Massif central et en région Rhône-Alpes et apparaissent menacés.

Rareté France : très peu répandu
Rareté Rhône-Alpes : assez-rare (AR)
Menaces Rhône-Alpes : quasi-menacé (NT)



Scorsonère humble



Orchis tacheté



Pédiculaire des bois

Répartition sur le site

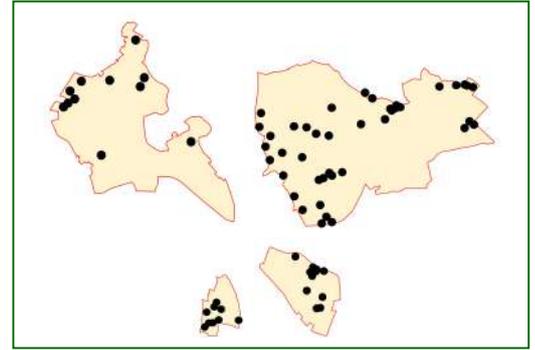
Surface : 31,81 ha

% surface du site : 4,58 %

Menaces et atteintes

Deux types de menaces ont été identifiés sur le site :

- fertilisation ;
- pâturage par des équins en période printanière conduisant à un tassement du sol et à une déstructuration des communautés végétales.



État de conservation

Sur le plan de la composition floristique et de la structure, l'habitat apparaît globalement en bon état de conservation avec toutefois, localement, des communautés dégradées par le surpiétinement du cheptel. Plus de 60 % des localités hébergent des communautés en bon état de conservation.

Typicité et représentativité sitologique

Au regard des données de GAUDILLAT & PONCET (2019), de sa composition floristique et de son état de conservation, l'habitat se révèle typique de l'habitat communautaire.

Avec une occurrence correspondant à 4,58 % de la surface du site, l'habitat revêt une représentativité sitologique moyenne. Du point de vue des zones humides, il constitue l'habitat communautaire le plus répandu et les surfaces qu'il occupe sont remarquablement étendues ce qui, compte tenu de sa diversité phytocœnotique (2 associations présentes), confère au site une importance majeure pour la conservation des nardaies humides.

Dynamique

Plusieurs cas de figure peuvent s'observer pour l'évolution de ces communautés :

- une dynamique anthropogène liée à l'intensification de l'exploitation agricole (fertilisation, augmentation du chargement), amorçant une évolution vers les prairies mésohygrophiles ;
- une dynamique naturelle de boisement conduisant à l'installation de la Moliniaie mésohygrophile (*Gentiano pneumonanthe-Molinietum*) et à terme d'une Boulaie-Pinède paratourbeuse (vraisemblablement la Pinède à Molinie).

Gestion et conservation

Statut socio-économique

Bien qu'occupant des surfaces importantes ces pelouses présentent un intérêt agronomique faible : le pâturage y est de courte durée et la productivité de biomasse de cet habitat est relativement limitée mais néanmoins plus importante que pour les pelouses sèches. Dans un contexte général de diminution des précipitations, l'utilisation de ces prés peut constituer une alternative intéressante.

Objectifs et gestion conservatoires

Cet habitat prioritaire constitue un des enjeux de conservation majeur pour le site. Des actions de gestion ciblées pourront être mises en œuvre sur les parcelles hébergeant les communautés en meilleur état de conservation.

Actions de gestion de conservation

Pâturage bovin ou fauche. Fertilisation à proscrire. Chargement : 0,6 UGB/an.

Période : estivale en fonction de la portance des sols.

Actions de gestion de restauration

/



Prairies tourbeuses montagnardes

6410 : "Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*)"

Cahiers d'habitats Natura 2000

6410-11 : Prés humides subatlantiques à précontinentaux, montagnards du Massif central et des Pyrénées

Correspondance catalogue PNR Monts Ardèche

Fiche 40 : Bas-marais mésotrophes collinéens à montagnards

Phytosociologie

Juncion acutiflori Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & Tüxen 1952

Polygono bistortae-Juncenion acutiflori B.Foucault & Géhu ex B.Foucault 1984

Selino pyrenaei-Juncetum acutiflori Julve ex Thébaud, C.Roux, C.-E.Bernard & Delcoigne 2014

Prairie tourbeuse à Sélin des Pyrénées (*Epikeros pyrenaeus*) et Jonc à fleurs aigües (*Juncus acutiflorus*)

Selino pyrenaei-Scorzoneretum humilis Julve ex B.Foucault 1986

Prairie paratourbeuse à Sélin des Pyrénées (*Epikeros pyrenaeus*) et Scorsonère humble (*Scorzonera humilis*)

Gentiano pneumonanthe-Molinietum caeruleae Billy ex Thébaud, C.Roux, C.-E.Bernard & Delcoigne 2014

Prairie paratourbeuse à Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*) et Molinie bleue (*Molinia caerulea*)

Polygono bistortae-Molinietum caeruleae Billy ex Thébaud, C.Roux, C.-E.Bernard & Delcoigne 2014

Prairie paratourbeuse à Renouée bistorte (*Bistorta officinalis*) et Molinie bleue (*Molinia caerulea*)

Statut communautaire

IC : habitat d'intérêt communautaire

CORINE biotopes

37.312 : Prairies à Molinie acidiphiles

EUNIS

E3.512 : Prairies acidoclines à Molinie bleue

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles, exigences écologiques

Ces prairies constituent les végétations typiques des parcelles agricoles humides pâturées de manière extensive et très occasionnellement fauchées. Elles se développent sur sols tourbeux ou riches en matières organiques (paratourbeux) très humides à moyennement humides, acides et marqués par une circulation d'eau, expliquant leur position privilégiée en fond de vallon, au bord des ruisseaux ou sur les pentes suintantes. Caractéristiques de l'étage montagnard, elles se maintiennent de 900 m à 1300 m d'altitude.

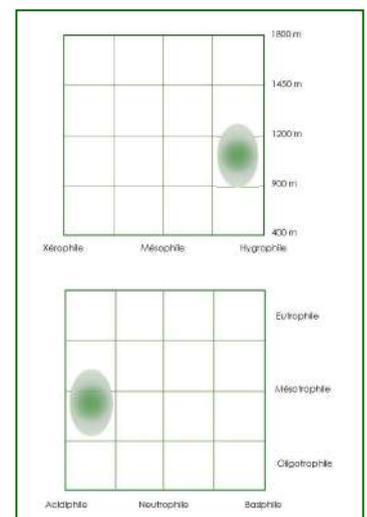
Prairies turficoles et paraturficoles, hygrophiles à mésohygrophiles, des sols acides hydromorphes mésotrophes de l'étage montagnard du Massif central.

Physionomie et structure

Ces prairies sont généralement dominées par le Jonc à tépales aigus. Elles peuvent présenter d'autres faciès : dominance de sphaignes, de petites laïches glauques (*Carex panicea*, *C. nigra*), de la Molinie bleue.

Les communautés dominées ou codominées par la Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*) et la Renouée bistorte (*Bistorta officinalis*) sont considérées en mauvais état de conservation ; elles correspondent à la Prairie paratourbeuse à Renouée bistorte et Molinie bleue.

Jonçaises acutiflores, parvocariçaises à sphaignes, moliniaies.



Composition floristique, espèces végétales diagnostiques

Les prairies tourbeuses sont caractérisées par un lot d'espèces prairiales (groupe 1) qu'elles partagent avec les prairies humides des sols minéraux. Elles hébergent également des espèces (groupe 2) en commun avec les bas-marais dont la présence permet de les distinguer des prairies humides.

Groupe 1

Jonc à fleurs aigües - *Juncus acutiflorus*
Succise des prés - *Succisa pratensis*
Laïche ovale - *Carex leporina*
Scorsonère humble - *Scorzonera humilis**
Carvi verticillé - *Trocdaris verticillatum**
Renouée bistorte - *Bistorta officinalis**
Sanguisorbe officinale - *Sanguisorba officinalis**
Vératre blanc - *Veratrum album*
Myosotis de Lamotte - *Myosotis lamottiana*
Renoncule rampante - *Ranunculus repens*
Populage des marais - *Caltha palustris*
Menthe des champs - *Mentha arvensis*

Groupe 2

Parnassie des marais - *Parnassia palustris**
Sélin des Pyrénées - *Epikeros pyrenaicum**
Molinie bleue - *Molinia caerulea**
Laïche noire - *Carex nigra**
Laïche bleuâtre - *Carex panicea**
Laïche étoilée - *Carex echinata**
Gentiane pneumonanthe - *Gentiana pneumonanthe*
Trèfle d'eau - *Menyanthes trifoliata*
Violette des marais - *Viola palustris*
Comaret des marais - *Potentilla palustris*
Linaigrette à feuilles étroites - *Eriophorum polystachion*
Potentille érigée - *Potentilla erecta**

*Espèces citée dans les manuels de référence (EUR 27 ou Cahiers d'habitats Natura 2000)

Aire de répartition

L'habitat générique présente une large aire de répartition européenne (atlantique, continentale, boréale). L'habitat élémentaire est, quant à lui, connu dans le Massif central et les Pyrénées. Les associations représentées ici sont typiques du Massif central.

État de l'habitat

Intérêt patrimonial

L'habitat générique est globalement peu fréquent et en régression en France, menacé par la fertilisation et le drainage. L'habitat élémentaire et les groupements du site sont assez rares dans le Massif central et en région Rhône-Alpes. Ces derniers hébergent une espèce endémique du Massif central (Myosotis de Lamotte) montrant l'originalité phytogéographique de cette végétation. La Prairie à Gentiane pneumonanthe et Molinie bleue, constituant un stade de dégradation des prairies tourbeuses (drainage) ou de densification des nardaias humides, présente un intérêt patrimonial plus limité au regard des végétations qu'elle remplace. De même la Prairie à Renouée bistorte et Molinie bleue qui représente un stade de dégradation (piétinement et densification) des prairies tourbeuses revêt un intérêt patrimonial limité.

Rareté France : peu fréquent
Rareté Rhône-Alpes : assez-rare (AR)
Menaces Rhône-Alpes : quasi-menacé (NT)
Flore remarquable

Habitat d'espèce communautaire
Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*)



Renouée bistorte



Sanguisorbe officinale



Jonc à fleurs aigües



Laïche bleuâtre

Répartition sur le site

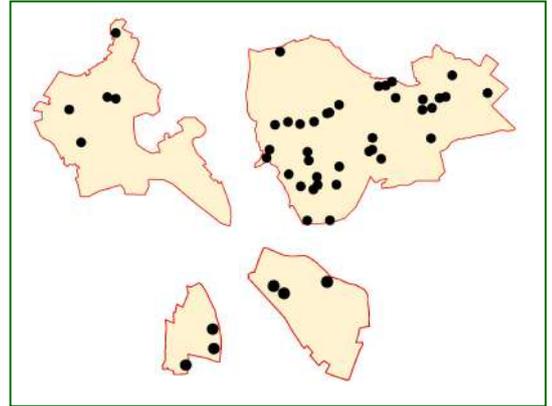
Surface : 19,52 ha

% surface du site : 2,81 %

Menaces et atteintes

Trois types de menaces ont été identifiés sur le site :

- abandon du pâturage conduisant à la densification du tapis herbacé et à une perte de biodiversité végétale ;
- pâturage sur sols très inondés conduisant à un tassement du sol et à une déstructuration des communautés végétales ;
- fertilisation des parcelles adjacentes.



État de conservation

L'habitat présente globalement sur le site un état de conservation mitigé avec 54 % des localités en bon état, 17 % en état inadéquat et 29 % en mauvais état.

Typicité et représentativité sitologique

Au regard de sa composition floristique et de son état de conservation et en comparaison avec les référentiels de descriptions des habitats communautaires, l'habitat se révèle typique de l'habitat communautaire 6410.

Avec une occurrence correspondant à 2,81 % de la surface du site, l'habitat présente une représentativité sitologique moyenne. Du point de vue des zones humides, il demeure néanmoins représentatif de ces milieux car il constitue la végétation la plus répandue des terrains humides de la montagne ardéchoise. Du fait du piétinement du cheptel et de la fertilisation l'habitat est le plus souvent remplacé par la Prairie humide à Jonc diffus et les surfaces potentielles qu'il pourrait occuper ne sont pas pleinement exprimées.

Dynamique

Plusieurs cas de figure peuvent s'observer pour l'évolution de ces communautés :

- une dynamique anthropogène liée à l'intensification de l'exploitation agricole (ces milieux ont besoin pour se maintenir d'un pâturage estival extensif), amorçant une évolution vers les prairies hygrophiles ;
- une dynamique liée à l'abandon de l'exploitation, conduit à l'installation de jonçaises densifiées appauvries en espèces, annonçant la mégaphorbiaie et à terme la Saulaie à Saule à oreillettes.

Gestion et conservation

Statut socio-économique

Ces prairies tourbeuses présentent un intérêt agronomique limité : le pâturage principalement bovin y est de courte durée et la productivité de biomasse de cet habitat est relativement limitée. Néanmoins, les années de sécheresse l'utilisation de ces pacages peut constituer une solution alternative significative.

Objectifs et gestion conservatoires

Dans une optique de maintien des habitats communautaires des zones humides, cet habitat constitue un enjeu de conservation important. Des actions de gestion ciblées pourront être mises en œuvre sur les parcelles hébergeant les communautés en meilleur état de conservation.

Actions de gestion de conservation

Pâturage bovin (le pâturage équin est à proscrire). Fertilisation à proscrire. Chargement : 0,3 UGB/an.

Période : estivale en fonction de la portance des sols.

Actions de gestion de restauration

Débroussaillage et fauche exportatrice estivale.

Pâturage bovins selon les modalités précédentes.



Mégaphorbiaies montagnardes rivulaires et palustres

6430 : "Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin"

Cahiers d'habitats Natura 2000

6430-2 : Mégaphorbiaies mésotrophes montagnardes

6430-4 : Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces

Correspondance catalogue PNR Monts Ardèche

Fiche 17 : Mégaphorbiaies montagnardes héliophiles

Phytosociologie

Filipendulo ulmariae-Chaerophyllion hirsuti B.Foucault 2011

Végétations de hautes herbes montagnardes des sols humides riches en matières organiques.

Ranunculo aconitifolii-Filipenduletum ulmariae Bal.-Tul. & E.Hübl 1979

Mégaphorbiaie à Renoncule à feuilles d'aconit (*Ranunculus aconitifolius*) et Reine des prés (*Filipendula ulmaria*)

Scirpus sylvaticus-Angelica sylvestris-G Billy 2007

Mégaphorbiaie à Angélique des bois (*Angelica sylvestris*) et Scirpe des bois (*Scirpus sylvaticus*)

Convolvulion sepium Tüxen in Oberd. 1957

Végétations de hautes herbes des sols humides riches en nitrates.

Epilobio hirsuti-Convolvuletum sepium Hilbig, W.Heinrich & Niemann 1972

Mégaphorbiaie à Épilobe hirsute (*Epilobium hirsutum*) et Liseron des haies (*Convolvulus sepium*)

Un groupement correspondant à un stade de dégradation très nitrophile n'a pas été considéré comme communautaire : Mégaphorbiaie à Ortie dioïque et Liseron des haies [*Urtico dioicae-Calystegietum sepium* Gös & T.Müll. 1969].

Reste à préciser le statut communautaire de la Mégaphorbiaie mésohygrophile à Épilobe en épis et Renouée bistorte [*Epilobium angustifolium-Bistorta officinalis-G*].

Statut communautaire

IC : habitat d'intérêt communautaire

CORINE biotopes

37.71 : Voiles des cours d'eau

37.1 : Communautés à Reine des prés et communautés associées

EUNIS

E5.412 : Mégaphorbiaies occidentales némorales rivulaires dominées par *Filipendula*

E5.42 : Communautés à grandes herbacées des prairies humides

Caractères diagnostiques de l'habitat

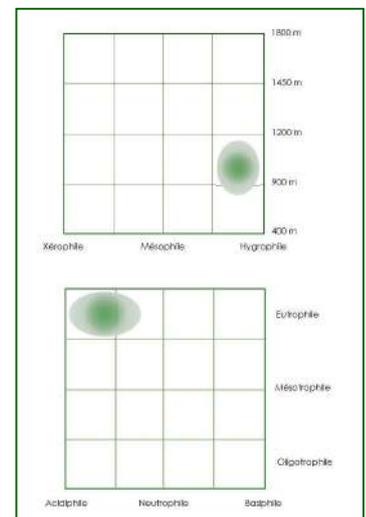
Caractéristiques stationnelles, exigences écologiques

Ces végétations denses s'observent à l'étage montagnard sur des sols humides riches en éléments nutritifs et en matières organiques. Sur le site, elles s'observent le plus souvent au niveau de parcelles agricoles abandonnées (Mégaphorbiaie à Angélique des bois et Scirpe des bois), plus sporadiquement en marge des ruisseaux (Mégaphorbiaie à Renoncule à feuilles d'aconit et Reine des prés) et très localement, au contact d'écoulements d'eaux polluées (Mégaphorbiaie à Épilobe hirsute et Liseron des haies).

Végétation montagnarde hygrophile, eutrophile à nitrophile, sur sols organiques acides.

Physionomie et structure

Les mégaphorbiaies sont structurées par des végétaux de grande taille (Reine des prés, Angélique des bois, Renoncule à feuilles d'aconit, Cerfeuil hirsute, Scirpe des bois) et constituent une végétation haute et dense. Une strate basse composée d'espèces de prairies se développe, le plus souvent dominée par la Renouée bistorte ou les joncs.





Composition floristique, espèces végétales diagnostiques

Outre les espèces spécifiques (groupe 1), les communautés sont caractérisées par un lot d'espèces prairiales (groupe 2) qu'elles partagent avec les prairies humides des sols minéraux. Les espèces du groupe 3 sont liées aux communautés nitrophiles.

Groupe 1

Reine des prés - *Filipendula ulmaria**
 Angélique des bois - *Angelica sylvestris*
 Scirpe des bois - *Scirpus sylvaticus*
 Doronic d'Autriche - *Doronicum austriacum*
 Vétrate blanc - *Veratrum album*
 Géranium des bois - *Geranium sylvaticum**
 Canche cespiteuse - *Deschampsia cespitosa**
Groupement rivulaire
 Cerfeuil hirsute - *Chaerophyllum hirsutum**
 Renoncule à feuilles d'aconit - *Ranunculus aconitifolius**

*Espèces citées dans les manuels de référence (EUR 27 ou Cahiers d'habitats Natura 2000)

Groupe 2

Renouée bistorte - *Bistorta officinalis**
 Populage des marais - *Caltha palustris*
 Cirse des marais - *Cirsium palustre**
 Épilobe obscure - *Epilobium obscurum*
 Jonc à fleurs aigües - *Juncus acutiflorus*
 Jonc diffus - *Juncus effusus*
 Lotier des fanges - *Lotus pedunculatus*

Groupe 3

Liseron des haies - *Convolvulus sepium**
 Épilobe hirsute - *Epilobium hirsutum**
 Ortie dioïque - *Urtica dioica**
 Eupatoire chanvrine - *Eupatorium cannabinum**

Aire de répartition

L'habitat générique présente une large aire de répartition européenne (atlantique, continentale, boréale). L'habitat élémentaire 6430-2 est signalé dans tous les massifs montagneux français. L'habitat 6430-4 est connu dans les plaines et collines. Les associations représentées ici sont répandues en France.

État de l'habitat

Intérêt patrimonial

L'habitat générique, les habitats élémentaires et les groupements du site sont fréquents et non menacés à l'échelle nationale et régionale.

Rareté France : fréquent
Rareté Rhône-Alpes : commun (C)
Menaces Rhône-Alpes : préoccupation mineure (LC)



Angélique des bois



Cirse des marais



Renouée bistorte



Épilobe hirsute

Répartition sur le site

Surface : 5,5 ha

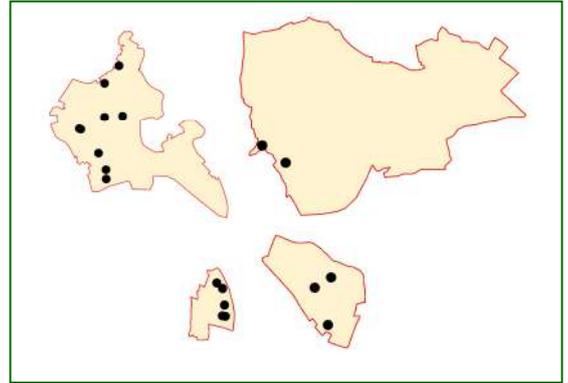
% surface du site : 0,79 %

Menaces et atteintes

À moyen et long terme la dynamique de boisement pourrait menacer cet habitat.

État de conservation

Sur le plan de la composition floristique et de la structure, l'habitat apparaît globalement en bon état de conservation.



Typicité et représentativité sitologique

En comparaison avec les référentiels de descriptions des habitats communautaires, l'habitat se révèle typique de l'habitat communautaire.

Avec une occurrence correspondant à 0,79 % de la surface du site, l'habitat présente une faible représentativité sitologique. Du point de vue des zones humides, il contribue néanmoins à la diversité phytocœnotique des milieux.

Dynamique

Les mégaphorbiaies représentent des stades dynamiques issus de prairies humides et tourbeuses en déprise. La dynamique naturelle de boisement conduit à l'installation de la Saulaie à Saule à oreillettes et, probablement, à des boulaies-pinèdes tourbeuses. En contexte rivulaire (Mégaphorbiaie à Renoncule à feuilles d'aconit et Reine des prés), les potentialités forestières correspondent à l'Aulnaie-frênaie à Renoncule à feuilles d'Aconit.

Gestion et conservation

Statut socio-économique

/

Objectifs et gestion conservatoires

Dans une optique de maintien des habitats communautaires des zones humides, cet habitat constitue un enjeu de conservation limité.

Actions de gestion de conservation

Fauche exportatrice pluriannuelle estivale.



Prairies grasses de fauche montagnardes

6510 : "Pelouses maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)"

Cahiers d'habitats Natura 2000

6510-7 : Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes eutrophiques

Correspondance catalogue

PNR Monts Ardèche

Non pris en compte

Statut communautaire

IC : habitat d'intérêt communautaire

CORINE biotopes

38.23 : Prairies de fauche submontagnardes médio-européennes

EUNIS

E2.23 : Prairies de fauche submontagnardes médio-européennes

Une certaine incohérence pourrait apparaître avec le rapprochement de ces prairies grasses montagnardes à l'habitat 6510 qui intègre des prairies maigres de basse altitude. C'est la position nationale que de considérer les prés gras comme communautaires. Or ces prairies, à l'étage montagnard, du fait de l'eutrophisation, perdent une grande partie des espèces montagnardes qui caractérisent l'habitat 6520 ; elles s'apparentent donc phytosociologiquement à des prairies collinéennes et s'intègrent sur ces bases au 6510.

Phytosociologie

Arrhenatherion elatioris W.Koch 1926

Rumici obtusifolii-Arrhenatherenion elatioris B.Foucault 1989 ex 2016

Heracleo lecoqii-Arrhenatheretum elatioris B.Foucault 1987 ***typicum*** Thébaud, C.Roux, C.-E.Bernard & Delcoigne 2014

Prairie de fauche à Berce de Lecoq (*Heracleum sibiricum*) et Fromental (*Arrhenatherum elatius*)

Colchico autumnalis-Arrhenatherenion elatioris B.Foucault 1989

Heracleo sphondylii-Polygonetum bistortae Billy ex Thébaud, C.Roux, C.-E.Bernard & Delcoigne 2014

Prairie de fauche à Grande berce (*Heracleum sphondylium*) et Renouée bistorte (*Bistorta officinalis*)

Caractères diagnostiques de l'habitat

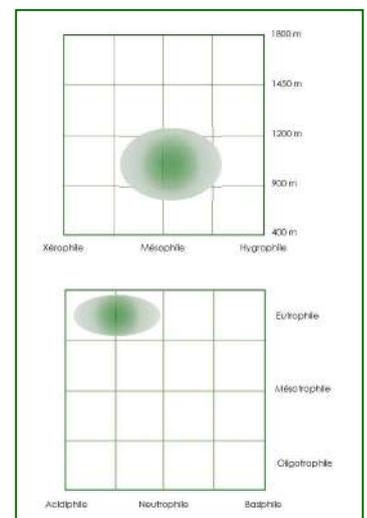
Caractéristiques stationnelles, exigences écologiques

Les prairies de fauche grasses se développent sur des sols secs à peu humides, riches en nutriments du fait de la fertilisation élevée (au-delà de 30 unités-azote).

Prairies de fauche montagnardes, mésophiles à mésohygrophiles, eutrophiles.

Physionomie et structure

Ces prairies relativement ternes, présentent une strate graminéennes haute et dense de laquelle émerge les inflorescences de la Berce de Lecoq ou de la Renouée bistorte. La fertilisation fait régresser et disparaître les Dicotylédones façonnant des communautés peu diversifiées.





Composition floristique, espèces végétales diagnostiques

Les prairies de fauche grasses sont caractérisées par des espèces des sols riches (groupe 3). Elles hébergent également un lot d'espèces associé au régime de fauche (groupe 1) ainsi que des prairiales à large amplitude (groupe 2) qu'elles partagent avec les prairies pâturées. La Prairie de fauche à Grande berce et Renouée bistorte (photo ci-dessus) se différencie par la présence des espèces des sols humides (groupe 4).

Groupe 1

Trisetè jaunâtre - *Trisetum flavescens**
 Fromental élevé - *Arrhenatherum elatius**
 Salsifis des prés - *Tragopogon pratensis**
 Gesse des prés - *Lathyrus pratensis*

Groupe 2

Raiponce en épis - *Phyteuma spicatum*
 Renouée bistorte - *Bistorta officinalis*
 Agrostide capillaire - *Agrostis capillaris*
 Grande oseille - *Rumex acetosa*
 Trèfle des prés - *Trifolium pratense*
 Houlque laineuse - *Holcus lanatus*
 Flouve odorante - *Anthoxanthum odoratum*
 Stellaire graminée - *Stellaria graminea*

Groupe 3

Pâturin commun - *Poa trivialis*
 Berce de Lecoq - *Heracleum sibiricum**
 Brome mou - *Bromus hordeaceus**
 Ray-grass commun - *Lolium perenne*
 Patience à feuilles obtuses - *Rumex obtusifolius**
 Renoncule acre - *Ranunculus acris*
 Pissenlit - *Taraxacum* sect. *Taraxacum*

Groupe 4

Vulpin des prés - *Alopecurus pratensis**
 Géranium des bois - *Geranium sylvaticum*
 Sangisorbe officinale - *Sanguisorba officinalis**
 Cardamine des prés - *Cardamine pratensis*
 Renoncule rampante - *Ranunculus repens*

*Espèces citée dans les manuels de référence (EUR 27 ou Cahiers d'habitats Natura 2000)

Aire de répartition

L'habitat générique présente une large aire de répartition européenne (atlantique, continentale, boréale). L'habitat élémentaire est aujourd'hui connu dans les plaines et collines du Nord-ouest ainsi que dans le Massif central mais il devrait présenter une aire plus vaste, répartie sur l'ensemble du territoire national. Les associations représentées ici sont typiques du Massif central.

État de l'habitat

Intérêt patrimonial

L'habitat générique est globalement fréquent mais néanmoins en régression en France, menacé par le retournement des prairies. L'habitat élémentaire et les groupements du site sont communs dans le Massif central et en région Rhône-Alpes.

Rareté France : fréquent
Rareté Rhône-Alpes : commun (C)
Menaces Rhône-Alpes : préoccupation mineure (LC)



Grande oseille



Patience à feuilles obtuses



Vulpin des prés



Berce de Lecoq

Répartition sur le site

Surface : 25,21 ha

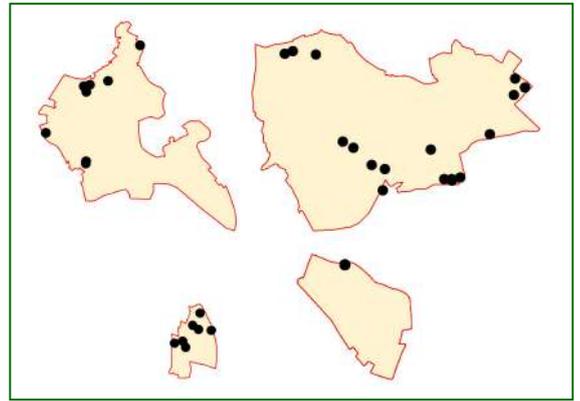
% surface du site : 3,63 %

Menaces et atteintes

Sur le site, ces prairies grasses semi-naturelles peuvent être retournées et converties en prairies artificielles (cas observé localement). L'ensilage contribue à réduire la diversité floristique des prairies.

État de conservation

Relativement à ses équivalents des sols maigres (6520), l'habitat apparaît en mauvais état de conservation.



Typicité et représentativité sitologique

Au regard de sa composition floristique et en comparaison avec les référentiels de descriptions des habitats communautaires, l'habitat se révèle peu typique de l'habitat communautaire 6510.

Avec une occurrence correspondant à 3,63 % de la surface du site, l'habitat présente une représentativité sitologique moyenne.

Dynamique

Issus d'une dynamique anthropogène liée à l'intensification de l'exploitation agricole, les groupements dérivent de prés maigres de plus grand intérêt patrimonial. Fauche et fertilisation les maintiennent.

L'abandon de la gestion agricole les conduit vers des ourlets de recolonisation prairiaux (Arrhénathéraies prairiales) annonçant l'installation de forêts rudérales (Tremblaie-érablaie à Géranium herbe-à-Robert ou Pinède sylvestre à Benoîte des villes).

Gestion et conservation

Statut socio-économique

Ces prairies fanées ou ensilées présentent un intérêt agronomique important du fait de leur productivité élevée.

Objectifs et gestion conservatoires

Dans une optique de maintien des habitats communautaires, cet habitat constitue un enjeu de conservation limité. Des actions de gestion ciblées pourront être entreprises pour restaurer les prés maigres dont il dérive.

Actions de gestion de restauration

Fertilisation à réduire (< 30 Unités-Azote).

Fauche printanière-estivale (juin-juillet) – éviter l'ensilage qui par sa précocité appauvrit floristiquement les communautés.



Prairies maigres de fauche montagnardes 6520 : "Prairies de fauche de montagne"

Cahiers d'habitats Natura 2000

6520-1 : Prairies fauchées montagnardes et subalpines du massif central

Correspondance catalogue PNR Monts Ardèche

Fiche 46 : Prairies de fauche montagnardes

Statut communautaire

IC : habitat d'intérêt communautaire

CORINE biotopes

38.3 : Prairies de fauche de montagne

EUNIS

E2.3 : Prairies de fauche montagnardes

Phytosociologie

Trisetum flavescens-*Polygonion bistortae* Braun-Blanq. & Tüxen ex Marschall 1947

Rhinantho pumili-*Trisetenion flavescens* B.Foucault 2016

Viola luteae-*Trisetetum flavescens* (Luquet 1926) B.Foucault 1986 *typicum* B.Foucault 1986

Prairie de fauche à Pensée jaune (*Viola lutea*) et Trisetète jaunâtre (*Trisetum flavescens*)

Viola luteae-*Trisetetum flavescens* (Luquet 1926) B.Foucault 1986 *sanguisorbetosum officinalis* B.Foucault 1986

Prairie de fauche à Sanguisorbe officinale (*Sanguisorba officinalis*) et Trisetète jaunâtre (*Trisetum flavescens*)

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles, exigences écologiques

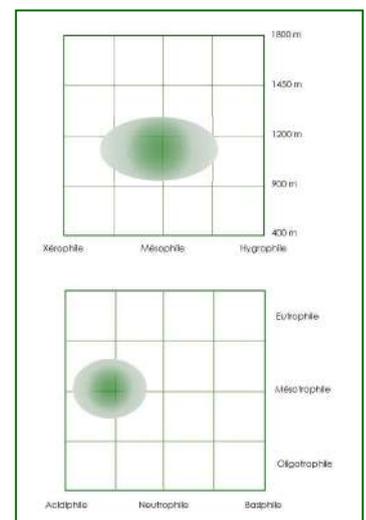
Les prés de fauche montagnards maigres sont liés à des sols secs à peu humides qui se maintiennent sur les versants et sommets des ondulations ainsi qu'en marge des larges dépressions humides qui jalonnent le site.

Il s'agit de prairies fanées, modérément ou peu fertilisées, subissant généralement une fauche annuelle estivale (fin juin à mi-juillet) et un pâturage de regain tardi-estival et automnal.

Prairies de fauches montagnardes, mésophiles à mésohygrophiles, des sols acides mésotrophes.

Physionomie et structure

Ces prairies présentent typiquement une stratification diversifiée avec strate de grandes graminées et strate moyenne et inférieures où les Dicotylédones à floraisons colorées sont abondants. La Trisetète jaunâtre, le Dactyle aggloméré, la Fétuque rouge et la Flouve odorante sont généralement les Graminées dominantes.





Composition floristique, espèces végétales diagnostiques

Les prairies de fauche maigres hébergent un lot d'espèces lié au régime de fauche (groupe 1) ainsi que des prairiales à large amplitude (groupe 2) qu'elles partagent avec les prairies pâturées. Elles sont caractérisées par des espèces des sols maigres (groupe 3) que l'on retrouve dans les pelouses. La Prairie de fauche à Sanguisorbe officinale et Trisetè jaunâtre se différencie par la présence des espèces des sols humides (groupe 4).

Groupe 1

Trisetè jaunâtre - *Trisetum flavescens**
 Fromental élevé - *Arrhenatherum elatius**
 Salsifis des prés - *Tragopogon pratensis**
 Gesse des prés - *Lathyrus pratensis*

Groupe 2

Raiponce en épis - *Phyteuma spicatum*
 Renouée bistorte - *Bistorta officinalis**
 Agrostide capillaire - *Agrostis capillaris**
 Grande oseille - *Rumex acetosa*
 Trèfle des prés - *Trifolium pratense**
 Houlque laineuse - *Holcus lanatus*
 Flouve odorante - *Anthoxanthum odoratum**
 Stellaire graminée - *Stellaria graminea*
 Plantain lancéolé - *Plantago lanceolata*
 Achillée millefeuille - *Achillea millefolium*

*Espèces citée dans les manuels de référence (EUR 27 ou Cahiers d'habitats Natura 2000)

Groupe 3

Petite pimprenelle - *Poterium sanguisorba*
 Armérie des sables - *Armeria arenaria*
 Petite rhinanthé - *Rhinanthus minor*
 Crépide molle - *Crepis mollis**
 Pensée jaune - *Viola lutea**
 Centaurée noire - *Centaurea nigra*
 Fenouil des Alpes - *Meum athamanticum**
 Knautie d'Auvergne - *Knautia arvensis*
 Gentiane jaune - *Gentiana lutea**
 Gaillet jaune - *Galium verum*
 Avoine pubescente - *Avenula pubescens*

Groupe 4

Sanguisorbe officinale - *Sanguisorba officinalis**
 Cardamine des prés - *Cardamine pratensis*
 Trolle d'Europe - *Trollius europaeus**
 Scorsonère humble - *Scorzonera humilis*
 Verratre blanc - *Veratrum album*
 Jonc à fleurs aigües - *Juncus acutiflorus*

Aire de répartition

L'habitat générique est lié aux massifs montagneux européens. L'habitat élémentaire et les groupements qui le représente sur le site, sont typiques du Massif central.

État de l'habitat

Intérêt patrimonial

L'habitat générique est peu fréquent et en régression en France, menacé par la déprise agricole, le retournement des prairies, la fertilisation. L'habitat élémentaire et les groupements du site sont assez rares dans le Massif central et en région Rhône-Alpes.

Rareté France : peu fréquent
Rareté Rhône-Alpes : assez-rare (AR)
Menaces Rhône-Alpes : quasi-menacé (NT)



Pensée jaune



Avoine pubescente



Trolle d'Europe



Sanguisorbe officinale

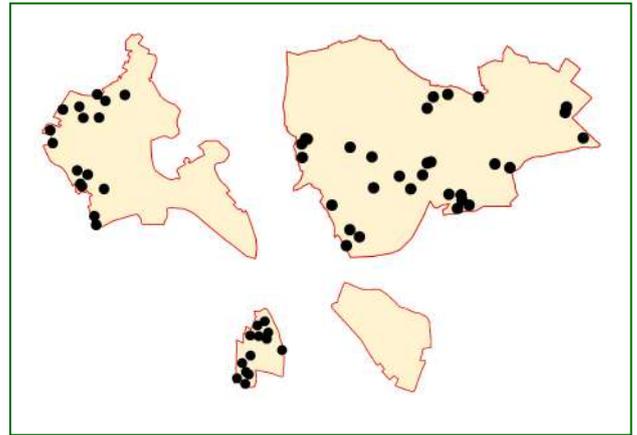
Répartition sur le site

Surface : 55,45 ha

% surface du site : 7,98 %

Menaces et atteintes

Sur le site, les principales menaces sont l'intensification de la fertilisation et la conversion en prairies artificielles. Certaines parcelles, objet d'un long pâturage de regain, présentent des communautés appauvries en espèces typiques du régime de fauche et donc un état de conservation défavorable.



État de conservation

Sur le plan de la composition floristique et de la structure, l'habitat apparaît globalement en bon état de conservation avec toutefois, localement, des communautés dégradées par l'intensité du pâturage de regain ou la fertilisation.

Typicité et représentativité sitologique

Au regard de sa composition floristique et de son état de conservation et en comparaison avec les référentiels de descriptions des habitats communautaires, l'habitat se révèle typique de l'habitat communautaire 6520.

Avec une occurrence correspondant à 7,98% de la surface du site, l'habitat présente une représentativité sitologique forte. Il demeure représentatif des milieux agro-pastoraux gérés extensivement.

Dynamique

Plusieurs cas de figure peuvent s'observer pour l'évolution de ces communautés :

- une dynamique anthropogène liée à l'intensification de l'exploitation agricole, amorçant une évolution vers les prairies grasses (Prairie de fauche à Berce de Lecoq et Fromental ; Prairie de fauche à Grande berce et Renouée bistorte – fiche 8) ;
- une dynamique naturelle de boisement s'inscrivant dans les potentialités de la Hêtraie-sapinière acidiphile.

Gestion et conservation

Statut socio-économique

Ces prés fanés présentent un intérêt agronomique significatif, leur productivité de biomasse étant moyenne. Très diversifiés, ils présentent une résilience importante face aux aléas climatiques.

Objectifs et gestion conservatoires

Dans une optique de maintien des habitats communautaires et remarquables, cet habitat constitue un enjeu de conservation important. Les principales problématiques de conservation semblent être la gestion du pâturage de regain et de la fertilisation.

Actions de gestion de conservation

Fertilisation < 30 Unités-Azote.

Fauche estivale (fin juin-juillet) – éviter l'ensilage qui par sa précocité appauvrit floristiquement les communautés.

Chargement du pâturage de regain : à définir.



Haut-marais mature 7110 : "Tourbières hautes actives"

Cahiers d'habitats Natura 2000

7110-1 : Végétation des tourbières hautes actives

Statut communautaire

PR : habitat prioritaire

Correspondance catalogue PNR Monts Ardèche

Fiche 42 : Tourbières de transition à Laïche à becs et Ményanthe trèfle d'eau

CORINE biotopes

51.111 : Buttes de Sphaignes colorées (bulten)

EUNIS

D1.1111 : Buttes à Sphaignes colorées (bulten)

Phytosociologie

Sphagnion magellanici M.Kästner & Flössner 1933

Polytricho communis-Eriophorenion vaginati Thébaud & Pétel 2008

Avenello flexuosae-Sphagnetum capillifolii typicum Thébaud & Pétel 2008

Haut-marais à Canche flexueuse (*Avenella flexuosa*) et *Sphagnum capillifolium* [hm1]

Caractères diagnostiques de l'habitat

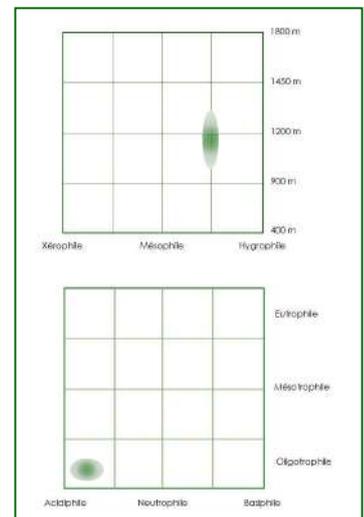
Caractéristiques stationnelles, exigences écologiques

Les hauts-marais, ou tourbières bombées, sont très peu fréquents dans la zone d'étude où ils occupent de faibles surfaces au sein de complexe de prairies tourbeuses et de pelouses humides. Ils se développent sur des sols tourbeux qu'ils contribuent d'ailleurs à former. Ils constituent, du point de vue de l'alimentation hydrique, des communautés mixtes, qualifiables de topo-ombrotrophiques, c'est-à-dire qui bénéficient à la fois d'un apport hydrique par capillarité des eaux de la nappe et d'un apport météorique.

Hauts-marais actif du montagnard sous influence méridionale. Sols tourbeux oligotrophes, hyperacides.

Physionomie et structure

Les communautés du site forment des buttes de quelques m² structurées par les sphaignes à "petite tête" (*Sphagnum* sect. *Acutifolia*) ou le Polytric commun (*Polytrichum commune*) sur lesquelles la Laïche noire, Callune ou la Myrtille forment des tapis ouverts.





Composition floristique, espèces végétales diagnostiques

Les hauts-marais sont caractérisés par des espèces vasculaires plutôt inféodées aux milieux secs à peu humides : la strate muscinale épaisse affranchie les espèces de l'humidité.

Strate muscinale

Polytric commun - *Polytrichum commune**
Sphaigne - *Sphagnum capillifolium**
Dicranum scoparium

Strate herbacée

Canche flexueuse - *Avenella flexuosa*
Callune - *Calluna vulgaris**
Myrtille - *Vaccinium myrtillus**
Gaillet des rochers - *Galium saxatile*
Jonc raide - *Juncus squarrosus*
Potentille érigée - *Potentilla erecta*

*Espèces citées dans les manuels de référence (EUR 27 ou Cahiers d'habitats Natura 2000)

Aire de répartition

L'habitat générique présente une large aire de répartition européenne. L'habitat élémentaire est connu des zones acides sur presque tout le territoire national. L'association représentée ici est typique du Massif central.

État de l'habitat

Intérêt patrimonial

L'habitat générique est globalement très peu répandu et en régression en France, menacé par le drainage et la destruction des zones humides. L'habitat élémentaire et les groupements du site sont assez rares dans le Massif central et en région Rhône-Alpes et apparaissent menacés.

Rareté France : rare
Rareté Rhône-Alpes : assez-rare (AR)
Menaces Rhône-Alpes : vulnérable (VU)



Sphagnum capillifolium



Polytrichum commune



Canche flexueuse

Répartition sur le site

Surface : 0,33 ha

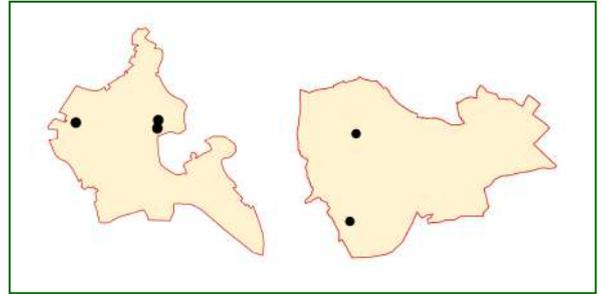
% surface du site : 0,05 %

Menaces et atteintes

Au vu des surfaces très limitées qu'occupent les hauts-marais du site, ceux-ci apparaissent comme des habitats sensibles sur lesquels une attention particulière doit être portée.

L'une des parcelles est soumise à un pâturage extensif susceptible de dégrader les quelques bombements présents.

L'autre communauté se situe en marge d'un boisement et pourrait être affectée par la fermeture du milieu (évolution vers une tourbière boisée) ou, potentiellement, l'exploitation forestière.



État de conservation

Sur le plan de la composition floristique, de la structure et des très faibles surfaces occupées, l'habitat apparaît en état de conservation moyen.

Typicité et représentativité sitologique

Au regard de sa composition floristique et de son état de conservation, l'habitat se révèle peu typique de l'habitat communautaire 7110.

Avec une occurrence correspondant à 0,05 % de la surface du site, l'habitat présente une très faible représentativité sitologique. Cependant, du point de vue des zones humides, il contribue à la diversité de ces milieux et présente sur le site des surfaces potentielles d'expression plus importantes.

Dynamique

La dynamique des hauts-marais est complexe, alternant phases boisées et phases ouvertes. Ici, du fait des trop faibles surfaces occupées par les communautés, la dynamique est tributaire de celle des végétations adjacentes avec une évolution vers les pinèdes tourbeuses. Il a été constaté que c'est d'ailleurs la présence de ces petites buttes de haut-marais qui permet l'implantation des pins.

Ce groupement succède naturellement aux prairies tourbeuses et aux bas-marais (ombrotrophisation).

Gestion et conservation

Statut socio-économique

/

Objectifs et gestion conservatoires

Même s'il est marginal sur le site, cet habitat constitue un fort enjeu de conservation compte tenu de son intérêt patrimonial et parce qu'il constitue un habitat prioritaire de la Directive 'HFF'. Le maintien de l'habitat nécessite de réfléchir :

- à la gestion du pâturage en mesurant l'impact du piétinement et en envisageant la possibilité de mise en place d'exclos ;
- à la restauration de communautés à partir des prairies tourbeuses les plus oligotrophes, dont les modalités doivent s'orienter vers la gestion du pâturage ;
- à la gestion de la qualité des eaux en prenant en compte le fonctionnement hydrologique des zones humides et en identifiant la nature et l'origine d'une éventuelle dégradation de celle-ci.



Simon BIRCKEL - ONF

Haut-marais dégradé

7120 : "Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle"

Cahiers d'habitats Natura 2000

7120-1 : Végétation dégradée des tourbières hautes actives, susceptible de restauration

Statut communautaire

IC : habitat d'intérêt communautaire

Correspondance catalogue PNR Monts Ardèche

Non pris en compte

CORINE biotopes

37.312 : Prairies à Molinie acidiphiles

EUNIS

E3.512 : Prairies acidoclines à Molinie bleue

ex

Phytosociologie

Juncion acutiflori Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & Tüxen 1952
Polygono bistortae-Juncenion acutiflori B.Foucault & Géhu
 B.Foucault 1984

Selino pyrenaei-Juncetum acutiflori Julve ex Thébaud, C.Roux, C.-E.Bernard & Delcoigne 2014
 Prairie tourbeuse à Sélin des Pyrénées (*Epikeros pyrenaeus*) et Jonc à fleurs aigües (*Juncus acutiflorus*)

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles, exigences écologiques

Cet habitat n'a été recensé que dans une localité. Il constitue un bombement de quelques dizaines de m² colonisé par une prairie tourbeuses densifiée qui pourrait par ailleurs être rattachée à l'habitat 6410. Le sol est constitué d'une couche de tourbe d'au moins 1,5 m d'épaisseur sur laquelle repose un horizon organique minéralisé de quelques cm. La zone est pâturée par des bovins ce qui explique, sans doute, la présence de cette prairie tourbeuse sur cette tourbière.

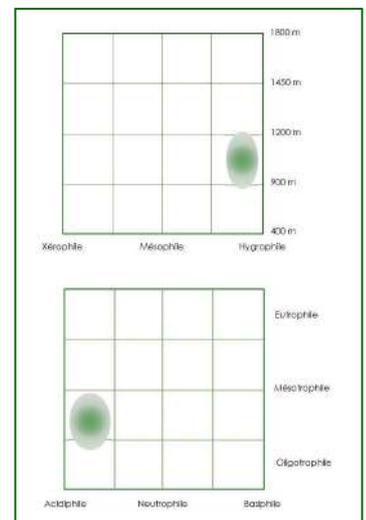
Physionomie et structure

L'habitat est dominé par une jonçaille dense de Jonc à fleur aigües (*Juncus acutiflorus*) reposant sur une strate de sphaignes minérotrophiles. Localement la Molinie bleue (*Molinia caerulea*) forme faciès.

Composition floristique, espèces végétales diagnostiques

cf. fiche 8 (6410). Nous précisons ici, juste les espèces végétales citées pour l'habitat 7120 dans les manuels de référence (EUR 27 ou Cahiers d'habitats Natura 2000).

Molinie bleue - *Molinia caerulea**
 Nard raide - *Nardus stricta**



Aire de répartition

L'habitat générique présente une large aire de répartition européenne. L'habitat élémentaire est connu des zones acides sur presque tout le territoire national. L'association représentée ici est typique du Massif central.



État de l'habitat

Intérêt patrimonial

L'habitat générique est globalement très peu répandu et en régression en France, menacé par le drainage et la destruction des zones humides. L'habitat élémentaire et les groupements du site sont assez rares dans le Massif central et en région Rhône-Alpes et apparaissent menacés.

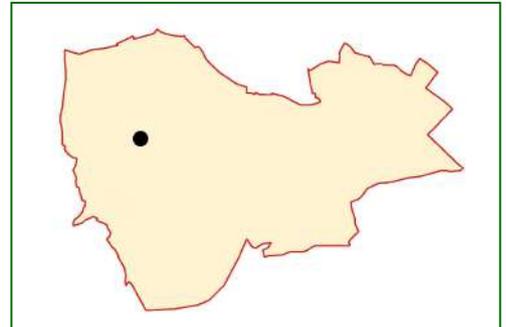
Rareté France : peu fréquent
Rareté Rhône-Alpes : assez-rare (AR)
Menaces Rhône-Alpes : vulnérable (VU)
Flore remarquable

Répartition sur le site

Surface : 0,15 ha

% surface du site : 0,02 %

L'habitat est mentionné sur le formulaire standard de données mais n'a pas été retrouvé au sein du périmètre Natura 2000 officiel. Il est cité dans le Document d'objectifs au Lac de Devesset et dans le secteur de Rochessac. Ces localités pourraient avoir disparues suite à une conversion en prairies humides sous l'influence d'un pâturage important.



Menaces et atteintes

Les menaces sont, sur le site, liées au pâturage qui a déstructuré la tourbière et autorisé l'installation de la prairie tourbeuse.

État de conservation

Relativement au haut-marais qui serait susceptible de se développer sur le site, l'habitat apparaît en très mauvais état de conservation.

Typicité et représentativité sitologique

Au regard de sa composition floristique et de son état de conservation et en comparaison avec les référentiels de descriptions des habitats communautaires, l'habitat se révèle peu typique de l'habitat communautaire 7120 qui correspond habituellement à des moliniaies.

Avec une occurrence correspondant à 0,02 % de la surface du site, l'habitat présente une très faible représentativité sitologique.

Dynamique

Il est difficile de statuer sur l'évolution possible de cet habitat en absence de pâturage : la turfigenèse pourrait-elle être relancée ou une saulaie se constituerait-elle ?

Gestion et conservation

Statut socio-économique

Le site s'intègre dans une parcelle humide pâturée par des bovins (génisses).

Objectifs et gestion conservatoires

Cet habitat constitue un enjeu de conservation limité. Sa restauration pourrait néanmoins contribuer à l'extension des hauts-marais sur le site dont la restauration nécessite de réfléchir :

- à la gestion du pâturage en mesurant l'impact du piétinement et en envisageant la possibilité de mise en place d'exclos ;
- à la restauration de communautés pionnières par étrépage pour régénérer la turfigenèse.



Bas-marais tremblants montagnards 7140 : "Tourbières de transition et tremblantes"

Cahiers d'habitats Natura 2000

7140-1 : Tourbières de transition et tremblants

Correspondance catalogue PNR Monts Ardèche

Fiche 42 : Tourbières de transition à Laïche à becs et Ményanthe trèfle d'eau

Phytosociologie

Caricion lasiocarpae Vanden Berghen in J.-P. Lebrun, Noïrfalise, Heinem. & Vanden Berghen 1949

Junco acutiflori-Caricion lasiocarpae Julve 1993 in Bardat et al. 2004

Lotus pedunculatus-Comarum palustre-G

Marais de transition à Lotier des fanges (*Lotus pedunculatus*) et Comaret (*Comarum palustre*)

Caricetum rostratae Rùbel ex Osvald 1923 **veronicetosum scutellatae** Thébaud, C. Roux, C.-E. Bernard & Delcoigne 2014

Marais de transition à Laïche rostrée (*Carex rostrata*)

Statut communautaire

IC : habitat d'intérêt communautaire

CORINE biotopes

54.59 : Radeaux à *Menyanthes trifoliata* et *Potentilla palustris*

54.531 : Bourbiers tremblants acidoclines à *Carex rostrata*

EUNIS

D2.39 : Radeaux à *Menyanthes trifoliata* et *Potentilla palustris*

D2.331 : Tourbières tremblantes acidoclines à Laïche à bec

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles, exigences écologiques

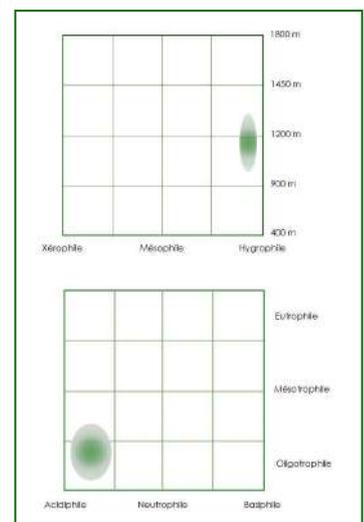
Les bas-marais tremblants ou tourbière de transition, se développent typiquement sur des sols tourbeux peu consolidés toujours en eau et très pauvres en éléments nutritifs. On les observe soit au niveau de rases, de dépressions et de fossés aux eaux fluentes mésotrophes (*Lotus pedunculatus-Comarum palustre-G*) soit en ceinture autour d'étangs (*Caricetum rostratae veronicetosum*) aux eaux stagnantes oligo-mésotrophes (Devesset, Véron).

Marais de transition montagnards, oligo-mésotrophiles et acidiphiles, des sols tourbeux hyperhumides.

Physionomie et structure

Les communautés du site présentent plusieurs physionomies en fonction de la dominance ou de la codominance du Ményanthe trèfle-d'eau, du Comaret des marais et de la Laïche rostrée. Elles forment des radeaux flottants lâches où les sphaignes peuvent acquérir un développement important.

Caricaie-comaraie, comaraie-ményanthaie, caricaies





Composition floristique, espèces végétales diagnostiques

Les bas-marais tremblants sont caractérisés par un lot d'espèces spécifique (groupe 1). Le Marais de transition à Lotier des fanges et Comaret héberge des éléments mésotrophiles (groupe 2) que l'on retrouve dans les prairies tourbeuses. Le Marais de transition à Laïche rostrée est différencié par le groupe 3 qui réunit espèces turficoles et minérotophiles.

Groupe 1

Trèfle d'eau - *Menyanthes trifoliata**
 Comaret des marais - *Potentilla palustris**
 Violette des marais - *Viola palustris**
 Laïche rostrée - *Carex rostrata**
 Gaillet des marais - *Galium palustre*

Groupe 3

Laïche blanchâtre - *Carex canescens*
 Épilobe des marais- *Epilobium palustre**
 Prêle des borbiers - *Equisetum fluviatile**
 Fougère des marais - *Thelypteris palustris*
 Véronique à écus - *Veronica scutellata*

Groupe 2

Jonc à fleurs aigües - *Juncus acutiflorus*
 Myosotis de Lamotte - *Myosotis lamottiana*
 Populage des marais - *Caltha palustris*
 Menthe des champs - *Mentha arvensis*
 Renoncule flammette - *Ranunculus flammula*
 Lotier des fanges - *Lotus pedunculatus*
 Cirse des marais - *Cirsium palustre*
 Fétuque des ruisseaux - *Festuca rivularis*

*Espèces citée dans les manuels de référence (EUR 27 ou Cahiers d'habitats Natura 2000)

Aire de répartition

L'habitat générique présente une large aire de répartition européenne (atlantique, continentale, boréale). L'habitat élémentaire est, quant à lui, connu sur presque tout le territoire national. Les associations représentées ici sont typiques des massifs montagneux siliceux occidentaux.

État de l'habitat

Intérêt patrimonial

L'habitat générique est globalement très peu répandu et en régression en France, menacé par la fertilisation et le drainage. L'habitat élémentaire et les groupements du site sont assez rares à rares dans le Massif central et en région Rhône-Alpes.

Rareté France : peu fréquent
Rareté Rhône-Alpes : assez-rare (AR), rare (R)
Menaces Rhône-Alpes : quasi-menacé (NT), vulnérable (VU)
Flore remarquable
 Fougère des marais (*Thelypteris palustris*)



Fougère des marais



Trèfle d'eau et Comaret des marais



Comaret des marais

Répartition sur le site

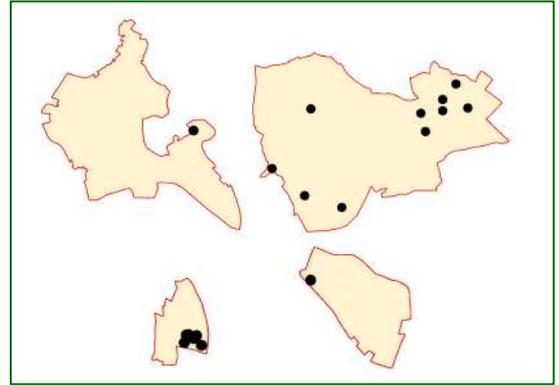
Surface : 2,87 ha

% surface du site : 0,41 %

Menaces et atteintes

Deux types de menaces ont été identifiées sur le site :

- pâturage conduisant à une déstructuration du sol et des communautés végétales ;
- eutrophisation (pâturage, fertilisation des parcelles adjacentes, eutrophisation des eaux) conduisant à la densification des communautés qui se ferment et s'appauvrissent en espèces.



État de conservation

Sur le plan de la composition floristique et de la structure, l'habitat apparaît en état de conservation variables avec des individus en bon état de conservation sur des surfaces significatives. Toutefois, le plus souvent les communautés sont densifiées et légèrement eutrophisées.

Typicité et représentativité sitologique

Au regard de sa composition floristique et de son état de conservation et en comparaison avec les référentiels de descriptions des habitats communautaires, le Marais de transition à Laïche rostrée se révèle typique de l'habitat communautaire 7140. Du fait de son caractère mésotrophe, le Marais de transition à Lotier des fanges et Comaret est peu typique.

Avec une occurrence correspondant à 0,41 % de la surface du site, l'habitat présente une très faible représentativité sitologique. Cependant, du point de vue des zones humides, il demeure représentatif de ces milieux et présente sur le site des surfaces potentielles d'expression très importantes.

Dynamique

Ce type de végétation est normalement stable à long terme. Seulement l'eutrophisation et la déstructuration des sols par pâturage semble induire une dynamique dont le résultat est la constitution de jonçaises, de comarais ou de cariçaises denses.

Le boisement des parcelles adjacentes et l'ombrage ainsi porté ne remet pas en cause la structuration des communautés (si les écoulements restent constants et de qualité) mais entraînent un appauvrissement de la diversité floristique. [Ces zones boisées sont rapprochées de la Boulaie-pinède à Ményanthe trèfle-d'eau - *Potentillo erectae*-*Betuletum menyanthetosum*]

Sur le site de Véron, les communautés sont envahies par la Roselière à Masette (*Typha latifolia*) ce qui est imputable à une dégradation de la qualité des eaux.

Gestion et conservation

Statut socio-économique

/

Objectifs et gestion conservatoires

Dans une optique de maintien des zones humides communautaires, cet habitat constitue un enjeu de conservation majeur compte tenu de sa rareté et des menaces qui pèsent sur lui sur le site. Le maintien de l'habitat en bon état de conservation nécessite de réfléchir :

- à la gestion du pâturage en mesurant l'impact du piétinement et en envisageant la possibilité de mise en place d'exclos ;
- à la gestion de la qualité des eaux en prenant en compte le fonctionnement hydrologique des zones humides et en identifiant la nature et l'origine d'une éventuelle dégradation de la qualité des eaux ;
- à la restauration des communautés en mauvais état de conservation, dont les modalités doivent être définies.



Hêtraies-sapinières des sols acides

9120 : "Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois à *Ilex* et parfois à *Taxus* (*Quercion robori-petraeae* ou *Ilici-Fagenion*)"

Cahiers d'habitats Natura 2000

9120-4 : Hêtraies acidiphiles à Houx et Luzule des neiges

Correspondance catalogue PNR Monts Ardèche

Fiche 84 : Hêtraies-sapinières montagnardes acidiphiles

Phytosociologie

Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae W.Lohmeyer & Tüxen in Tüxen 1954

Ilici aquifolii-Fagenion sylvaticae (Braun-Blanq. 1967) Rivas Mart. 1973

Solidago virgaureae-Fagetum sylvaticae (Cusset 1964) Renaux, Timbal, Gauberville, Thébaud, Bardat, Lalanne, J.-M.Royer & Seytre 2020

Hêtraie-sapinière à Solidage verge d'Or (*Solidago virgaurea*)

Statut communautaire

IC : habitat d'intérêt communautaire

Seuls les peuplements où le Hêtre est présent dans la strate arborée relèvent de la Directive.

CORINE biotopes

41.12 : Hêtraies atlantiques acidiphiles

EUNIS

G1.62 : Hêtraies acidophiles atlantiques

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles, exigences écologiques

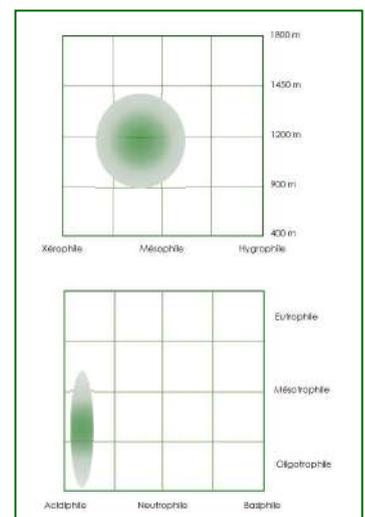
Ces forêts montagnardes sont inféodées à des sols acides à humus de type moder, présentant une réserve en eau moyenne. On les rencontre sur les versants et sommets des ondulations du plateau cristallin.

Forêt mésophile acidiphile de l'étage montagnard du Massif central ; sols oligotrophes à mésotrophes.

Physionomie et structure

Sur le site, cette forêt peu fréquente, est principalement représentée par des pinèdes-hêtraies, constituées d'une strate haute et claires de pins sous laquelle de jeunes arbres de hêtres se développent. On observe rarement des sapinières, d'ailleurs probablement plantées. La strate arbustive, faiblement diversifiée, est peu développée, marquée par le Sorbier des oiseleurs et des hêtres. La strate herbacée, clairsemée et pauvre en espèces, est dominée par la Canche flexueuse ou la Myrtille.

Hêtraie-pinède ou sapinière.



Composition floristique, espèces végétales diagnostiques

Arbres

Hêtre - *Fagus sylvatica**
Sapin pectiné - *Abies alba**
Pin sylvestre - *Pinus sylvestris*

Arbustes

Sorbier des oiseleurs - *Sorbus aucuparia*
Houx - *Ilex aquifolium**

Herbacées

Canche flexueuse - *Avenella flexuosa**
Fougère dilatée - *Dryopteris dilatata**
Gaillet des rochers - *Galium saxatile**
Luzule des neiges - *Luzula nivea**
Maïanthème à deux feuilles - *Maianthemum bifolium*
Mélampyre des prés - *Melampyrum pratense**
Préanthe pourpre - *Prenanthes purpurea**
Myrtille - *Vaccinium myrtillus**
Véronique officinale - *Veronica officinalis**

*Espèces citée dans les manuels de référence (EUR 27 ou Cahiers d'habitats Natura 2000)

Aire de répartition

L'habitat générique présente une aire de répartition européenne atlantique. L'habitat élémentaire est, quant à lui, connu dans le Massif central et les Pyrénées. L'association représentée ici est typique du Massif central.

État de l'habitat

Intérêt patrimonial

L'habitat générique est fréquent en France. L'habitat élémentaire et le groupement du site sont peu fréquents en France mais communs dans le Massif central et en région Rhône-Alpes.

Rareté France : peu fréquent
Rareté Rhône-Alpes : commun (C)
Menaces Rhône-Alpes : Préoccupation mineure (LC)



Préanthe pourpre



Canche flexueuse



Mélampyre des prés



Maïanthème à deux feuilles

Répartition sur le site

Surface : 12,6 ha

% surface du site : 1,81 %

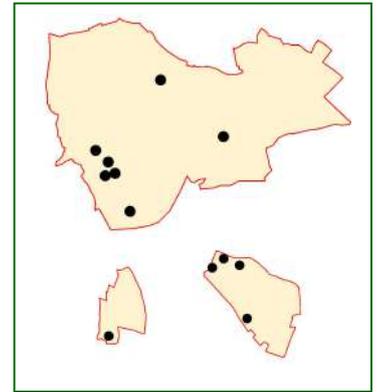
Menaces et atteintes

Deux types de menaces potentielles pourraient s'exprimer sur le site :

- conversion des boisements en plantation de résineux ou en prairies ;
- gestion forestière par des coupes à blanc.

État de conservation

Sur le plan de la composition floristique et de la structure, l'habitat apparaît globalement en mauvais état de conservation : les communautés du site sont juvéniles et peu diversifiées.



Typicité et représentativité sitologique

Au regard de sa composition floristique et de son état de conservation, l'habitat se révèle peu typique de l'habitat communautaire 9120.

Avec une occurrence correspondant à 1,81 % de la surface du site, l'habitat présente une faible représentativité sitologique.

Dynamique

Les hêtraies-pinèdes constituent des peuplements juvéniles qui, en l'absence d'intervention, pourraient évoluer à terme vers des hêtraies ou des hêtraies-sapinières qui constituent le stade climacique montagnard des sols acides du Massif central.

Gestion et conservation

Statut socio-économique

Ces hêtraies-pinèdes présentent un intérêt socio-économique vraisemblablement lié à la production de bois de chauffage.

Objectifs et gestion conservatoires

Au regard des surfaces qu'il occupe de son état de conservation et de son intérêt patrimonial, cet habitat représente un faible enjeu de conservation. D'intérêt communautaire, il doit néanmoins être maintenu sur le site et les parcelles qui l'hébergent pourraient faire l'objet de contrat de "libre-évolution" permettant la maturation des communautés.

Actions de gestion de conservation

Non intervention ou sylviculture douce.



Boulaies pubescentes-Pinèdes montagnardes tourbeuses 91D0 : "Tourbières boisées"

Cahiers d'habitats Natura 2000

91D0-1.2 : Boulaies pubescentes tourbeuses de montagne

91D0-2 : Pineraias tourbeuses à Pin sylvestre

Correspondance catalogue PNR Monts Ardèche

Non pris en compte

Phytosociologie

Betulion pubescentis W.Lohmeyer & Tüxen ex Oberd. 1957

1. **Potentillo erectae-Betuletum albae typicum** Thébaud, C.Roux, C.-E.Bernard & Delcoigne 2014

Boulaie-pinède à Potentille tormentille (*Potentilla erecta*)

2. **Potentillo erectae-Betuletum albae menyanthetosum trifoliatae** Thébaud, C.Roux, C.-E.Bernard & Delcoigne 2014

Boulaie-pinède à Ményanthe trèfle-d'eau (*Menyanthes trifoliata*)

3. **Molinia caerulea-Pinus sylvestris-G**

Boulaie-pinède à Molinie bleue (*Molinia caerulea*)

Eriophoro vaginati-Piceion abietis H.Passarge 1968

Vaccinio uliginosi-Betulenion pubescentis R.Boeuf 2014

4. **Sphagno capillifolii-Pinetum sylvestris** Issler ex Muller, Thébaud, Boeuf & Renaux in Boeuf 2014

Boulaie-pinède à *Sphagnum capillifolium*

Statut communautaire

PR : habitat prioritaire

CORINE biotopes

44.A12 : Bois de Bouleaux à Sphaignes et à Laïches

44.A2 : Bois tourbeux de Pins sylvestres

EUNIS

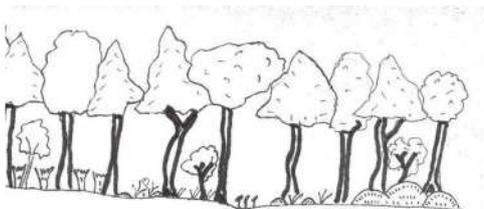
G1.512 : Boulaies à Sphaignes et à Laïches

G3.E22 : Pinèdes tourbeuses à Pin sylvestre hercyniennes

Caractères diagnostiques de l'habitat

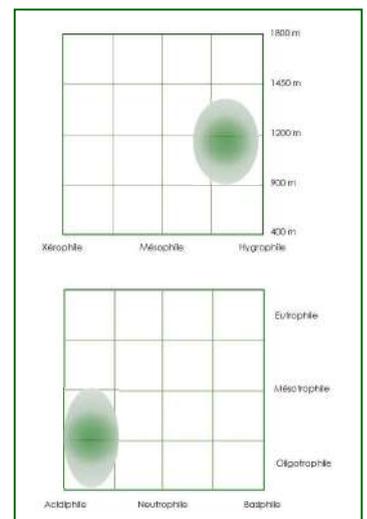
Caractéristiques stationnelles, exigences écologiques

Les forêts tourbeuses de la zone d'étude constituent des entités complexes sur le plan écologique puisqu'en fonction de l'humidité, de la nature plus ou moins tourbeuse et de la richesse en éléments nutritifs des sols, plusieurs groupements se reconnaissent. En outre, les communautés apparaissent souvent imbriquées et s'organisent alors en mosaïques spatiales étroites rendant parfois difficile l'identification des associations. Le schéma ci-dessous présente de manière théorique l'enchaînement topographique des différents groupements.



3 1 2 1 4

1. Sols humides tourbeux mésotrophes
Boulaie-pinède à Potentille tormentille
2. Sols très humides tourbeux oligotrophes à mésotrophes
Boulaie-pinède à Ményanthe trèfle-d'eau
3. Sols peu humides paratourbeux
Boulaie-pinède à Molinie bleue
4. Sols humides tourbeux oligotrophes
Boulaie-pinède à Sphagnum capillifolium

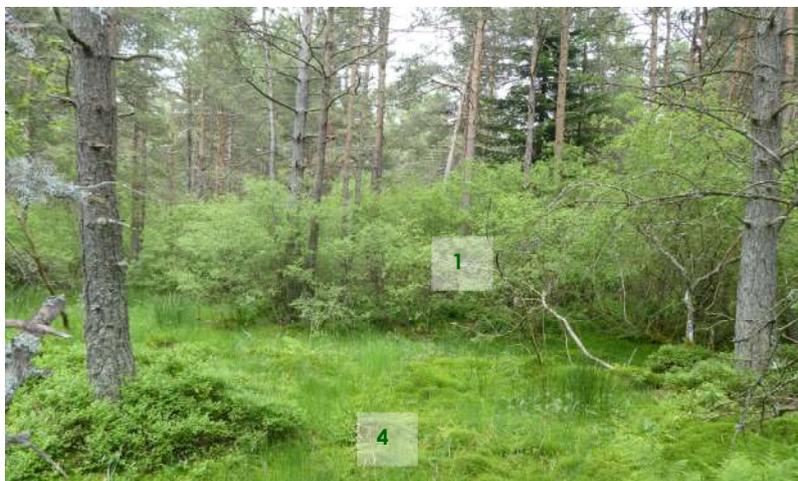


On peut reconnaître quatre compartiments écologiques principaux dont un exemple concret d'organisation est donné ci-dessous.



1. Sols humides tourbeux mésotrophes
Boulaie-pinède à Potentille tormentille
2. Sols très humides tourbeux oligotrophes à mésotrophes
Boulaie-pinède à Ményanthe trèfle-d'eau
représentée ici par un faciès à Laïche rostrée (*Carex rostrata*)
3. Sols peu humides paratourbeux
Boulaie-pinède à Molinie bleue
4. Sols humides tourbeux oligotrophes
Boulaie-pinède à Sphagnum capillifolium

Dans cette phytocœnose complexe, les arbres sont liés aux buttes tourbeuses. Il a été observé à plusieurs reprises que c'est la constitution de hauts-marais au sein de prairies tourbeuses ou de bas-marais qui permet l'implantation du Pin sylvestre. Dans les niveaux humides (1) c'est le Saule à oreillettes qui peut s'installer (photos ci-dessous) tandis que les niveaux très humides (2) restent toujours à des stades herbacés où l'ombrage de la canopée voisine induit une ambiance forestière (tant que les écoulements sont maintenus aucun ligneux ne se développe). Ces forêts représentent donc des juxtapositions de communautés dont certaines sont permanentes c'est à dire dynamiquement bloquées comme la Saulaie tourbeuse ou des formes ombragées de marais de transition à Comaret à Ményanthe trèfle d'eau.



1. Zone d'écoulement avec développement de la Saulaie
Saulaie tourbeuse à Sphagnum fallax et Saule à oreillettes
Les arbres poussent en périphérie de la saulaie s'implantant dans les zones tourbeuses moins humides
4. *Boulaie-pinède à Sphagnum capillifolium*
Représentée ici par un faciès à Polytrich commun (*Polytrichum commune*)

Ces complexes forestiers se rencontrent dans les larges dépressions humides du site. L'épaisseur de tourbe est variable de quelques décimètres à un mètre.

Forêts montagnardes mésohygrophiles (temporohygrophiles) à hyperhygrophiles, minérotrophiles, plus rarement ombrotrophiles.
Sols acides tourbeux ou paratourbeux oligotrophes à mésotrophes.

Physionomie et structure

La strate arborée est clairsemée le plus souvent dominée par le Pin sylvestre ; le Bouleau pubescent est parfois co-dominant, rarement dominant. La strate arbustive est principalement constituée de saules. La strate herbacée est, selon les groupements, structurée par la Molinie bleue (3), les sphaignes à petites têtes ou le Polytric commun (4), le Comaret et le Ményanthe trèfle d'eau avec le Populage des marais (2) ou bien présente l'aspect d'une prairie tourbeuse (3) à Jonc à fleurs aigües, Succise des prés, Scorsonère humble, Agrostide des chiens...

Pinède, boulaie-pinède ou (rarement) boulaie.

Composition floristique, espèces végétales diagnostiques

Ces différents types de boulaies-pineraies ont toute en commun un lot d'espèces principalement issues des prairies tourbeuses où s'acclimatent quelques espèces forestières (groupe 1). La Boulaie-pinède à Ményanthe trèfle-d'eau se différencie par des espèces qu'elle partage avec les bas-marais tremblants (groupe 2). Plus sèche, la Boulaie-pinède à Molinie bleue présente une certaine pauvreté en espèces hygrophile du groupe 1 et héberge des plantes plus mésophiles (groupe 3). Sur les sols les plus tourbeux, la Boulaie-pinède à *Sphagnum capillifolium* se reconnaît par la présence des éléments des hauts-marais (groupe 4).

Groupe 1

Arbres

Bouleau pubescent - *Betula pubescens**

Pin sylvestre - *Pinus sylvestris**

Arbustes

Saule à oreillettes - *Salix aurita* (et hybrides)

Sorbier des oiseleurs - *Sorbus aucuparia**

Herbacées

Agrostide des chiens - *Agrostis canina*

Renouée bistorte - *Bistorta officinalis*

Laïche noire - *Carex nigra**

Laïche bleuâtre - *Carex panicea*

Cirse des marais - *Cirsium palustre*

Orchis tacheté - *Dactylorhiza maculata*

Fougère dilatée - *Dryopteris dilatata**

Sélin des Pyrénées - *Epikeros pyrenaicum*

Prêle des bois - *Equisetum sylvaticum*

Jonc à fleurs aigües - *Juncus acutiflorus**

Lotier des fanges - *Lotus pedunculatus*

Molinie bleue - *Molinia caerulea**

Potentille érigée - *Potentilla erecta*

Succise des prés - *Succisa pratensis*

Scorsonère humble - *Scorzonera humilis*

Violette des marais - *Viola palustris**

Groupe 2

Trèfle d'eau - *Menyanthes trifoliata*

Comaret des marais - *Potentilla palustris*

Laïche rostrée - *Carex rostrata**

Myosotis de Lamotte - *Myosotis lamottiana*

Populage des marais - *Caltha palustris*

Groupe 3

Gentiane pneumonanthe - *Gentiana pneumonanthe*

Laïche ovale - *Carex leporina*

Myrtille - *Vaccinium myrtillus**

Nard raide - *Nardus stricta*

Fougère des chartreux - *Dryopteris carthusiana**

Groupe 4

Linaigrette vaginée - *Eriophorum vaginatum** (non observée sur le site)

Linaigrette à feuilles étroites - *Eriophorum polystachion*

Sphaignes 'à petites têtes' - *Sphagnum* sect. *Acutifolia**

Polytric commun - *Polytrichum commune**

*Espèces citée dans les manuels de référence (EUR 27 ou Cahiers d'habitats Natura 2000)

Aire de répartition

L'habitat générique présente une large aire de répartition européenne (atlantique, continentale, boréale). Les habitats élémentaires et les associations représentées ici sont connus dans les massifs montagneux hercyniens (Ardennes, Vosges, Jura, Massif central).



Potentille érigée



Molinie bleue



Orchis tacheté

État de l'habitat

Intérêt patrimonial

L'habitat générique est globalement rare et en régression en France, menacé par la pollution des eaux et le drainage. L'habitat élémentaire et les groupements du site sont rares et vulnérables dans le Massif central et en Rhône-Alpes. Au vue des surfaces qu'occupent les communautés et de la diversité des associations présentes, le site apparaît exceptionnel dans le Massif central et présente donc une forte responsabilité pour la conservation de cet habitat.

Rareté France : rare
Rareté Rhône-Alpes : rare (R)
Menaces Rhône-Alpes : vulnérable (VU)

Répartition sur le site

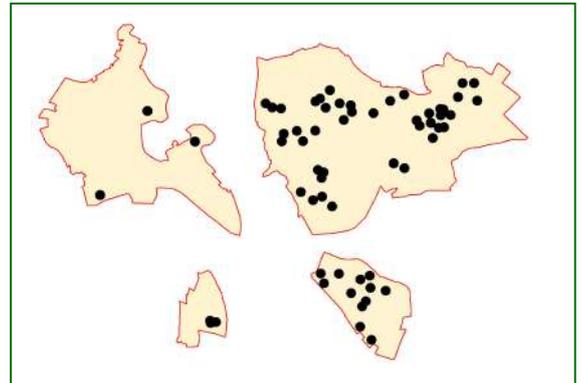
Surface : 53,63 ha

% surface du site : 7,72 %

Menaces et atteintes

La principale menace identifiée sur le site est le pâturage des sous-bois qui conduit à un tassement du sol et à une déstructuration des communautés végétales.

Plus ponctuellement, des communautés sont dégradées par le débardage avec des engins lourds.



État de conservation

Sur le plan de la composition floristique et de la structure, l'habitat apparaît globalement en bon état de conservation avec toutefois, des communautés dégradées par le piétinement du cheptel.

Typicité et représentativité sitologique

Au regard de sa composition floristique et de son état de conservation et en comparaison avec les référentiels de descriptions des habitats communautaires, l'habitat se révèle typique de l'habitat communautaire 91D0.

Avec une occurrence correspondant à 7,72 % de la surface du site, l'habitat présente une forte représentativité sitologique.

Dynamique

Les forêts tourbeuses de Pin sylvestre sont classiquement considérées comme un stade jeune de sapinières-boulaies turficoles matures (*Betulo pubescentis-Abietetum albae* Lemée ex Thébaud 2008) qui n'ont pas été contactées sur le site. L'évolution est lente et dépend de la constitution de la tourbe. Ces pinèdes dérivent des différents bas-marais, prairies tourbeuses et pelouses humides décrits dans cette étude, avec l'implantation directe du Pin sylvestre et des saules.

Gestion et conservation

Statut socio-économique

Ces forêts tourbeuses présentent un intérêt socio-économique très limité.

Objectifs et gestion conservatoires

Dans une optique de maintien des habitats communautaires des zones humides et compte tenu de son intérêt patrimonial, cet habitat constitue un enjeu de conservation très important.

Actions de gestion de conservation

Libre évolution

Proscrire le pâturage



Aulnaie-frênaie rivulaire montagnarde

91E0 : "Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (Alno-Padion, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)"

Cahiers d'habitats Natura 2000

91E0-6 : Aulnaies-frênaies de rivières à eaux rapides à Stellaire des bois sur alluvions siliceuses

Correspondance catalogue PNR Monts Ardèche

Fiche 90 : Aulnaies-Frênaies alluviales collinéennes et montagnardes

Statut communautaire

PR : habitat prioritaire

CORINE biotopes

44.32 : Bois de Frênes et d'Aulnes des rivières à débit rapide

EUNIS

G1.212 : Bois des rivières à débit rapide à *Fraxinus* et *Alnus*

Phytosociologie

Alnion incanae Pawł. in Pawł., Sokołowski & Wallisch 1928

Ranunculo aconitifolii-Alnetum glutinosae Billy ex Le Hénaff & Renaux in Renaux, Le Hénaff & Choynet 2015 **typicum**

Aulnaie-frênaie à Renoncule à feuilles d'Aconit (*Ranunculus aconitifolius*) [fr6]

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles, exigences écologiques

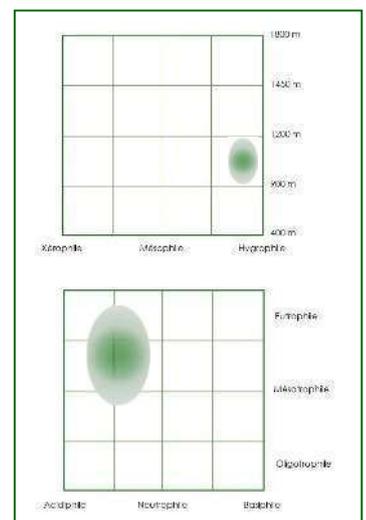
Cette aulnaie localisée sur le site, se développe en marge du Ruisseau de la Rèche, affluent de l'Eyrieux, le long de l'Eyrieux amont et au niveau de ruisseaux adjacents au Lac de Devesset. Elle est liée aux alluvions sablo-limoneuses développant des sols eutrophes riches en matière organique et peu acides.

Aulnaie-frênaie montagnarde des rivières à écoulement rapide sur substrat cristallin comme volcanique.

Physionomie et structure

Cette forêt constitue des linéaires plus ou moins étroits. Elle forme des boisements d'Aulne glutineux et de Frêne commun sous lesquels la strate herbacée est dominée par la Renoncule à feuille d'aconit. Elle apparaît parfois en mosaïque avec la Saulaie montagnarde des sols minéraux (fu4).

Aulnaie, aulnaie-frênaie.



Composition floristique, espèces végétales diagnostiques

Arbres

Aulne glutineux - *Alnus glutinosa**
Frêne commun - *Fraxinus excelsior**

Arbustes

Saule à oreillettes - *Salix aurita* (et hybrides)

*Espèces citées dans les manuels de référence (EUR 27 ou Cahiers d'habitats Natura 2000)

Herbacées

Cerfeuil hirsute - *Chaerophyllum hirsutum**
Renoncule à feuilles d'aconit - *Ranunculus aconitifolius**
Doronic d'Autriche - *Doronicum austriacum**
Myosotis de Lamotte - *Myosotis lamottiana*
Angélique des bois - *Angelica sylvestris*
Fougère femelle - *Athyrium filix-femina*
Renouée bistorte - *Bistorta officinalis*
Silène dioïque - *Silene dioica*

Aire de répartition

L'habitat générique présente une large aire de répartition européenne (atlantique, continentale, boréale). L'habitat élémentaire est connu des massifs hercyniens montagnards français (Ardennes, Vosges, Massif central). L'association représentée ici est typique du Massif central.



Renoncule à feuilles d'aconit



Cerfeuil hirsute



Fougère femelle

État de l'habitat

Intérêt patrimonial

L'habitat générique est globalement fréquent mais en régression en France. L'habitat élémentaire et les groupements du site sont communs dans le Massif central et en Rhône-Alpes.

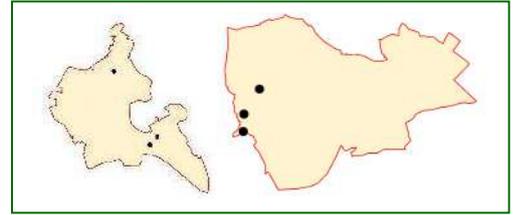
Rareté France : fréquent
Rareté Rhône-Alpes : commun (LC)
Menaces Rhône-Alpes : préoccupation mineure (LC)

Répartition sur le site

Surface : 2,2 ha
% surface du site : 0,32 %

Menaces et atteintes

La principale menace identifiée sur le site est liée à l'exploitation forestière avec localement la plantation de bouquets de résineux et la coupe des arbres favorisant l'installation de la saulaie.



État de conservation

Sur le plan de la composition floristique et de la structure, l'habitat apparaît en état de conservation variable avec des communautés en bon ou mauvais état de conservation.

Typicité et représentativité sitologique

Au regard de sa composition floristique et de son état de conservation et en comparaison avec les référentiels de descriptions des habitats communautaires, l'habitat se révèle typique de l'habitat communautaire 91E0.

Avec une occurrence correspondant à 0,32 % de la surface du site, l'habitat présente une très faible représentativité sitologique.

Dynamique

Ces forêts constituent le stade climacique montagnard des alluvions humides.

Gestion et conservation

Statut socio-économique

Ces forêts présentent un intérêt socio-économique limité (coupe des frênes pour le bois de chauffage).

Objectifs et gestion conservatoires

Parce qu'il s'agit d'un habitat prioritaire de la Directive, cet habitat constitue un enjeu de conservation important. Il mériterait néanmoins localement restauration.

Actions de gestion de conservation

Libre évolution



Annexe 4

Mise à jour du formulaire standard de données

Éléments pour la réactualisation du Formulaire standard de données
FR8201667 - Tourbières du plateau de Saint-Agrève

La méthode d'évaluation suit les préconisations du 'Guide méthodologique de Saisie des Formulaires Standards de Données des sites Natura 2000' (ROUYEYROL et al. 2015).

3 . Informations écologiques

3.1 Types d'habitats présents

Types d'habitats inscrits à l'annexe I				Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Qualité des données	Représentativité	Superficie relative	Statut de conservation	Évaluation globale
3260-IC : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i> [code CH : 3260-1]		0,10 (0,05 %)	G	D	C	B	C
5120-IC : Formations montagnardes à <i>Cytisus purgans</i> [code CH : 5120-1]		0,84 (0,46 %)	G	D	C	B	C
5130-IC : Formation à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires [code CH : 5130-2]		0,01 (0,001 %)	G	D	C	C	C
6230-PR : Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes [code CH : 6230-4, 6230-8]	X	18,66 (10,31 %)	G	B	C	B	B
6410-IC : Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>) [code CH : 6410-11]		6,86 (3,79 %)	G	B	C	B	B
6430-IC : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin [code CH : 6430-2, 6430-4]		4,03 (2,23 %)	G	C	C	B	C
6510-IC : Pelouses maigres de fauche de basse altitude [code CH : 6510-7]		7,78 (4,30 %)	G	C	C	C	C
6520-IC : Prairies de fauche de montagne [code CH : 6520-1]		17,10 (9,45 %)	G	B	C	B	B
7110-PR : Tourbières hautes actives [code CH : 7110-1]	X	0,25 (0,14 %)	G	D	C	C	C
7140-IC : Tourbières de transition et tremblantes [code CH : 7140-1]		1,26 (0,70 %)	G	B	C	C	C
9120-IC : Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Illici-Fagenion</i>) [code CH : 9120-3]		1,35 (0,75 %)	G	D	C	C	C
91D0-PR : Tourbières boisées [code CH : 91D0-1.2, 91D0-2]	X	11,76 (6,50 %)	G	A	C	A	A
91E0-PR : Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>) [code CH : 91E0-6]	X	0,21 (0,12 %)	G	D	C	C	C

• PF : Forme prioritaire de l'habitat.

• Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

• Représentativité : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».

• Superficie relative : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % .

• Conservation : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite». • Evaluation globale : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative»

N.B. : L'habitat 7120 initialement mentionné dans la version précédente du FSD et dans le Document d'objectifs n'a pas été revu en 2020. Il semblerait avoir disparu du site sous l'effet du pâturage et de sa conversion en prairie humide.

3.3. Autres espèces importantes de la flore et de la faune

Groupe	Espèce	Présence à confirmer	Cat.	Motivation	Remarque
P	<i>Arnica montana</i>		R	DHFF	Annexe V
P	<i>Gentiana lutea</i>		P	DHFF	Annexe V
P	<i>Sphagnum div. sp.</i>		C	DHFF	Annexe V
P	<i>Sparganium emersum</i>		V	Autre	Protection régionale
P	<i>Thelypteris palustris</i>		R	Autre	Protection régionale
P	<i>Pedicularis palustris</i>		V	Autre	Menaces régionales (EN)
P	<i>Drosera rotundifolia</i>	X		Autre	Protection nationale
	<i>Poa palustris</i>	X		Autre	Protection régionale
P	<i>Carex diandra</i>	X		Autre	Menaces régionales (EN)
P	<i>Utricularia vulgaris</i>			Autre	Protection régionale

Les populations connues d'Utriculaire de la Montagne ardéchoise, correspondent à *Utricularia australis* (taxon non protégé et quasi menacé en Rhône-Alpes) longtemps confondu avec *U. vulgaris*.

4. Description du site

4.1 Caractère général du site

Autres caractéristiques du site

Le site se compose de 4 secteurs distincts :

- le lac de Devesset : lac de barrage très touristique,
- le lac de Véron : ancienne zone humide transformée en lac de petite taille,
- le secteur de Rochessac : complexe de zones humides en mosaïque,
- le secteur de Pontet : complexe de zones humides en mosaïque.

Il se trouve sur la bordure orientale du Massif Central sur le Plateau de Saint-Agrève, petite région naturelle qui compose un prolongement sud-est du plateau cristallin du Velay, surplombant les Boutières ou Haut-Vivarais. Le sous-bassement de la zone d'étude est principalement composé de roches appartenant à la série métamorphique du Vivarais occidental. Très localement une partie d'un petit massif intrusif de granite du Velay affleure dans la partie sud du site de Rochessac. Le site est inclus dans le bassin versant amont de l'Eyrieux, rivière qui prend source au nord du Lac de Devesset. Il constitue un ensemble de têtes de bassin représenté par des vallons évasés aux reliefs peu marqués, alimentés par des sources. La circulation des eaux dans ces zones a été, probablement de longue date, contrôlée avec la mise en place d'un réseau important de rases, rigoles ou drains à des fins sylvo-pastorales. Ce réseau est à l'origine de l'extension de parcelles peu humides, s'engorgeant sur des périodes relativement courtes, où s'implantent des pelouses et prairies remarquables sur le plan patrimonial. Avec des habitats inféodés aux sols acides, un contexte climatique montagnard froid, pas trop arrosé marqué par des influences cévenoles, la végétation est typique de la bordure cristalline sud-orientale du Massif central avec la présence d'associations, de pelouses sèches en particulier, attachées à ce secteur (endémiques). On en retrouve des équivalents à l'étage montagnard des Cévennes et des Boutières.

Vulnérabilité : Les tourbières possèdent une dynamique relativement lente et doivent bénéficier de protection ou d'une gestion appropriée. Le non-drainage et le contrôle des intrants agricoles et des effluents urbains en amont s'impose. Une grande majorité des habitats communautaires est tributaire de la gestion agricole extensive dont le maintien est le garant de leur conservation.

4.2 Qualité et importance

Les tourbières du plateau de Saint-Agrève sont de taille relativement importante, ce qui permet la présence de nombreux reptiles et amphibiens. Elles recèlent une végétation rare et typique. Outre leur intérêt patrimonial, les tourbières par leur fort pouvoir de rétention d'eau, participent à la régulation des débits des cours d'eau. La particularité de ce site réside aussi dans la présence d'un type de zone humide rare : les tourbières boisées.

Les surfaces occupées par les tourbières boisées (91D0) sont remarquables. Ordinairement dans la montagne ardéchoise et plus généralement dans le Massif central, ces forêts sont rares et liées à des stations de faible étendue. Elles présentent une diversité phytocœnotique maximale et constituent donc un enjeu très important de conservation pour le site. De même, le sous-type humide des pelouses à Nard raide (6230 – *Nardo strictae-Juncion squarrosi*), récemment considéré comme communautaire (GAUDILLAT & PONCET 2019), présente une extension importante. Au regard des surfaces occupées et de l'état de conservation de ces deux habitats, il ne semble vraisemblablement pas exister de site équivalent en Ardèche. Il faut également souligner l'importante étendue des prairies tourbeuses (6410) et des marais de transition (7140), habitats généralement peu surfaciques.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions (code)	Libellé	Pollution	Intérieur / Extérieur
L	A02.03	Retournement de prairies		I
M	A03.01	Fauche intensive ou intensification		I
M	A04.01	Pâturage intensif		I
L	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	A08	Fertilisation		B
L	B02.02	Coupe forestière		I
M	B02.03	Élimination du sous-bois		I
H	G01.01	Sports nautiques		I
H	G01.8	Autres activités de plein air et loisirs		I
H	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces		B
L	J02.02	Extraction de sédiments		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions (code)	Libellé	Pollution	Intérieur / Extérieur
H	A04.02	Pâturage extensif		I
H	A03.02	Fauche non intensive		I

• Importance : H = grande, M = moyenne, L = faible.

• Pollution : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

• Intérieur / Extérieur : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux



Annexe 5

Fiche de métadonnées

FICHE DE MÉTADONNÉES
(inspiré de la norme européenne PR ENV 12657)

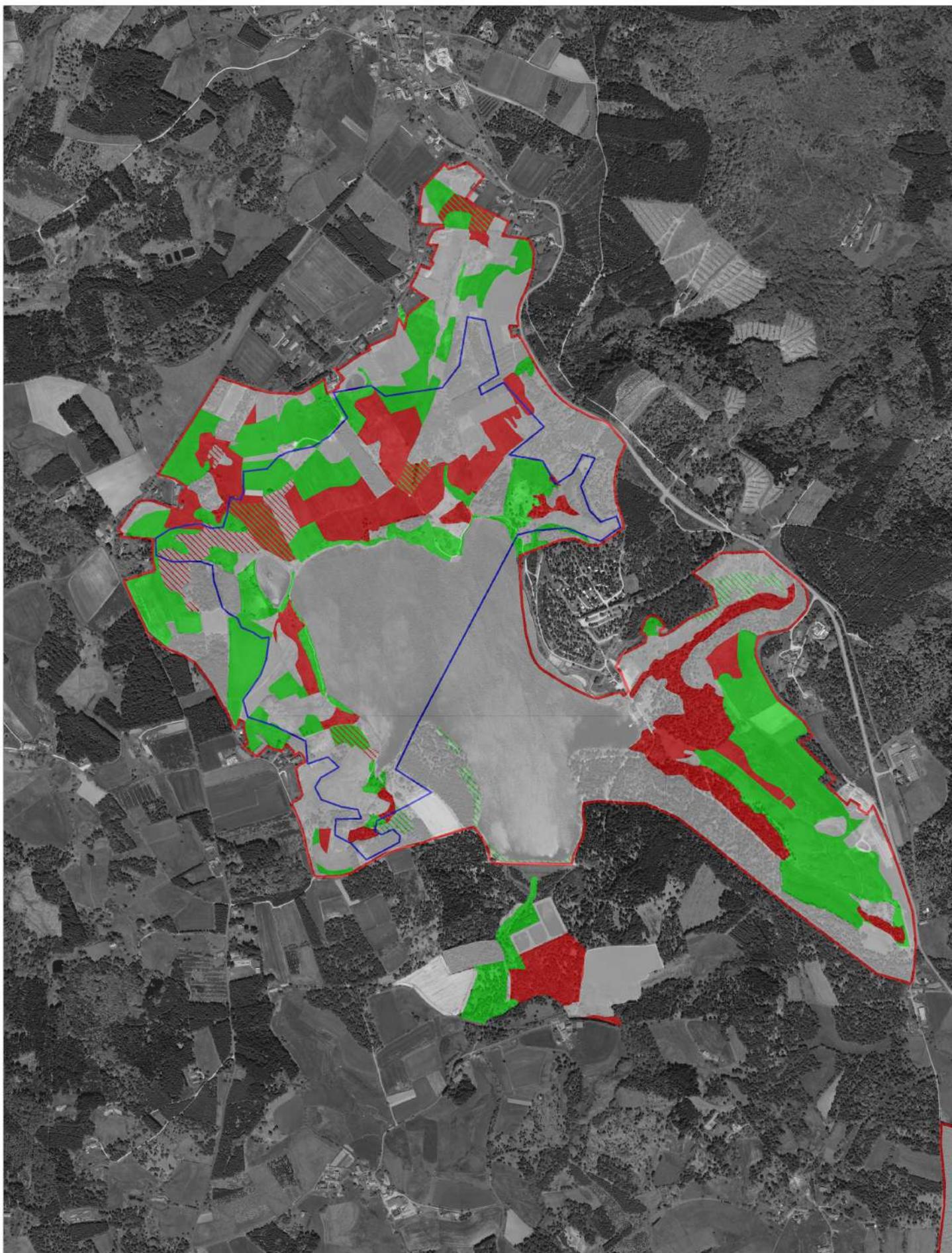
IDENTIFICATION DU SITE D'ÉTUDE	
Nom du site	Tourbières du plateau de Saint-Agrève (B22)
Numéro national	FR8201667
Objectif d'étude	Cartographie et évaluation des habitats et de la flore remarquable
Objectif d'étude	
Gestionnaire ou maître d'ouvrage :	PNR des Monts d'Ardèche
Année de rendu final	2020
Période de mise à jour	avr-2020, fév-2021
Surface totale du site :	181 ha
Surface de la zone d'étude	695 ha
PROSPECTIONS DE TERRAIN	
Auteur (s)	Guillaume Choisnet
Organisme(s)	Cœnose
Période de terrain	avril-septembre 2020
Fond cartographique utilisé	orthophoto IGN 2014
Echelle de travail	1:5000
Région	Rhône-Alpes
Communes concernées	Saint-Agrève, Devesset, Saint-Jeure-d'Andaure
Type(s) d'inventaire(s) et mode(s) de reconnaissance	Inventaire de terrain
NUMÉRISATION ET SAISIE DES DONNÉES ATTRIBUTAIRES	
Titre du lot de données	FR8201667_StAgréve_Cœnose
Résumé	
Auteur (s)	Aurélien Fournier, Guillaume Choisnet
Organisme(s)	Cœnose
Echelle de numérisation	1:3000
Date de première saisie	01/10/2020
Date de dernière modification	29/11/2020
Logiciel SIG	Quantium GIS
Version du moteur SIG	3.4
Mode de numérisation	<input checked="" type="checkbox"/> Table à numériser <input type="checkbox"/> Scan de la minute de terrain, géoréférencement par l'utilisateur, vectorisation écran des contours <input checked="" type="checkbox"/> Report à vue à l'écran sur fond géoréférencé
RAPPORT ET NOTICES DESCRIPTIVES	
Auteur (s)	Guillaume Choisnet
Organisme(s)	Cœnose
Titre de la notice	Inventaire et cartographie de la flore remarquable et des habitats du Site Natura 2000 FR8201667 « Tourbières du Plateau de Saint-Agrève »
Mots clés	Cartographie, typologie, évaluation patrimoniale, Natura 2000
Résumé	Cartographie et évaluation des habitats et de la flore remarquable.
TABLES DE DONNÉES	
Opérateur de cartographie	Aurélien Fournier
Organisme de diffusion	Cœnose
TABLE HABITATS	
Nom de la table	FR8201667_habitats_polygone £
Nombre d'enregistrement	989
Dernière date de modification	29/11/2020
Projection	Lambert 93
TABLE DONNÉES HABITATS	
Nom de la table	FR8201667_habitats_données £
Nombre d'enregistrement	1140
Dernière date de modification	25/02/2021
TABLE DÉGRADATION	
Nom de la table	FR8201667_habitats_degradation £
Nombre d'enregistrement	420
Dernière date de modification	28/11/2020
TABLE GESTION	
Nom de la table	/
Nombre d'enregistrement	/
Dernière date de modification	/
RELEVÉS PHYTOSOCIOLOGIQUES	
Nom de la table	FR8201667_relevés_points £
Nombre d'enregistrement	23
Dernière date de modification	26/02/2021
Projection	Lambert 93
ESPÈCES PTS	
Nom de la table	FR8201667_taxons_polygones £
Nombre d'enregistrement	17
Dernière date de modification	25/02/2021
Projection	Lambert 93
CONTRÔLE ET VALIDATION	
Auteur (s)	Guillaume Choisnet
Organisme(s)	Cœnose
Année de réalisation	2020
Vérification et correction des erreurs de topologie	oui
Vérification des polygones vides	oui
Nombre de polygones vides	0
Raisons	/



Annexe 6

Cartes

- Carte 1 : Le statut des habitats relevant de la Directive HFF
- Carte 2 : Les habitats relevant de la Directive HFF
- Carte 3 : Les états de conservation des habitats communautaires
- Carte 4 : Les groupements végétaux dominants
- Carte 5 : Les groupements menacés et rares en Rhône-Alpes
- Carte 6 : Les habitats dominants selon la typologie EUNIS
- Carte 7 : Les espèces végétales remarquables en Rhône-Alpes
- Carte 8 : La diversité phytocœnotique des zones humides
- Carte 9 : Les secteurs d'étude
- Carte 10 : Les systèmes écologiques
- Carte 11 : Localisation des relevés phytosociologiques
- Carte 12 : Les niveaux de prospection de la campagne de terrain

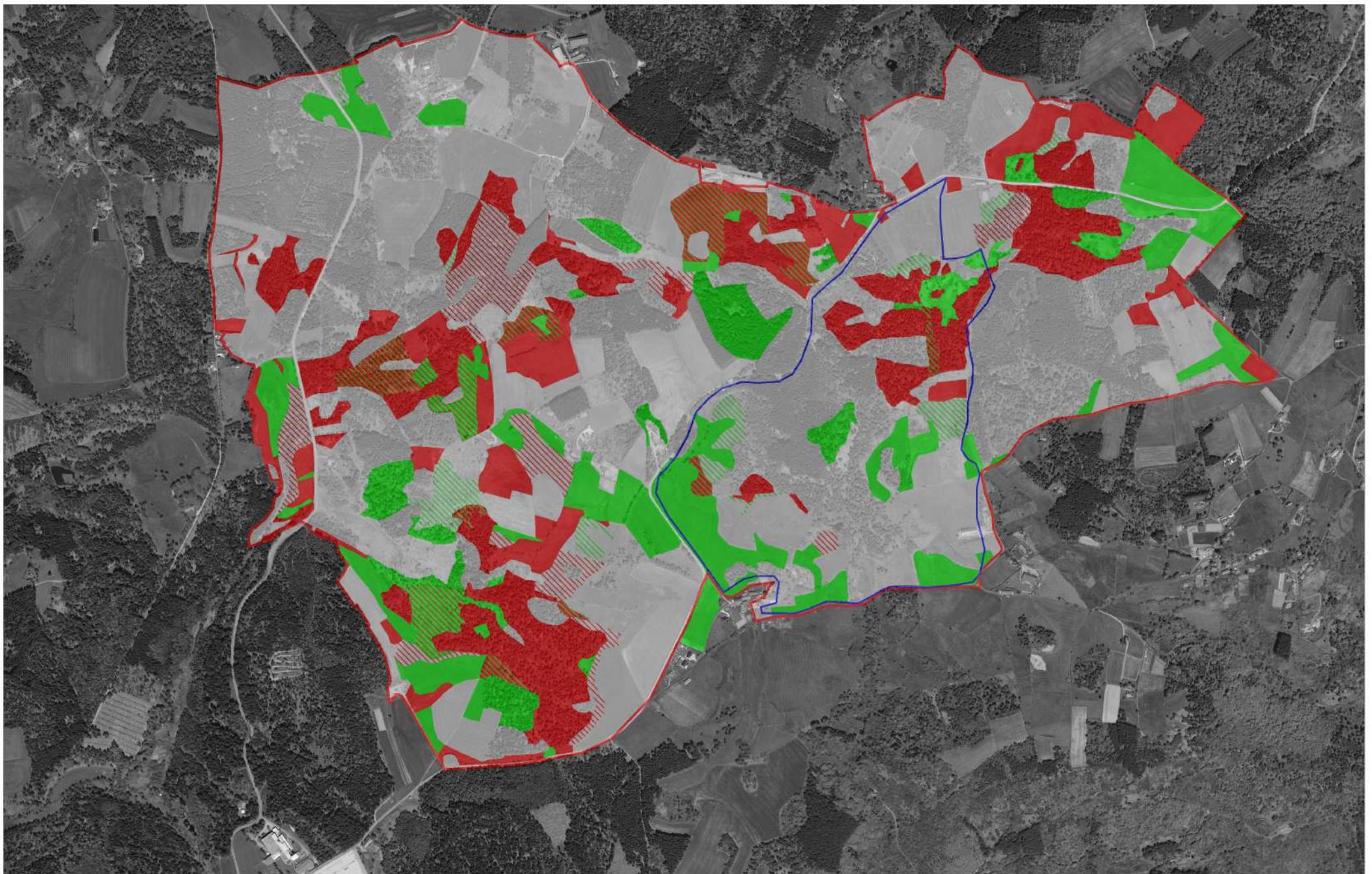


Carte 1a : Le statut des habitats relevant de la Directive HFF



- | | | | |
|---|---|---|---------------------------|
|  | Habitat d'intérêt communautaire |  | Habitat non communautaire |
|  | Habitat d'intérêt communautaire prioritaire |  | Habitat dominant |
|  | Périmètre avec les extensions |  | Habitat non dominant |
|  | Périmètre Natura 2000 | | |

Echelle : 1/10000
fond cartographique : BD Ortho 2017



Carte 1b : Le statut des habitats relevant de la Directive HFF



- Habitat d'intérêt communautaire
- Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

- Habitat non communautaire
- Habitat dominant
- Habitat non dominant

- Périmètre avec les extensions
- Périmètre Natura 2000

Echelle : 1/10000
fond cartographique : BD Ortho 2017



Carte 1c : Le statut des habitats relevant de la Directive HFF



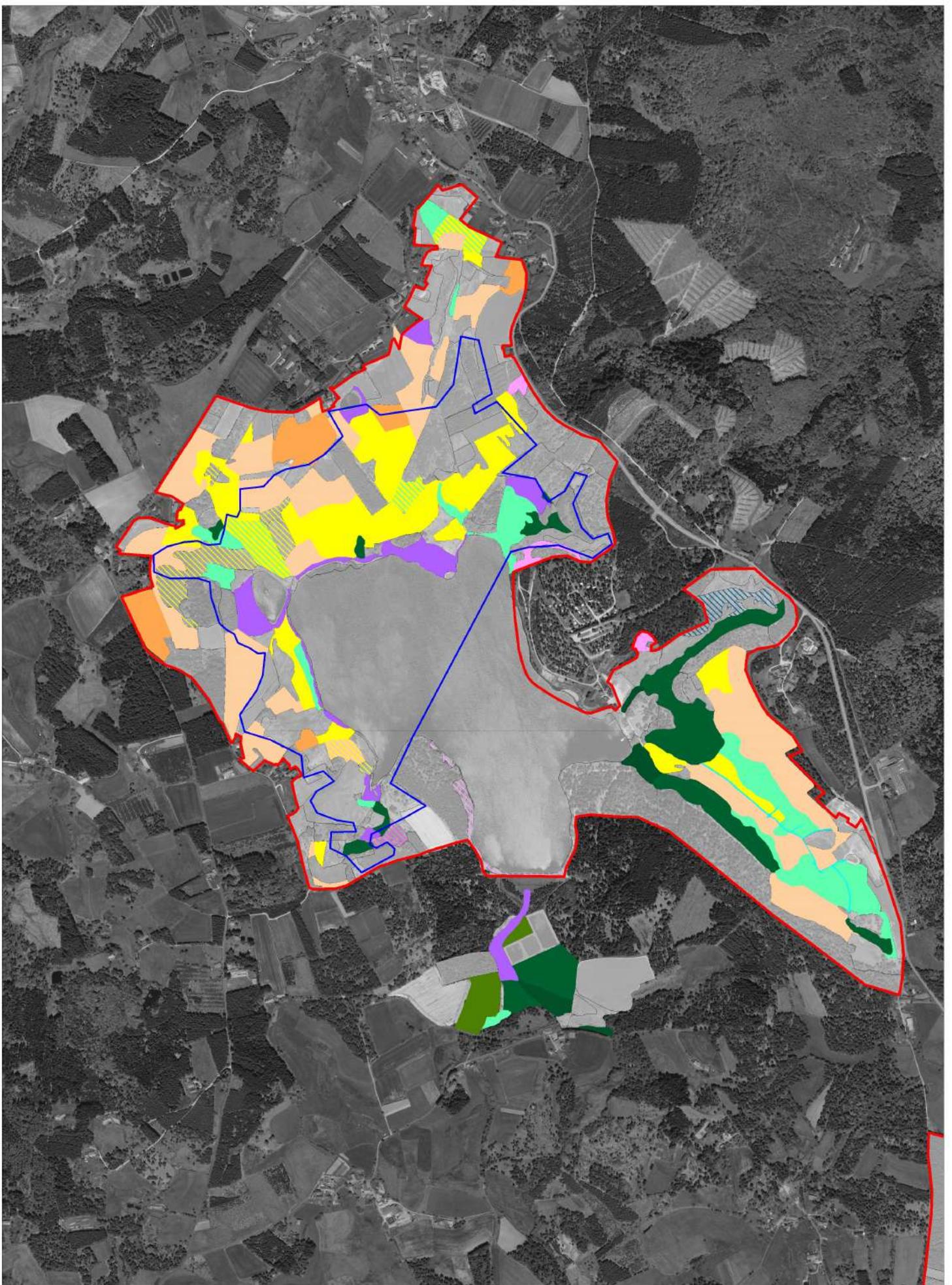
- | | | | |
|---|---|---|---------------------------|
|  | Habitat d'intérêt communautaire |  | Habitat non communautaire |
|  | Habitat d'intérêt communautaire prioritaire |  | Habitat dominant |
|  | Périmètre avec les extensions |  | Habitat non dominant |
|  | Périmètre Natura 2000 | | |

Echelle : 1/10000
fond cartographique : BD Ortho 2017

Légende

Carte 2 : Les habitats relevant de la Directive HFF

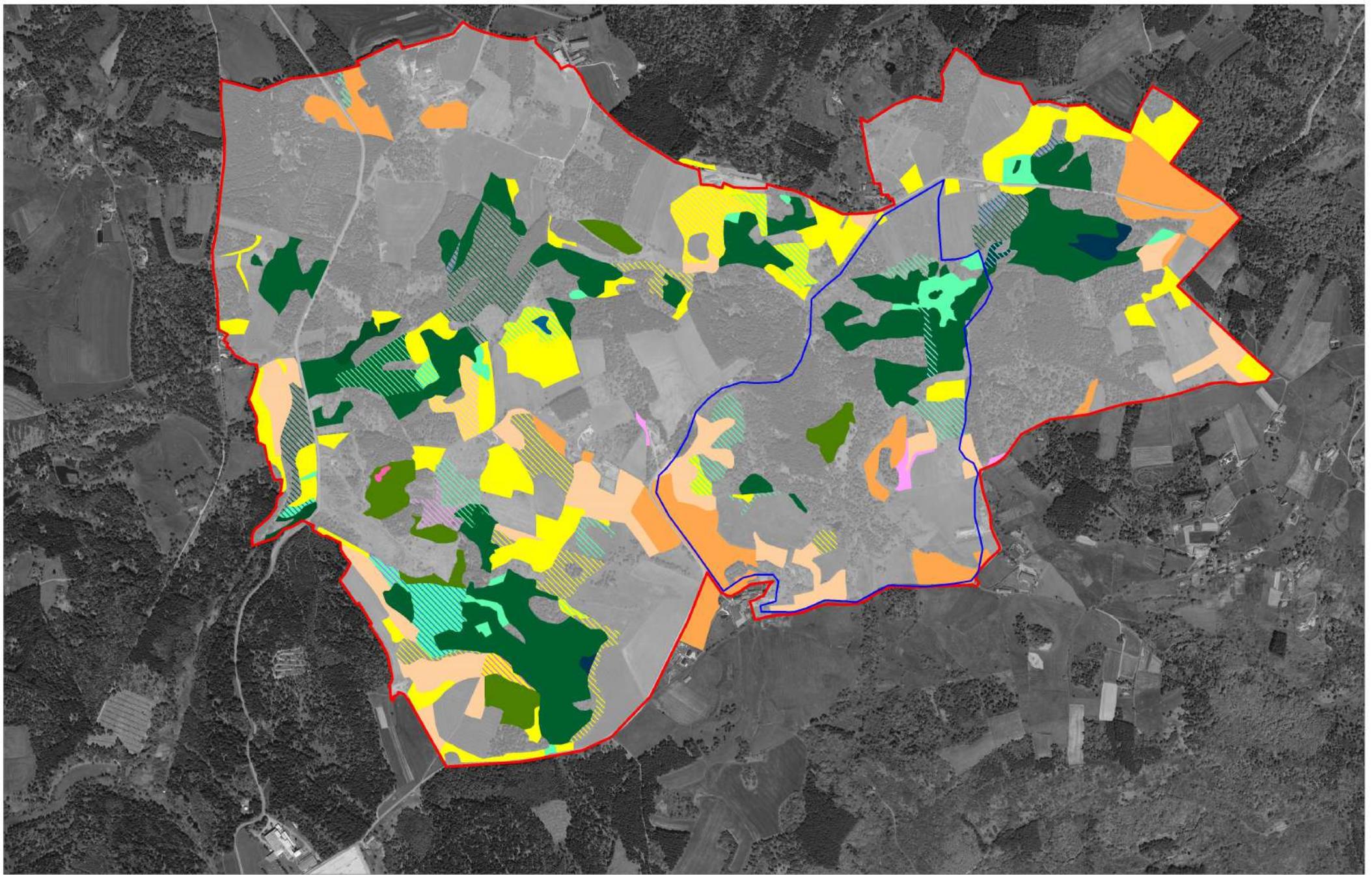
- | | | | |
|---|---------------------------|---|-------------------------------|
|  | Habitat non communautaire |  | Périmètre avec les extensions |
|  | Habitat dominant |  | Périmètre Natura 2000 |
|  | Habitat non dominant | | |
-
- | | |
|---|---|
|  | 3130 : Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea |
|  | 3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion |
|  | 4030 : Landes sèches européennes |
|  | 5120 : Formations montagnardes à Cytisus purgans |
|  | 5130 : Formation à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires |
|  | 6230 : Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats silicieux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale) |
|  | 6410 : Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae) |
|  | 6430 : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin |
|  | 6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis) |
|  | 6520 : Prairies de fauche de montagne |
|  | 7110 : Tourbières hautes actives |
|  | 7120 : Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle |
|  | 7140 : Tourbières de transition et tremblantes |
|  | 9120 : Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion) |
|  | 91D0 : Tourbières boisées |
|  | 91E0 : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae) |



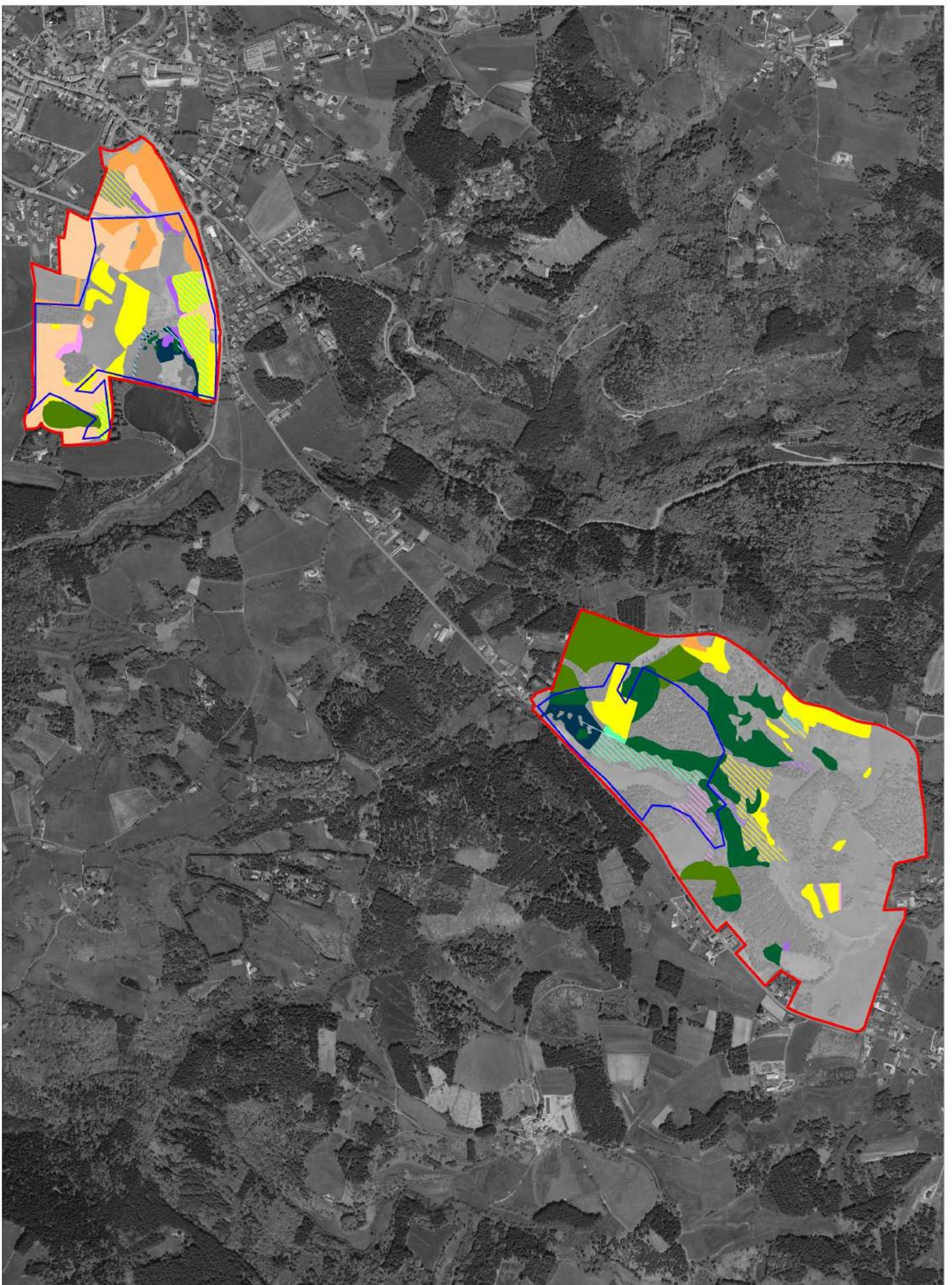
Carte 2a : Les habitats relevant de la Directive HFF

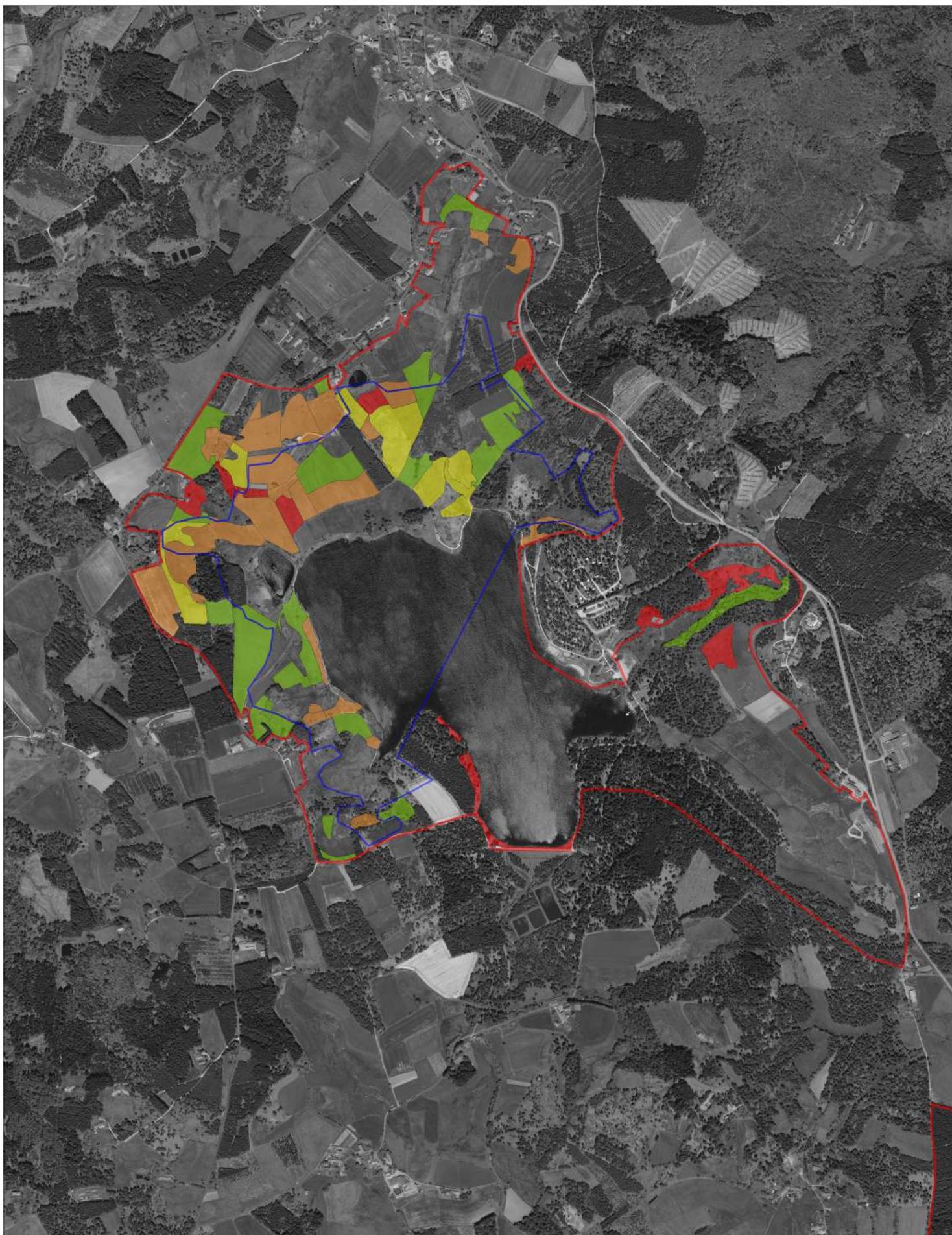
No Window

Echelle : 1/10000
fond cartographique : BD Ortho 2017



Carte 2b : Les habitats relevant de la Directive HFF



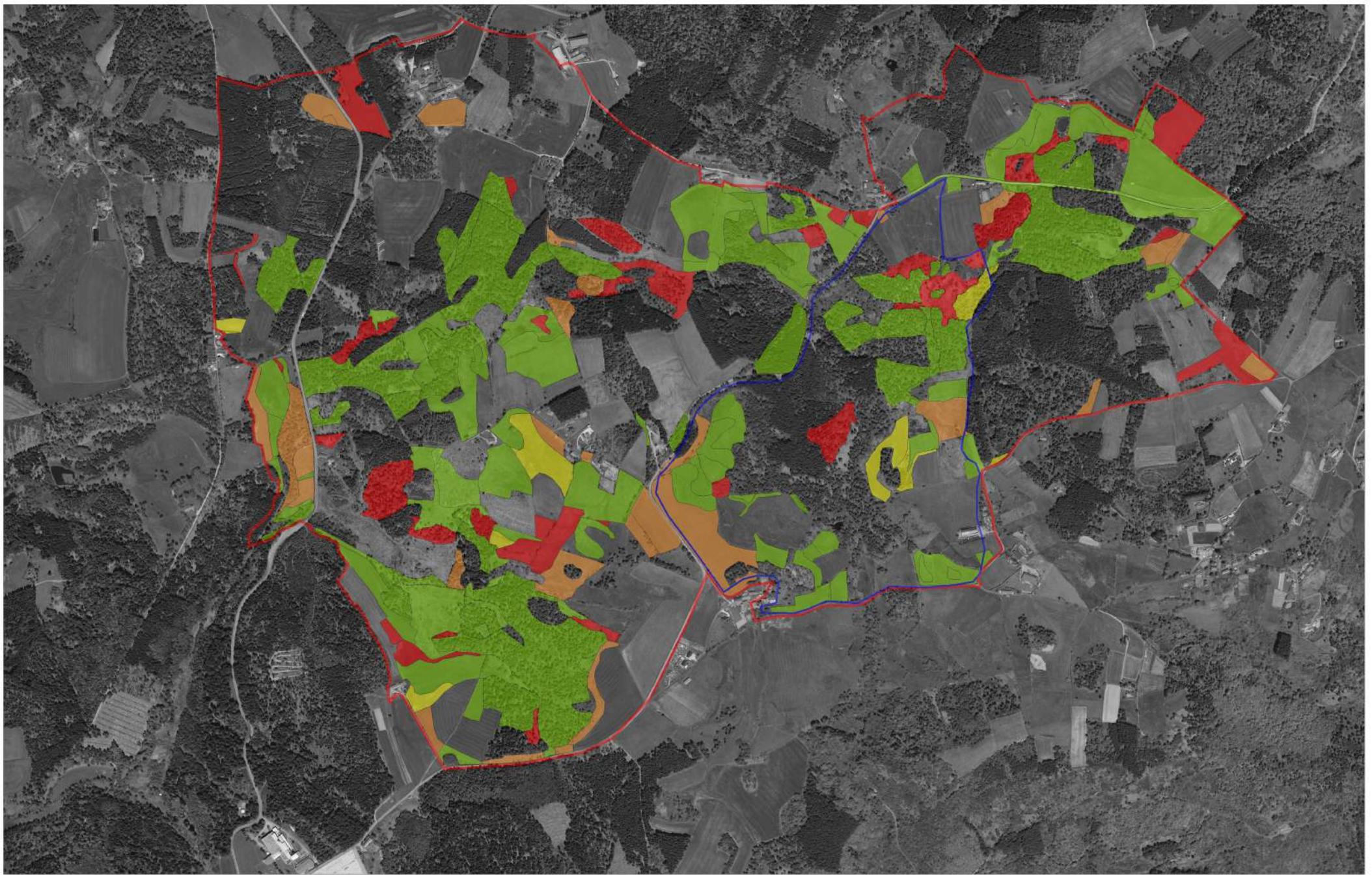


Carte 3a : Les états de conservation des habitats communautaires



- | | | | |
|---|-------------------------------|---|-------------------------|
|  | 1 : favorable |  | 3 : défavorable mauvais |
|  | 2 : défavorable inadéquat |  | 0 : inconnu |
|  | Périmètre avec les extensions | | |
|  | Périmètre Natura 2000 | | |

Echelle : 1/10000
fond cartographique : BD Ortho 2017



Carte 3b : Les états de conservation des habitats communautaires

- 1 : favorable
- 2 : défavorable inadéquat

- 3 : défavorable mauvais
- 0 : inconnu

- Périmètre avec les extensions
- Périmètre Natura 2000

Echelle : 1/10000
fond cartographique : BD Ortho 2017



Carte 3c : Les états de conservation des habitats communautaires



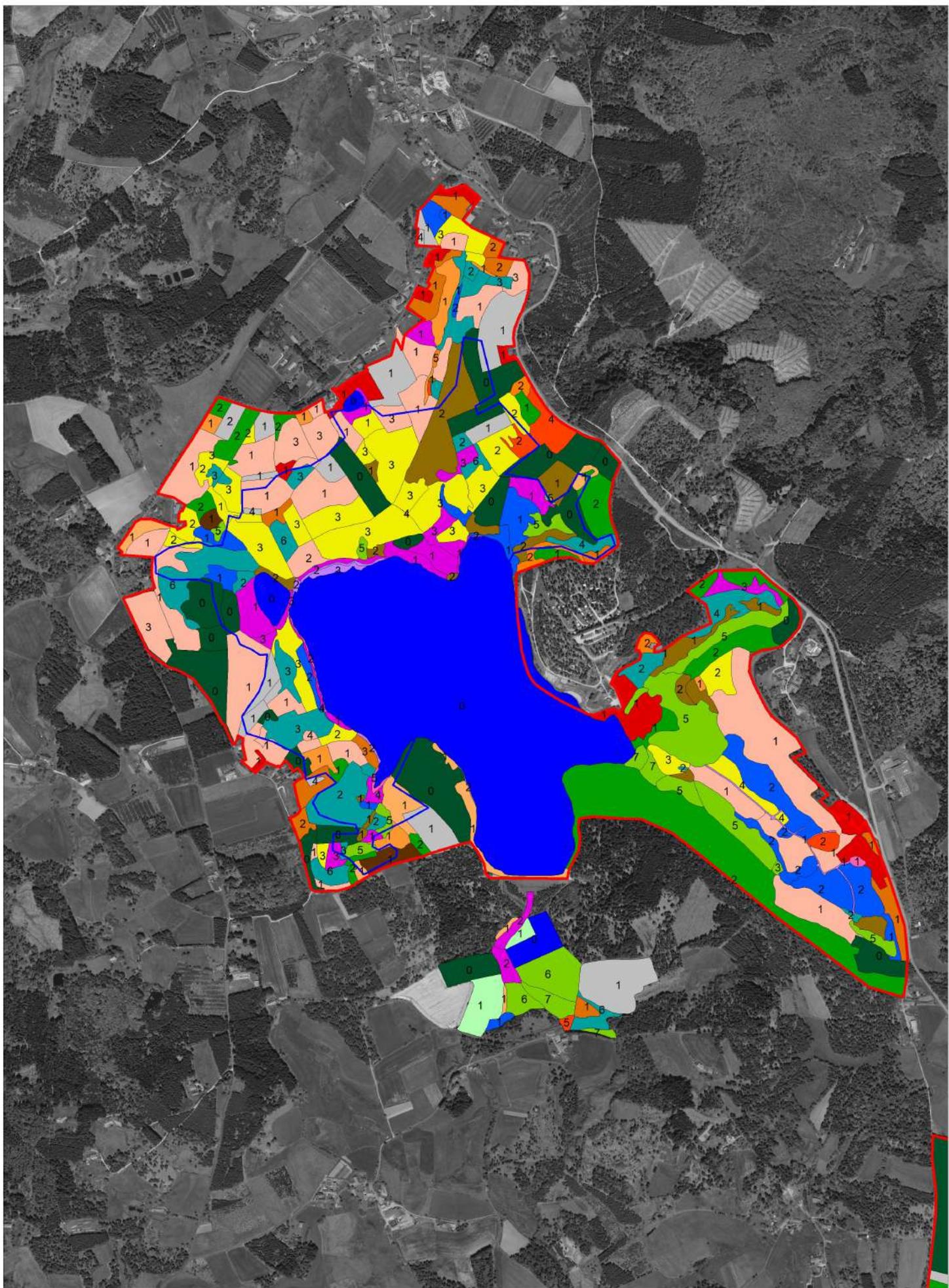
- | | | | |
|---|-------------------------------|---|-------------------------|
|  | 1 : favorable |  | 3 : défavorable mauvais |
|  | 2 : défavorable inadéquat |  | 0 : inconnu |
|  | Périmètre avec les extensions | | |
|  | Périmètre Natura 2000 | | |

Echelle : 1/10000
fond cartographique : BD Ortho 2017

Légende

Carte 4 : Les groupements dominants selon la typologie phytosociologique

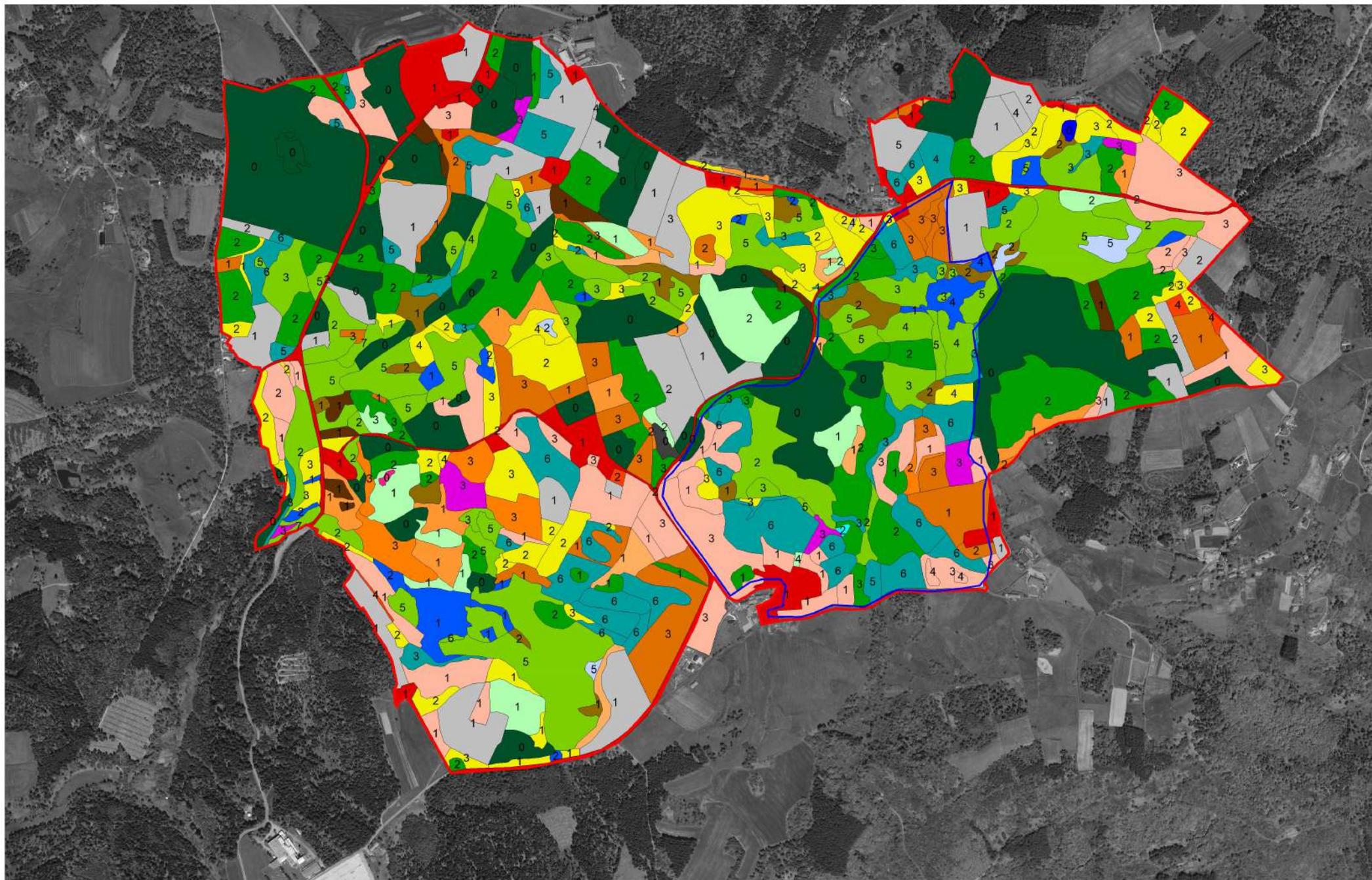
- | | |
|---|--|
|  0 : Eau libre (o) |  3 : Moliniaie mésohygrophile montagnarde (pt3)
Gentiano pneumonanthe-Molinietum caerulea |
|  1 : Herbier des eaux courantes acides (h1)
Luronio natantis-Potametum polygonifolii |  4 : Moliniaie-carchaie hygrophile montagnarde (pt4)
Polygono bistortae-Molinietum caeruleae |
|  2 : Herbier des eaux stagnantes acides (h2)
Callitriche hamulata-G |  1 : Prairie hyperhumide montagnarde (ph2)
Glycerio fluitantis-Menthetum arvensis |
|  3 : Nuphariaie horticole (h4) |  2 : Prairie humide montagnarde (ph1)
Ranunculo repentis-Juncetum acutiflori |
|  1 : Gazon amphibie acidiphile (h3)
Ranunculo flammulae-Juncetum bulbosi |  3 : Prairie humide montagnarde (ph1a)
Ranunculo repentis-Juncetum acutiflori |
|  2 : Roselière basse à juncs et baldingères (ro3)
Lycopus europaeus-Juncus effusus-G |  4 : Prairie humide montagnarde (ph1b)
Ranunculo repentis-Juncetum acutiflori |
|  3 : Equisétaie amphibie (ro1)
Equisetum eleocharitis |  5 : Prairie grasse pâturée mésohygrophile montagnarde (pp2)
Bistorta officinalis-Cynosurus cristatus-G |
|  4 : Roselière basse à glycéries (ro4)
Ranunculus flammula-Glyceria fluitans-G |  6 : Prairie maigre pâturée mésohygrophile montagnarde (pp1)
Sanguisorba officinalis-Cynosurus cristatus-G |
|  5 : Roselière basse à rubaniers (ro5)
Sparganium emersum-G |  1 : Nardaie mésophile acidiphile montagnarde (pv4)
Alchemillo saxatilis-Antennarietum dioicae |
|  1 : Typhaie (ro2)
Typha latifolia-G |  2 : Nardaie-festuçaie mésophile acidiphile montagnarde (pv3)
Diantho deltoideis-Meetum athamantici |
|  2 : Magnocariçaie mésotrophile montagnarde (cx1)
Galio palustris-Caricetum rostratae |  3 : Nardaie mésohygrophile acidiphile montagnarde (pv2)
Genista tinctoria-Pilosella lactucella-G |
|  1 : Mégaphorbiaie hygrophile montagnarde palustre (mg2)
Scirpus sylvaticus-Angelica sylvestris-G |  4 : Nardaie mésohygrophile acidiphile montagnarde (pv1)
Nardo strictae-Juncetum squarrosi |
|  2 : Mégaphorbiaie hygrophile montagnarde rivulaire (mg1)
Ranunculo aconitifolii-Filipenduletum ulmariae |  1 : Prairie maigre de fauche mésophile montagnarde (pf3)
Viola luteae-Trisetetum flavescens |
|  3 : Mégaphorbiaie mésohygrophile montagnarde palustre (mg3)
Epilobium angustifolium-Bistorta officinalis-G |  2 : Prairie maigre de fauche mésohygrophile montagnarde (pf4)
Viola luteae-Trisetetum flavescens |
|  4 : Mégaphorbiaie nitrophile (mg5)
Epilobio hirsuti-Convolvuletum sepium |  3 : Prairie grasse de fauche mésophile montagnarde (pf1)
Heracleo lecoqii-Arrhenatheretum elatioris |
|  1 : Haut-marais mature (hm1)
Avenello flexuosae-Sphagnetum capillifolii |  4 : Prairie grasse de fauche mésohygrophile montagnarde (pf2)
Heracleo sphondylii-Polygonetum bistortae |
|  2 : Jonçaie-parvocariçaie tourbeuse montagnarde (pt1a)
Selino pyrenaici-Juncetum acutiflori |  1 : Prairie maigre pâturée mésophile montagnarde (pp3)
Viola lutea-Cynosurus cristatus-G |
|  3 : Parvocariçaie tourbeuse et amphibie montagnarde (bm3)
Mentho arvensis-Caricetum curtae |  2 : Prairie grasse pâturée mésophile montagnarde (pp4)
Cirsio arvensis-Lolietum perennis |
|  4 : Cariçaie-comaraie flottante (bm2)
Caricetum rostratae |  3 : Prairie basale avec éléments pelousaires (pb) |
|  5 : Comaraie mésotrophile montagnarde (bm1)
Lotus pedunculatus-Comarum palustre-G |  Lande montagnarde (ld1)
Vaccinio myrtilli-Genistetum pilosae |
|  1 : Jonçaie-parvocariçaie tourbeuse montagnarde (pt1)
Selino pyrenaici-Juncetum acutiflori |  1 : Ptéridiaie montagnarde (of2)
Conopodium majus-Pteridium aquilinum-G |
|  2 : Jonçaie-parvocariçaie paratourbeuse prairiale montagnarde (pt2)
Selino pyrenaici-Scorzoneretum humilis |  2 : Arrhénathéraie prairiale mésophile (or1)
Galium album-Arrhenatherum elatius-G |
|  3 : Arrhénathéraie prairiale mésohygrophile (or2)
Juncus effusus-Arrhenatherum elatius-G |  1 : Hêtraie-sapinière acidiphile montagnarde (fr1a)
Solidago virgaureae-Fagetum sylvaticae |
|  4 : Ourlet intraforestier montagnard acidiphile (of1)
Galium saxatile-Avenella flexuosa-G |  2 : Hêtraie-sapinière acidiphile montagnarde (fr1b)
Solidago virgaureae-Fagetum sylvaticae |
|  5 : Ourlet des coupes montagnardes (of3)
Epilobio angustifolii-Digitalietum purpureae |  3 : Arbres isolés (ai) |
|  1 : Génistaie à balais montagnarde (pm1)
Sorbus aucuparia-Cytisus scoparius-G |  4 : Haie arborée (h) |
|  2 : Génistaie purgative montagnarde (pm2)
Teucrio scorodoniae-Cytisetum purgantis |  0 : Culture de résineux (r) |
|  3 : Roncier à Framboisier (pm4)
cf. Rubetum ideoi |  1 : Prairie artificielle (pa) |
|  4 : Ajonçaie-Génistaie à balais (pm5)
Ulex europaeus-Cytisus scoparius-G |  2 : Culture annuelle de céréale (c1) |
|  5 : Roncier (pm3)
Rubus div. sp.-G |  3 : Culture de maïs (c3) |
|  1 : Junipénaie commune collinéenne à montagnarde (fu2)
Juniperus communis-G |  5 : Verger (v) |
|  2 : Fourré montagnard des coupes forestières (fu1)
Senecioni fuchsii-Sambucetum racemosae |  0 : Friche des sols xériques neutres remaniés (fv1)
Daucus carota-Artemisia vulgaris-G |
|  1 : Saulaie montagnarde des sols minéraux (fu4)
Caltha palustris-Salix cinerea-G |  1 : Surface bâtie et jardins attenants (z) |
|  2 : Saulaie tourbeuse montagnarde (fu3)
Sphagno fallacis-Salicetum auritae |  2 : Route et dépendances (w) |
|  1 : Frênaie-pinède mésohygrophile montagnarde (fr10)
Bistorta officinalis-Fraxinus excelsior-G |  3 : Enrobé (s2) |
|  2 : Boulaie pubescente-Pinède montagnarde mésohygrophile (fr5)
Bistorta officinalis-Pinus sylvestris-G | |
|  3 : Boulaie pubescente-Pinède montagnarde paratourbeuse (fr4)
Molinia caerulea-Pinus sylvestris-G | |
|  4 : Pinède-Boulaie pubescente montagnarde bombée (fr9)
Sphagno capillifolii-Pinetum sylvestris | |
|  5 : Boulaie pubescente-Pinède montagnarde tourbeuse humide (fr2)
Potentillo erectae-Betuletum albae | |
|  6 : Boulaie pubescente-Pinède montagnarde tourbeuse hyperhumide (fr3)
Potentillo erectae-Betuletum albae | |
|  7 : Aulinaie-frénaie rivulaire montagnarde (fr6)
Ranunculo aconitifolii-Alnetum glutinosae | |
|  1 : Pinède mésophile rudérale (fr7a)
Geum urbanum-Pinus sylvestris-G | |
|  2 : Pinède acidiphile montagnarde (fr8)
Teucrio scorodoniae-Pinetum sylvestris | |
|  3 : Tremblaie-érbalaie mésophile (fr7)
Geranium robertianum-Populus tremula-G | |



Carte 4a : Les groupements végétaux dominants

- Périmètre avec les extensions
- Périmètre Natura 2000

Echelle : 1/10000
fond cartographique : BD Ortho 2017

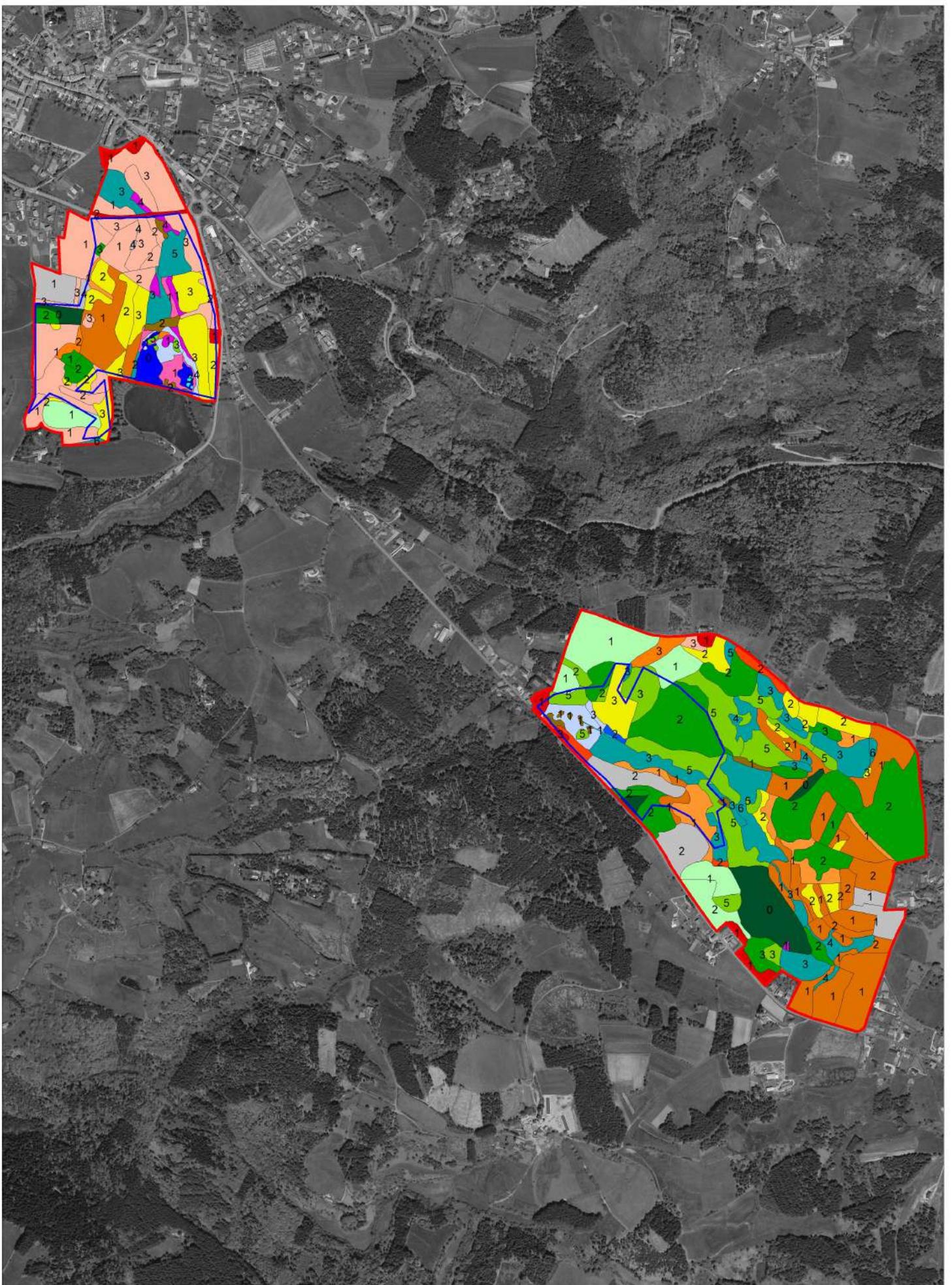


Carte 4b : Les groupements végétaux dominants

 Périmètre avec les extensions

 Périmètre Natura 2000

Echelle : 1/10000
fond cartographique : BD Ortho 2017



Carte 4a : Les groupements végétaux dominants

- Périmètre avec les extensions
- Périmètre Natura 2000

Echelle : 1/10000
 fond cartographique : BD Ortho 2017

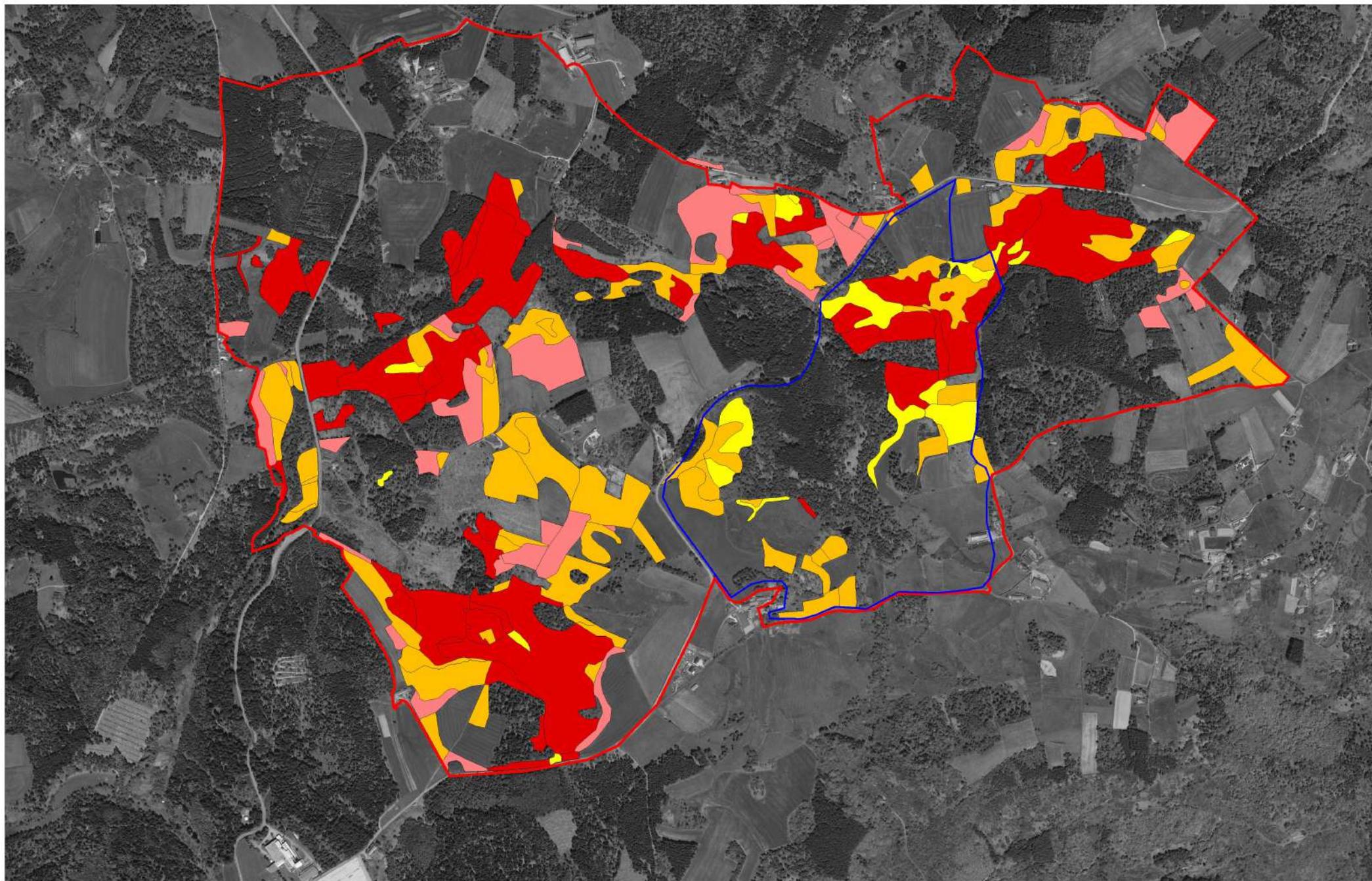


Carte 5a : Les groupements menacés et rares en Rhône-Alpes



- | | | | |
|---|---|---|---|
|  | VU / R : Groupement vulnérable et rare |  | NT / AR : Groupement quasi menacé et assez rare |
|  | VU / AR : Groupement vulnérable et assez rare |  | LC / AR Groupement non menacé et assez rare |
|  | Périmètre avec les extensions | | |
|  | Périmètre Natura 2000 | | |

Echelle : 1/10000
fond cartographique : BD Ortho 2017



Carte 5b : Les groupements menacés et rares en Rhône-Alpes



- | | | | |
|---|---|--|---|
|  | VU / R : Groupement vulnérable et rare |  | NT / AR : Groupement quasi menacé et assez rare |
|  | VU / AR : Groupement vulnérable et assez rare |  | LC / AR Groupement non menacé et assez rare |

-  Périètre avec les extensions
-  Périètre Natura 2000

Echelle : 1/10000
fond cartographique : BD Ortho 2017



Carte 5c : Les groupements menacés et rares en Rhône-Alpes



- | | | | |
|---|---|---|---|
|  | VU / R : Groupement vulnérable et rare |  | NT / AR : Groupement quasi menacé et assez rare |
|  | VU / AR : Groupement vulnérable et assez rare |  | LC / AR Groupement non menacé et assez rare |
|  | Périmètre avec les extensions | | |
|  | Périmètre Natura 2000 | | |

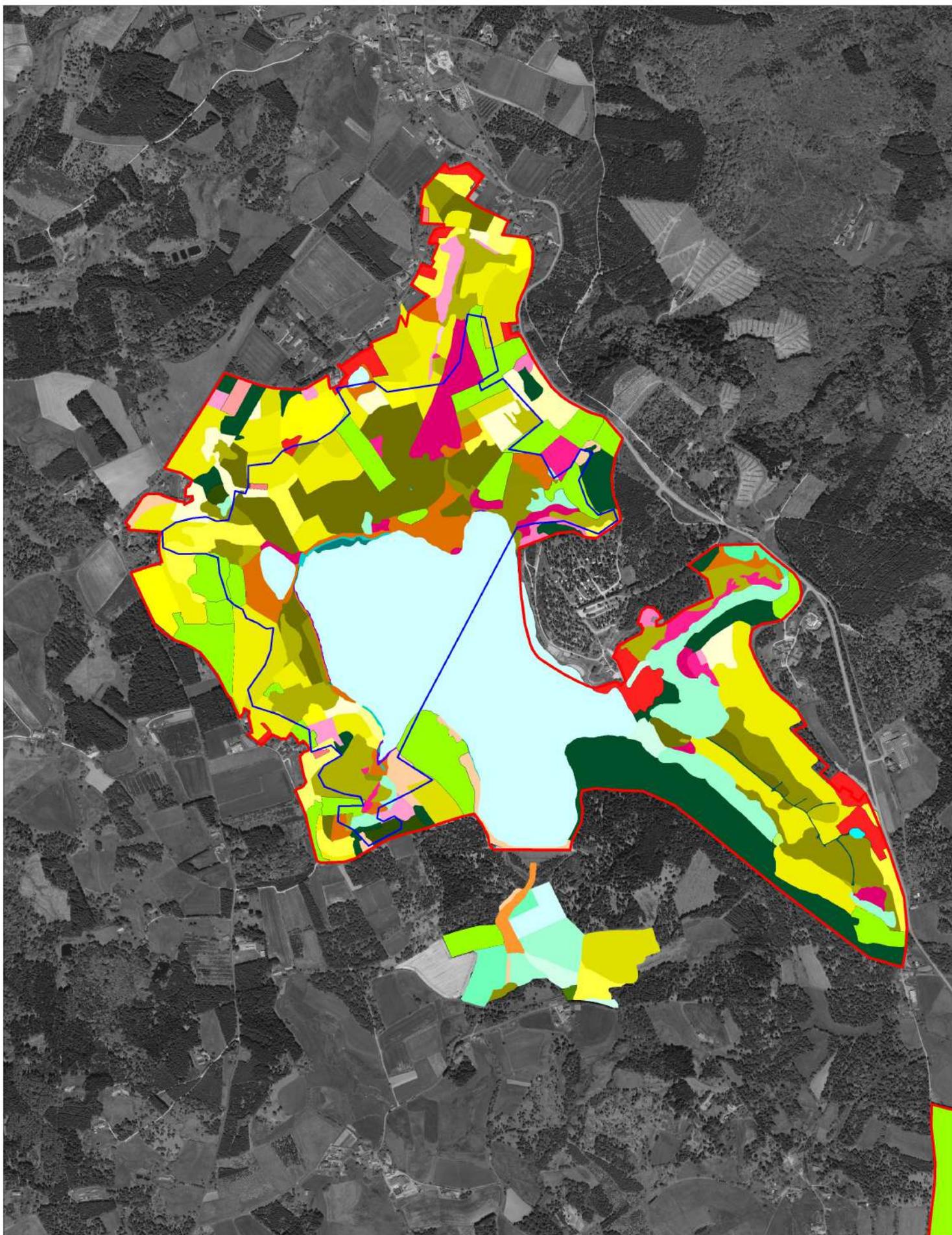
Echelle : 1/10000
fond cartographique : BD Ortho 2017

Légende

Carte 6 : Les habitats dominants selon la typologie EUNIS

Les habitats dominants selon la typologie EUNIS
Légende

 C1 : Eaux dormantes de surface	 E3.441 : Pâtures à grands Joncs	 G3.E22 : Pinèdes tourbeuses à Pin sylvestre hercyniennes
 C1.34 : Végétations enracinées flottantes des plan d'eau eutrophes	 E3.512 : Prairies acidoclines à Molinie bleue	 G3.F : Plantations très artificielles de conifères
 C1.3412 : Communautés à Callitriches	 E3.52 : Prairies à Juncus squarrosus et gazons humides à Nardus stricta	 G5 : Alignements d'arbres, petits bois anthropiques, boisements récemment abattus, stades initiaux de boisements et taillis
 C3.231 : Typhaies à Typha latifolia	 E5.1 : Végétations herbacées anthropiques	 G5.1 : Alignements d'arbres
 C3.24 : Communautés non-graminoides de moyenne-haute taille bordant l'eau	 E5.3 : Formations à Pteridium aquilinum	 G5.841 : Clairières à Épilobe et Digitale
 C3.241 : Communautés à Sagittaire	 E5.41 : Écrans ou rideaux rivulaires de grandes herbacées vivaces	 G5.85 : Clairières à couvert arbustif
 C3.247 : Communautés à Prêle des eaux	 E5.412 : Mégaphorbiaies occidentales némorales rivulaires dominées par Filipendula	 I1.1 : Monocultures intensives
 C3.4134 : Communautés à Juncus bulbosus	 E5.42 : Communautés à grandes herbacées des prairies humides	 I1.2 : Cultures mixtes des jardins maraîchers et horticulture
 D2.22 : Bas-marais à Carex nigra, Carex canescens et Carex echinata	 F3.131 : Ronciers	 J : Zones bâties, sites industriels et autres habitats artificiels
 D2.331 : Tourbières tremblantes acidoclines à Laïche à bec	 F3.14 : Formations tempérées à Cytisus scoparius	 J2 : Constructions à faible densité
 D2.39 : Radeaux à Menyanthes trifoliata et Potentilla palustris	 F3.21 : Landes à Cytisus purgans montagnardes	 J4.2 : Réseaux routiers
 D5.2141 : Cariçaies à Laïche à bec	 F4.226 : Landes montagnardes à Calluna et Genista	
 E1.71 : Gazons à Nardus stricta	 F9.21 : Saussaies marécageuses à Saule cendré	
 E1.73 : Pelouses à Deschampsia flexuosa	 F9.22 : Saussaies marécageuses à Sphaignes	
 E2 : Prairies mésiques	 G1.212 : Bois des rivières à débit rapide à Fraxinus et Alnus	
 E2.111 : Pâturages à Ivraie vivace	 G1.512 : Boulaies à Sphaignes et à Laïches	
 E2.112 : Pâturages atlantiques à Cynosurus et Centaurea	 G1.62 : Hêtraies acidophiles atlantiques	
 E2.23 : Prairies de fauche submontagnardes médio-européennes	 G1.92 : Boisements de Populus tremula	
 E2.3 : Prairies de fauche montagnardes	 G1.A : Boisements mésotrophes et eutrophes à Quercus, Carpinus, Fraxinus, Acer, Tilia, Ulmus et boisements associés	
 E2.61 : Prairies améliorées sèches ou humides	 G1.D : Vergers d'arbres fruitiers et d'arbres à noix	
 E2.7 : Pâturages abandonnés	 G3.13 : Sapinières à Abies alba acidophiles	
 E3.41 : Prairies atlantiques et subatlantiques humides	 G3.47 : Pinèdes à Pinus sylvestris du Massif central	

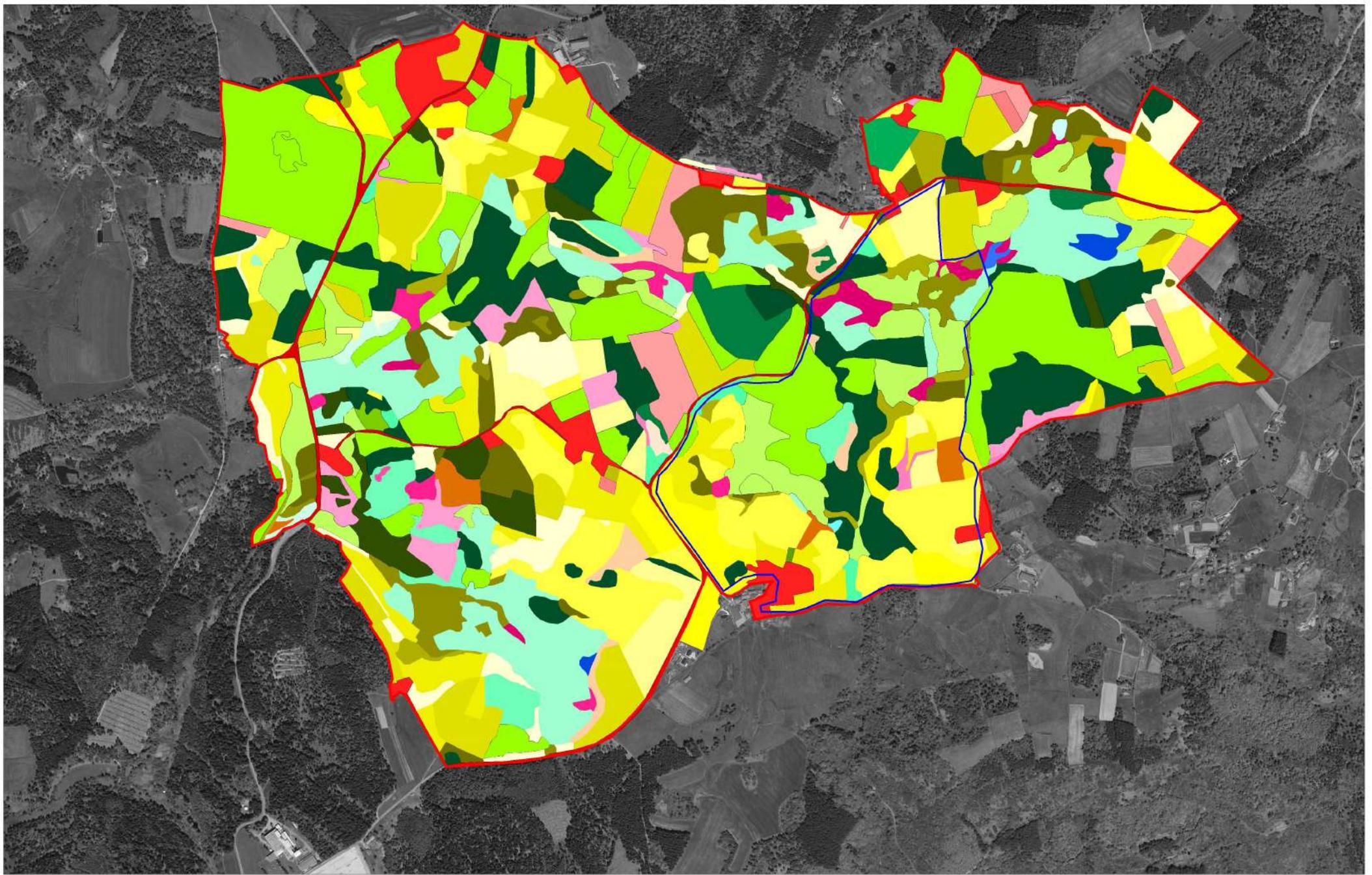


Carte 6a : Les habitats dominants selon la typologie EUNIS



- Périmètre avec les extensions
- Périmètre Natura 2000

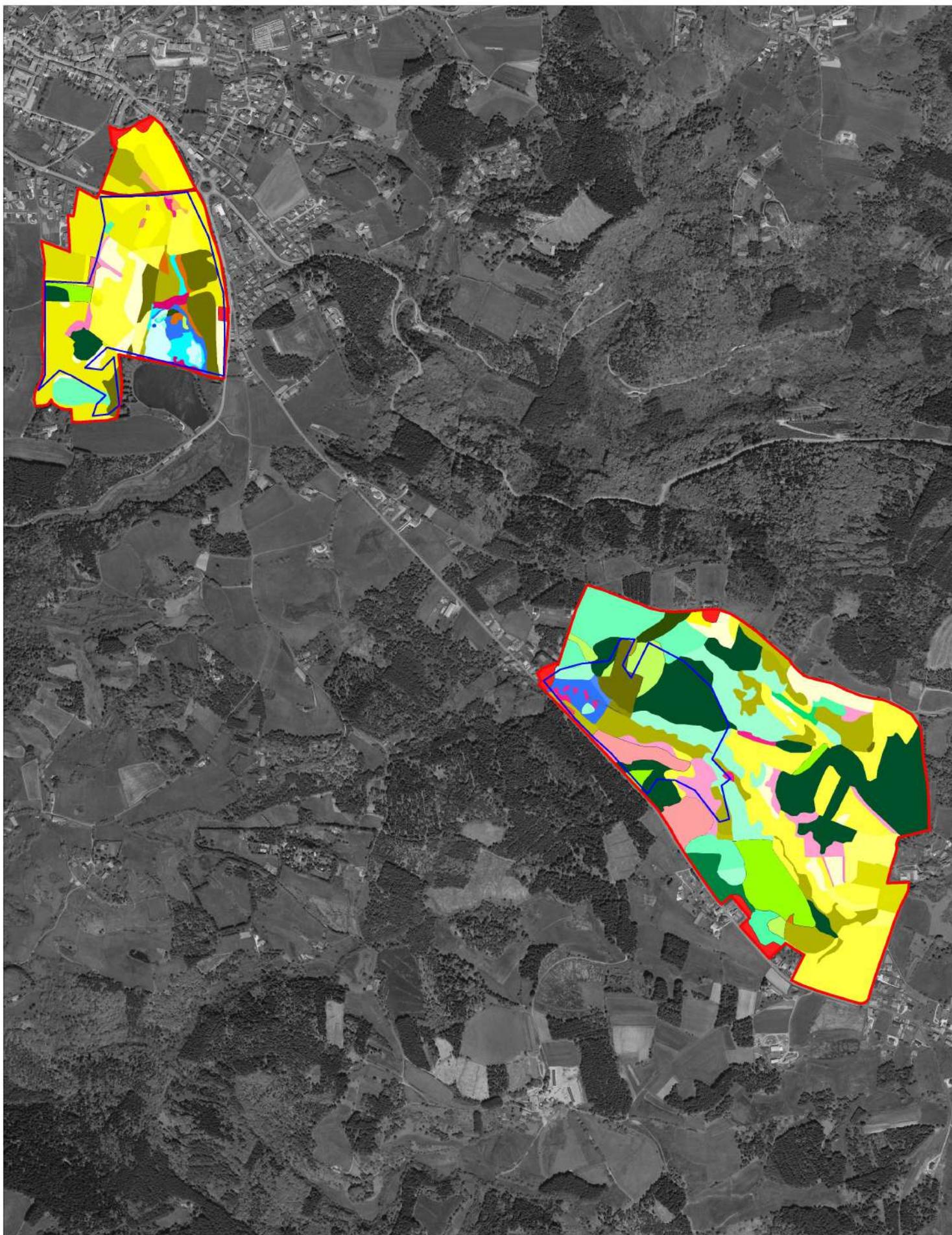
Echelle : 1/10000
fond cartographique : BD Ortho 2017



Carte 6b : Les habitats dominants selon la typologie EUNIS

-  Périètre avec les extensions
-  Périètre Natura 2000

Echelle : 1/10000
fond cartographique : BD Ortho 2017

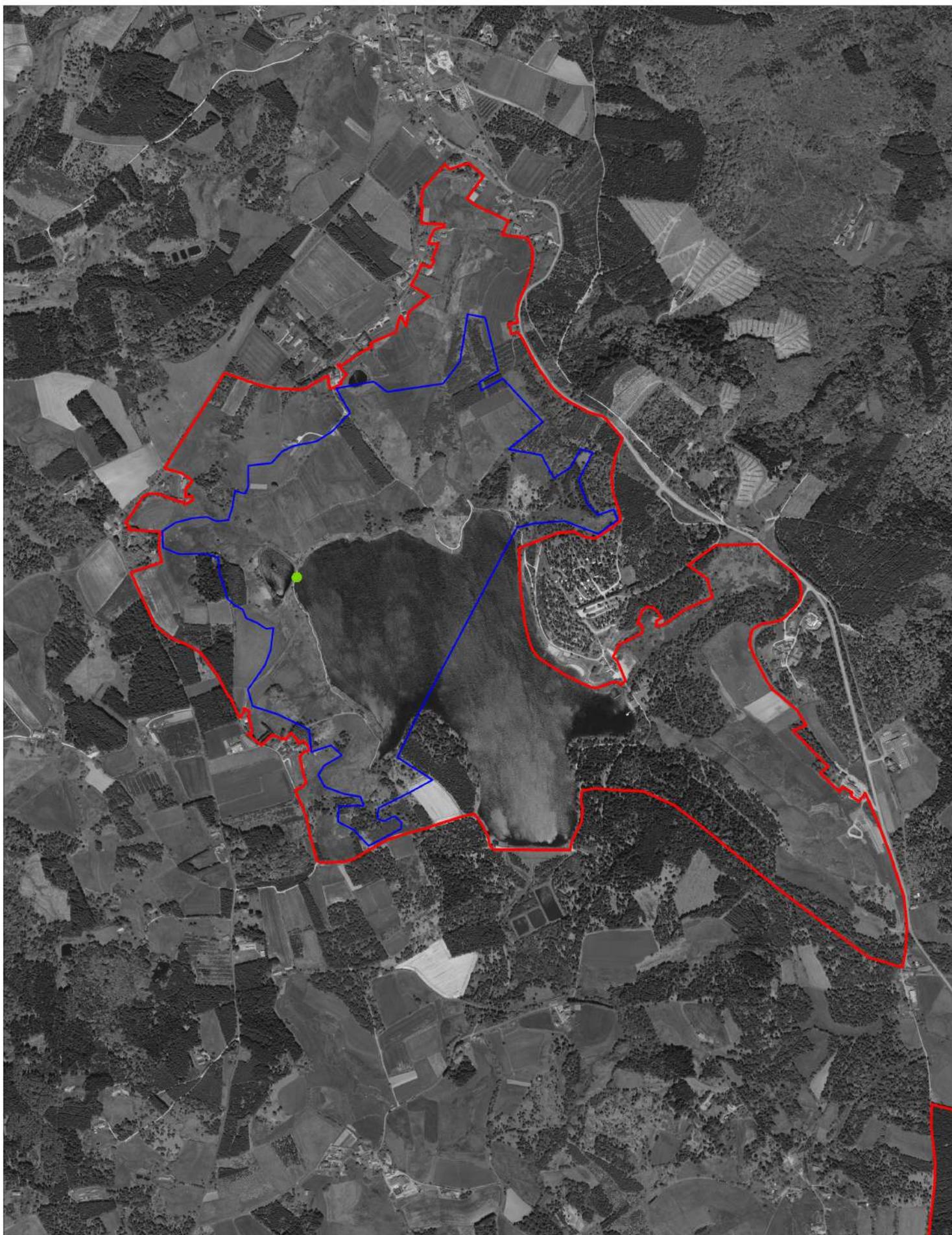


Carte 6c : Les habitats dominants selon la typologie EUNIS



- Périmètre avec les extensions
- Périmètre Natura 2000

Echelle : 1/10000
fond cartographique : BD Ortho 2017



Carte 7a : Les espèces végétales remarquables en Rhône-Alpes



-  *Sparganium emersum* Rehmann
-  Périmètre avec les extensions
-  Périmètre Natura 2000

Echelle : 1/10000
fond cartographique : BD Ortho 2017



Carte 7b : Les espèces végétales remarquables en Rhône-Alpes



 *Pedicularis palustris* L.

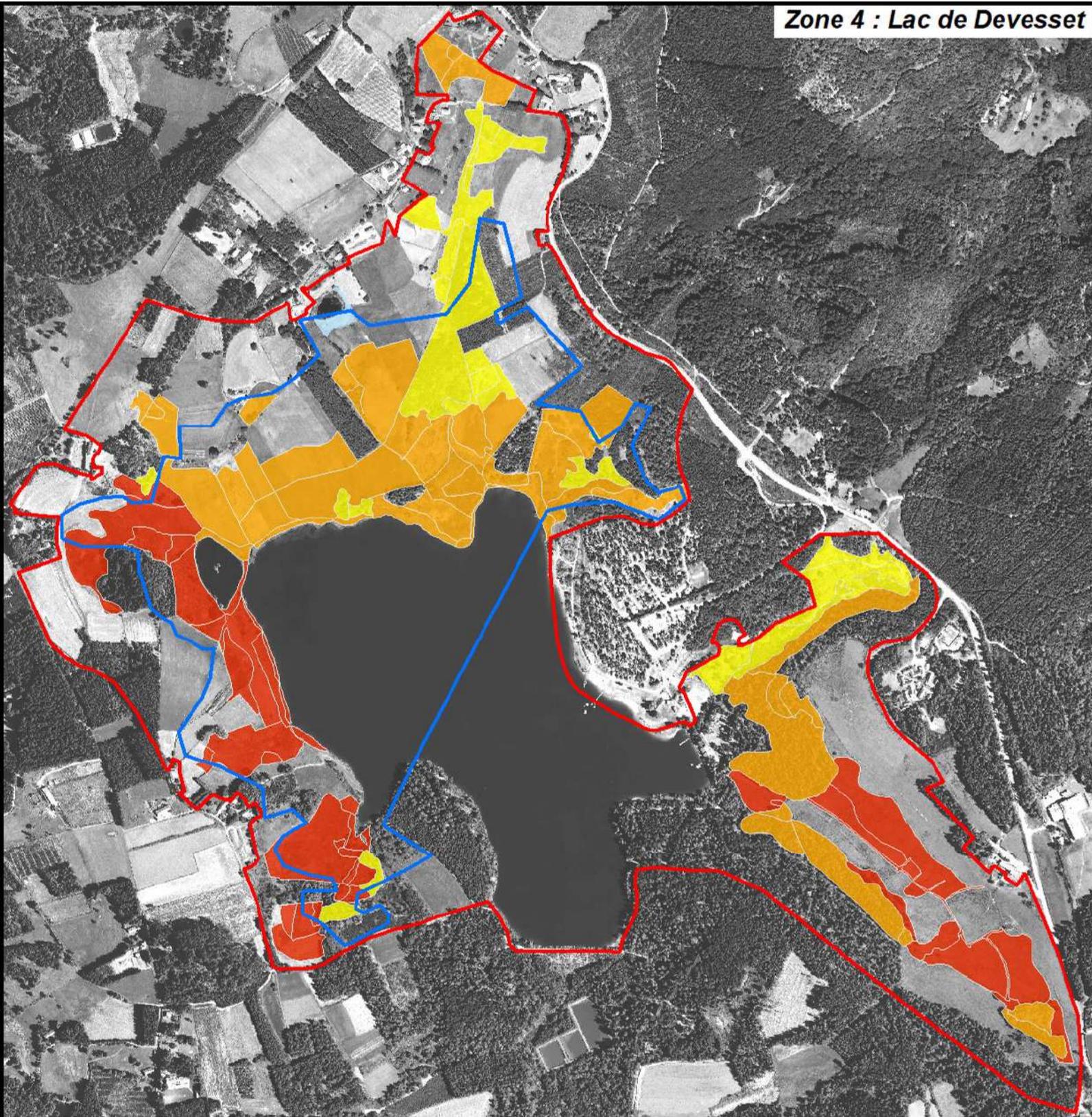
 Périmètre avec les extensions
 Périmètre Natura 2000

Echelle : 1/10000
fond cartographique : BD Ortho 2017



Carte 7c : Les espèces végétales remarquables en Rhône-Alpes





Carte 8 : La diversité phytocœnotique des zones humides des sols organiques à tourbeux

Légende

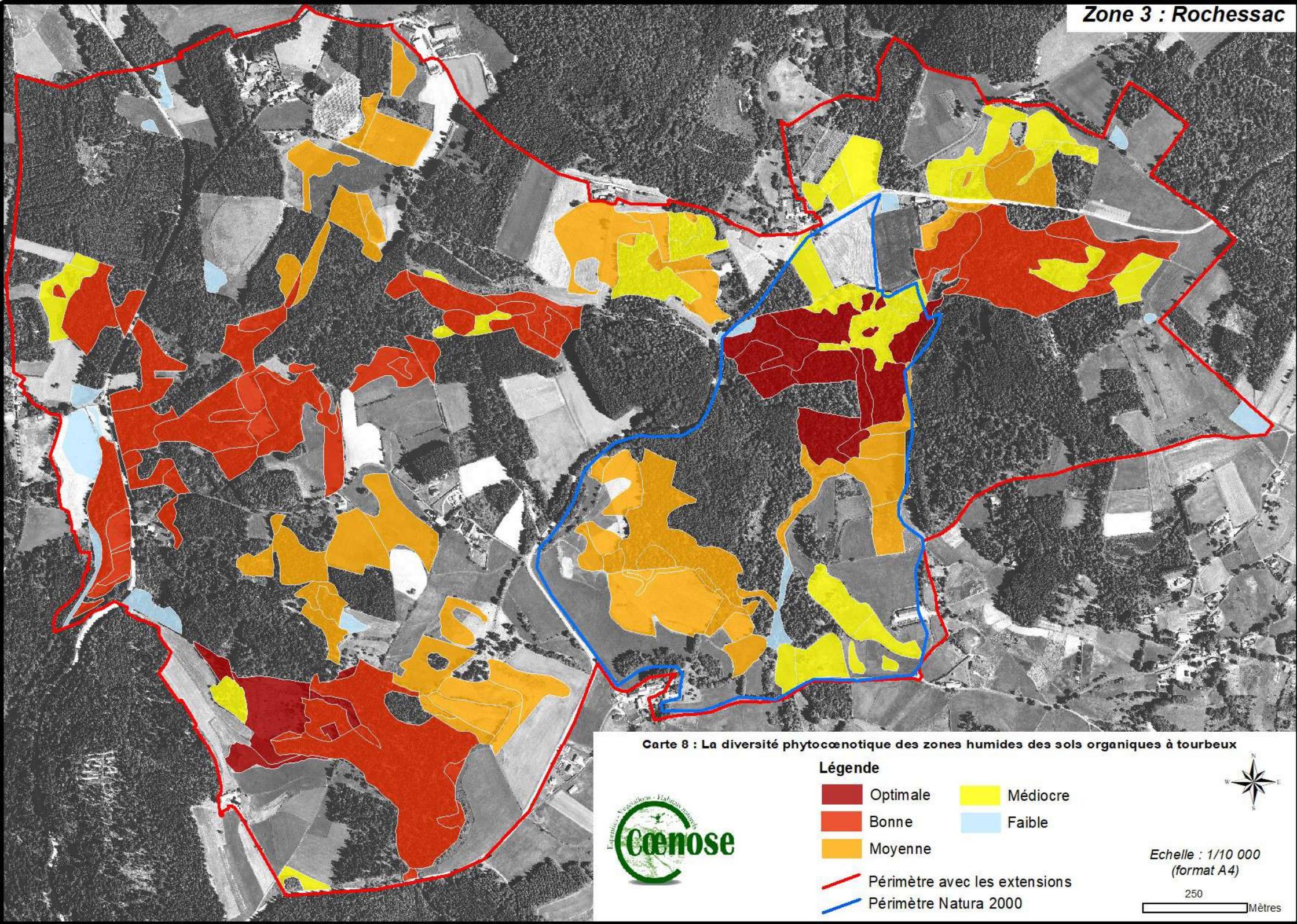
- | | | | |
|---|-------------------------------|---|----------|
|  | Optimale |  | Médiocre |
|  | Bonne |  | Faible |
|  | Moyenne | | |
|  | Périmètre avec les extensions | | |
|  | Périmètre Natura 2000 | | |



Echelle : 1/10 000
(format A4)

250

 Mètres



Carte 8 : La diversité phytocœnotique des zones humides des sols organiques à tourbeux

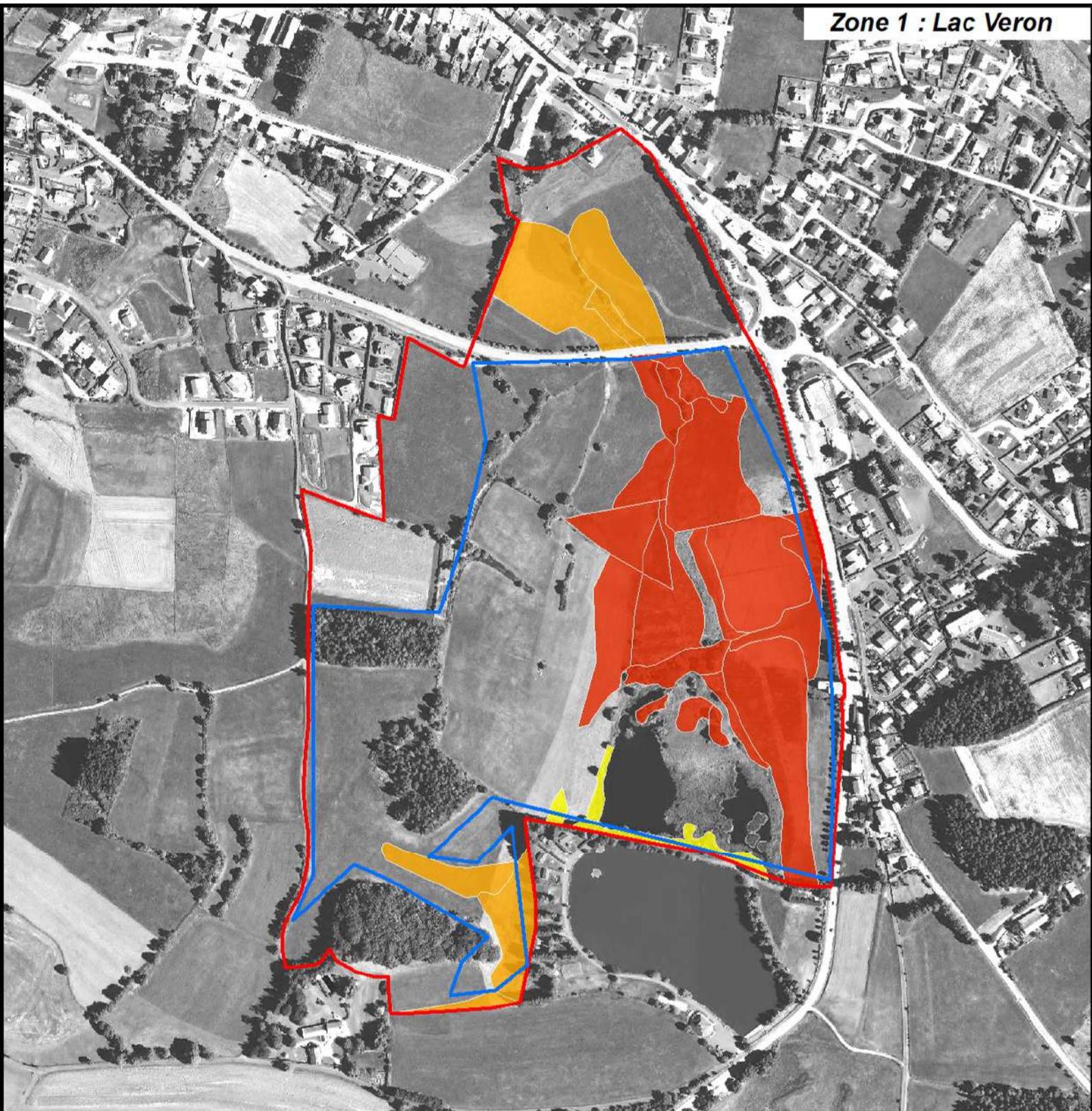
Légende

- | | |
|---|--|
|  Optimale |  Médiocre |
|  Bonne |  Faible |
|  Moyenne | |
|  Périmètre avec les extensions | |
|  Périmètre Natura 2000 | |



Echelle : 1/10 000
(format A4)

250 Mètres



Carte 8 : La diversité phytocœnotique des zones humides des sols organiques à tourbeux

Légende

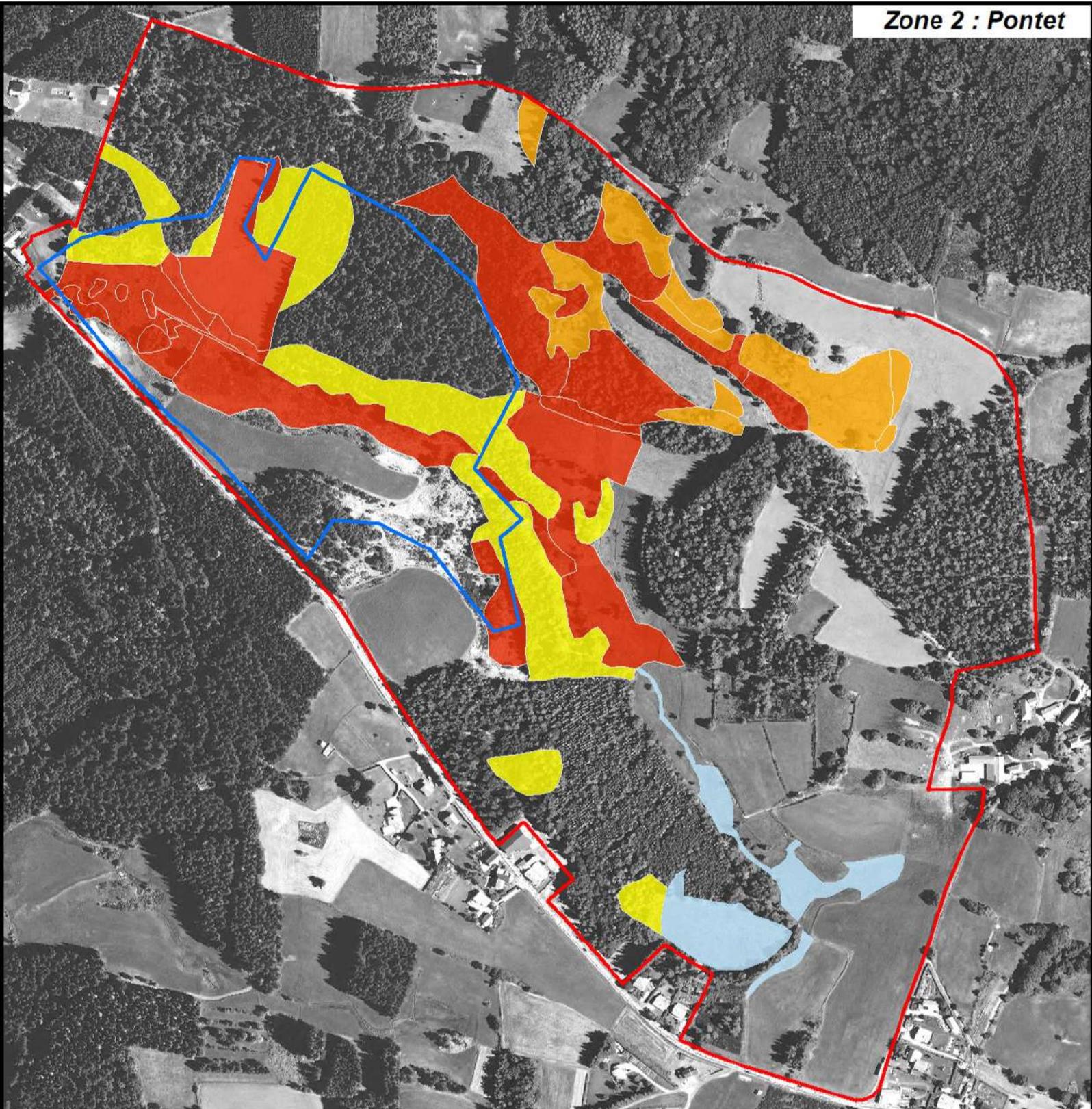
- | | | | |
|---|-------------------------------|---|----------|
|  | Optimale |  | Médiocre |
|  | Bonne |  | Faible |
|  | Moyenne | | |
|  | Périmètre avec les extensions | | |
|  | Périmètre Natura 2000 | | |



Echelle : 1/5 000
(format A4)

200

Mètres



Carte 8 : La diversité phytocœnotique des zones humides des sols organiques à tourbeux

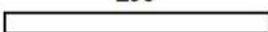
Légende

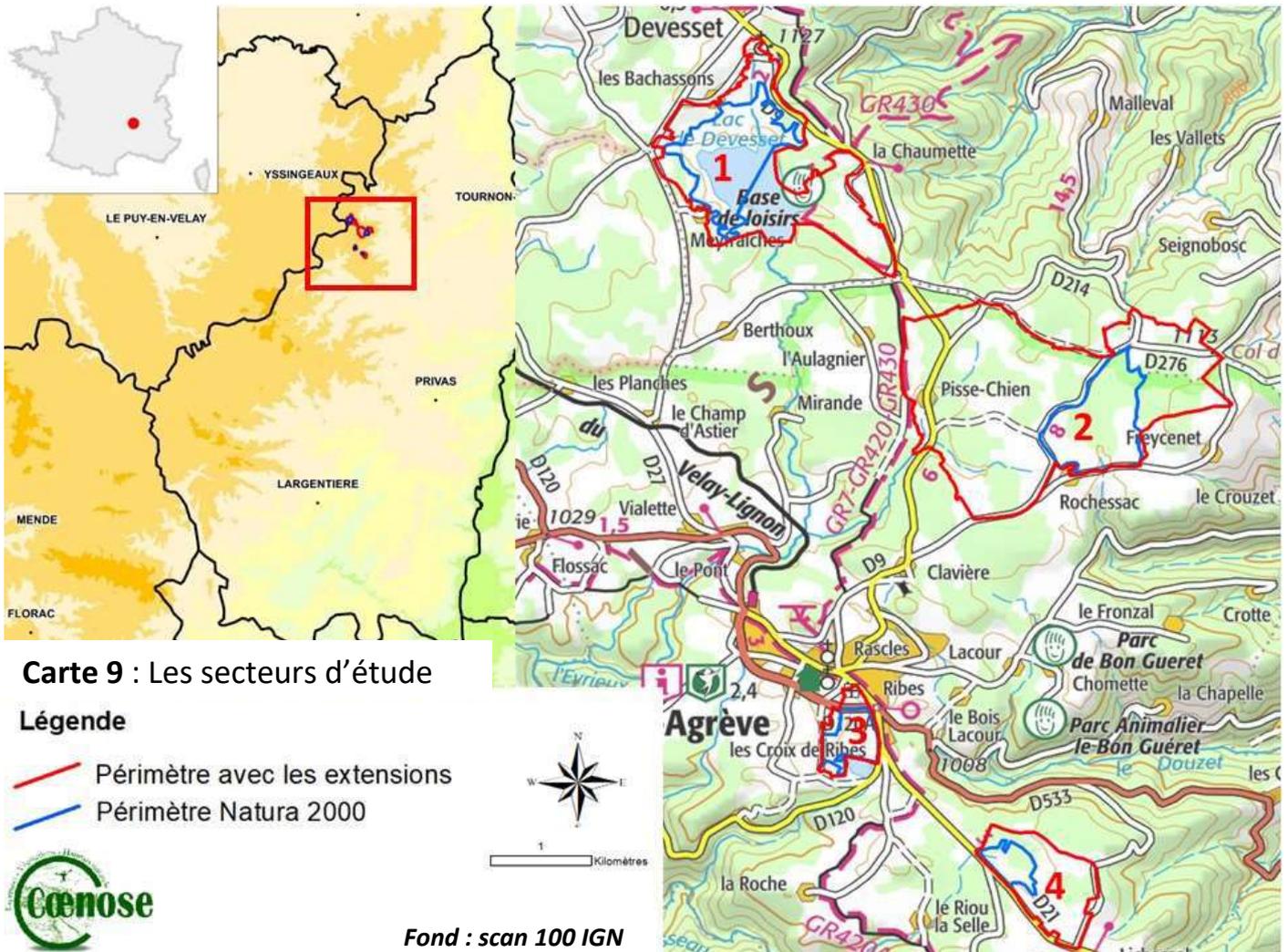
- | | | | |
|---|-------------------------------|---|----------|
|  | Optimale |  | Médiocre |
|  | Bonne |  | Faible |
|  | Moyenne | | |
|  | Périmètre avec les extensions | | |
|  | Périmètre Natura 2000 | | |



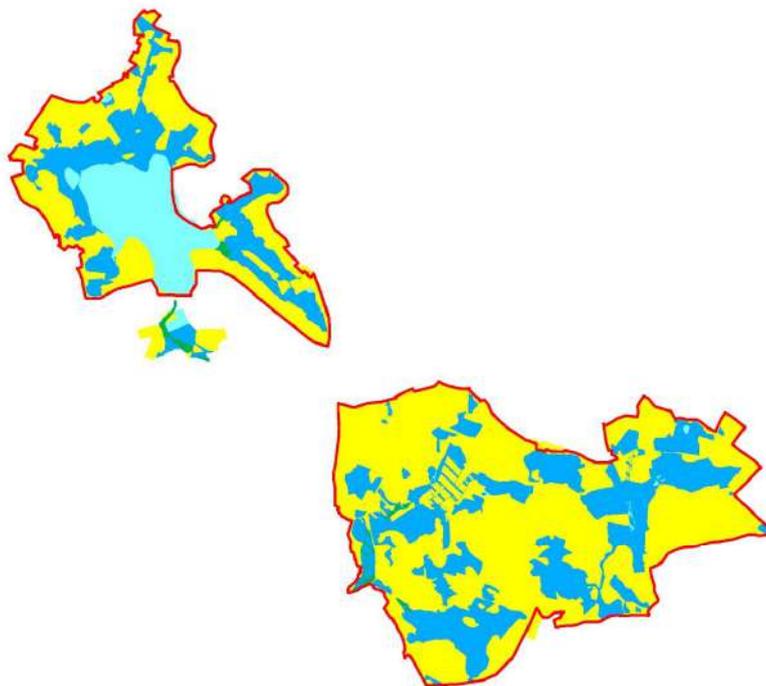
Echelle : 1/5 000
(format A4)

200

 Mètres



- 1** : secteur de Devesset
- 2** : secteur de Rochessac
- 3** : secteur de l'Étang de Véron
- 4** : secteur du Pontet



Carte 10 : Les systèmes écologiques

Limite de la zone d'étude

 zone d'étude

habitats non dominants

 3 Système lacustre

 2 Système rivulaire des sols humides alluviaux

 1 Système des sols humides organiques à tourbeux

 0 Système des sols secs

habitats dominants

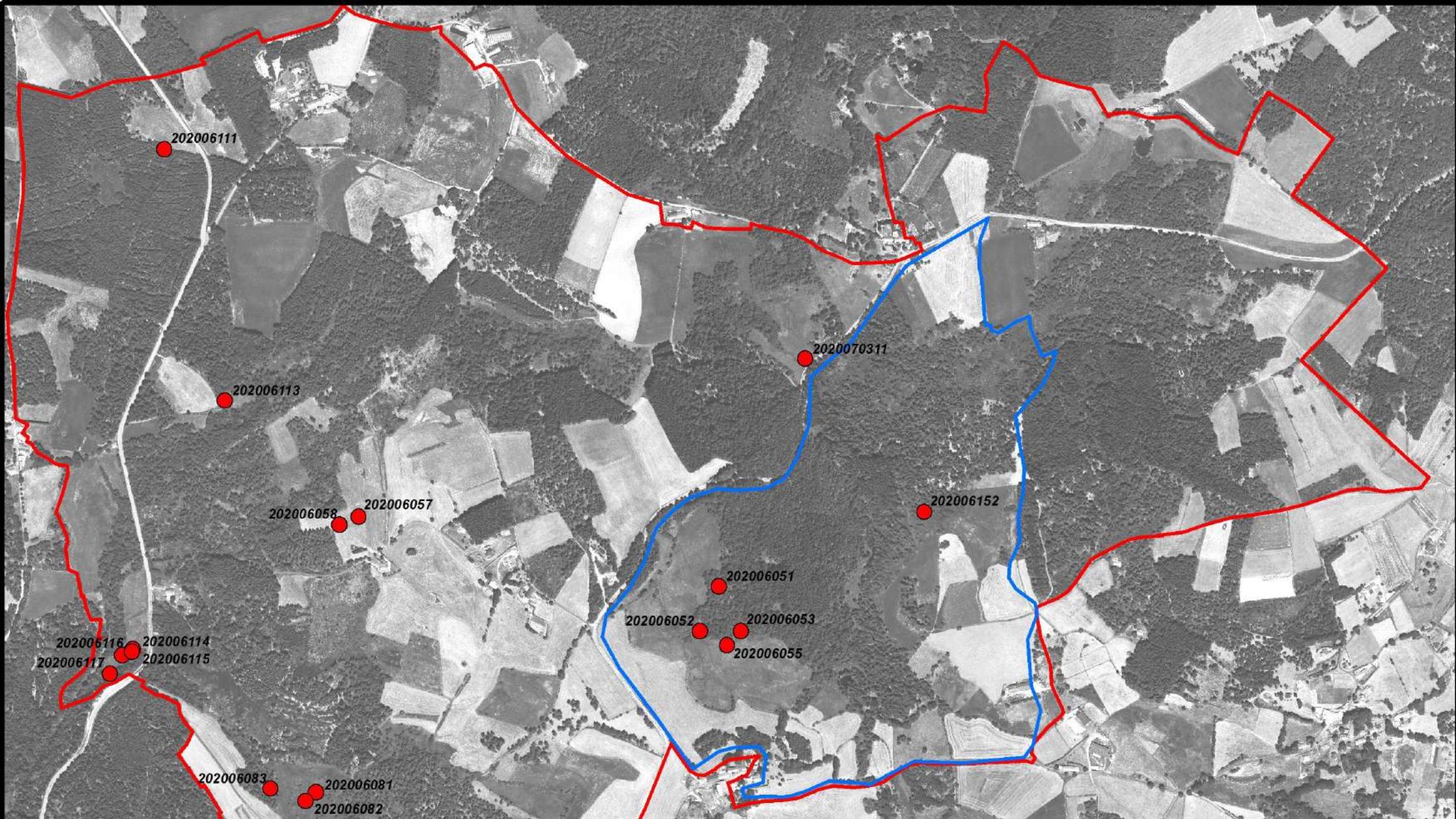
 3 Système lacustre

 2 Système rivulaire des sols humides alluviaux

 1 Système des sols humides organiques à tourbeux

 0 Système des sols secs





Carte 11 : Localisation des relevés phytosociologiques

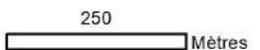


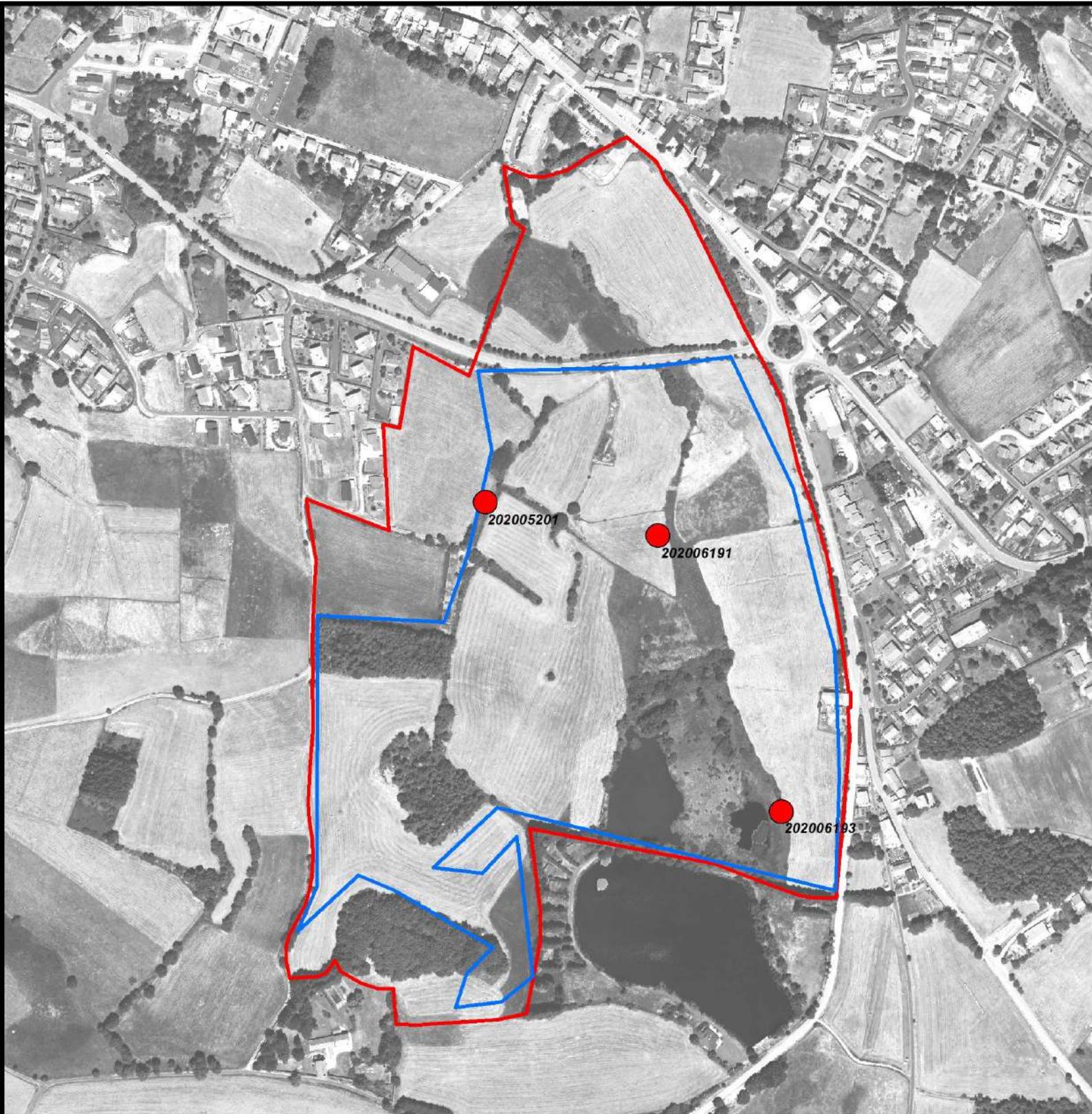
Légende

- Relevés phytosociologiques
- Périmètre avec les extensions
- Périmètre Natura 2000



Echelle : 1/10 000
(format A4)





Carte 11 : Localisation des relevés phytosociologiques

Légende

● Relevés phytosociologiques

— Périmètre avec les extensions

— Périmètre Natura 2000

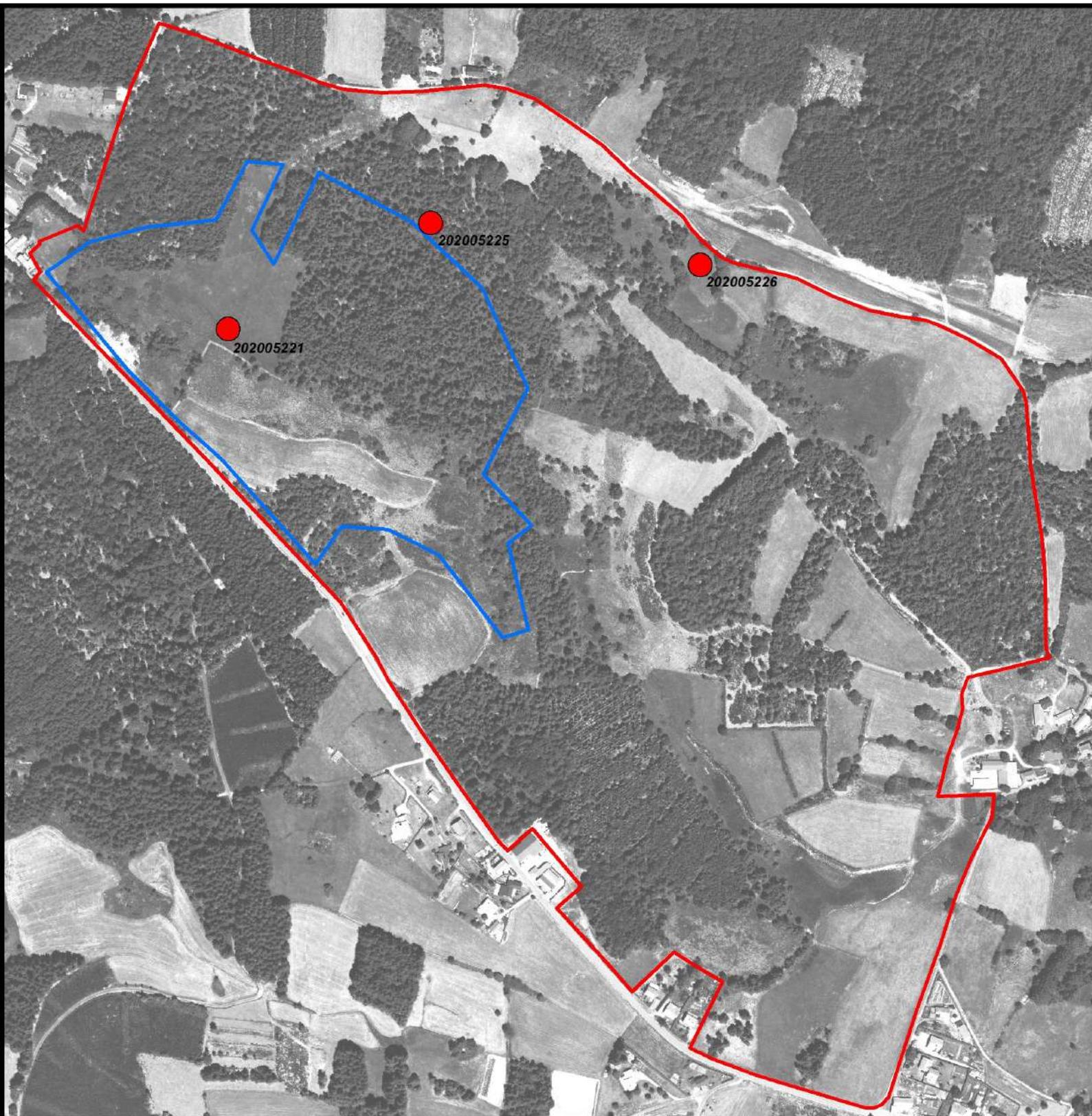


Echelle : 1/5 000
(format A4)

200

_____ Mètres





Carte 11 : Localisation des relevés phytosociologiques

Légende

● Relevés phytosociologiques

— Périmètre avec les extensions

— Périmètre Natura 2000

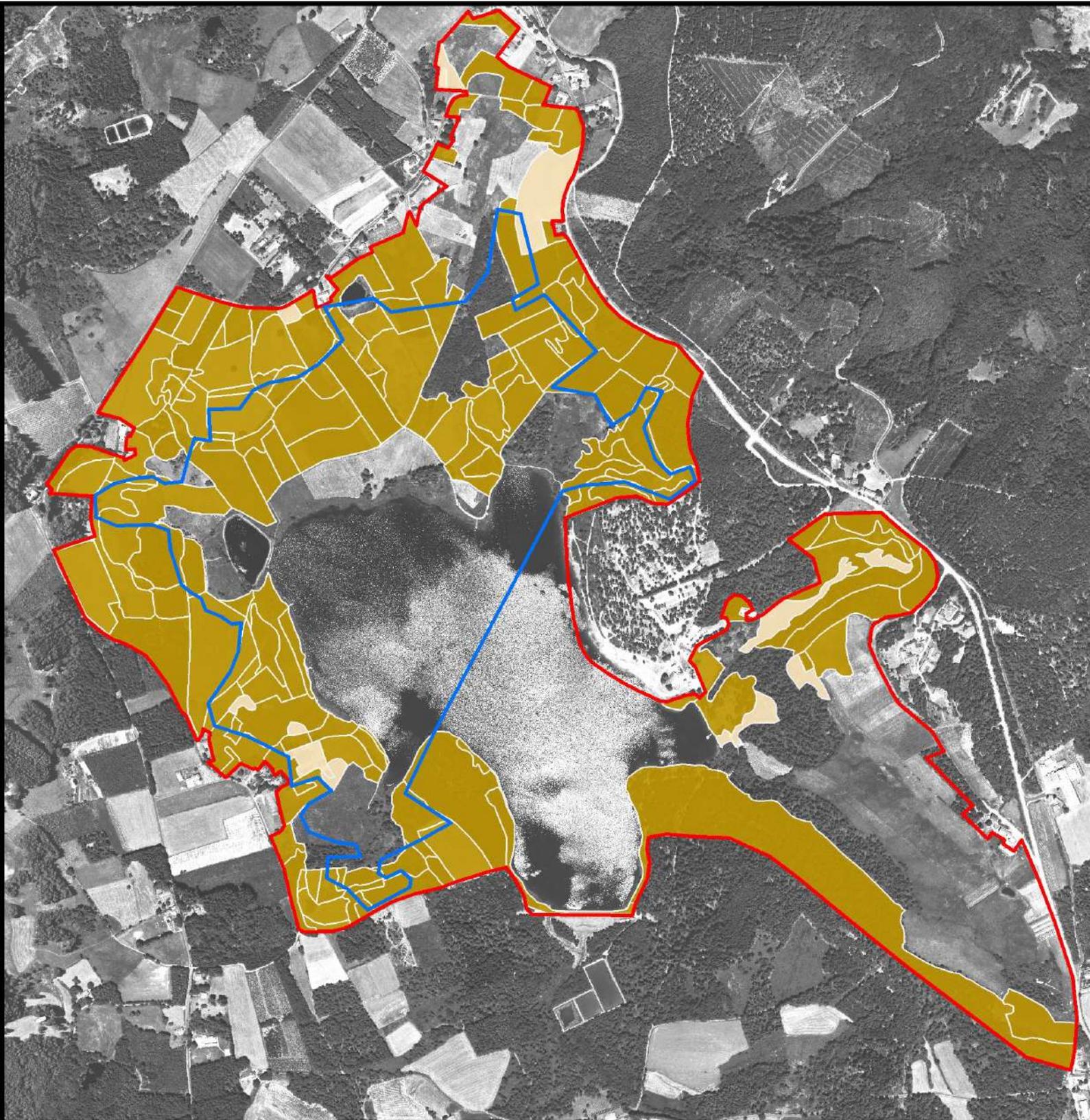


Echelle : 1/5 000
(format A4)

200

— Mètres





Carte 12 : Les niveaux de prospection de la campagne de terrain

Légende

-  Observation directe avec relevé(s) phytosociologique(s)
-  Observation directe sans relevé(s) phytosociologique(s)
-  Observation à distance
-  Périmètre avec les extensions
-  Périmètre Natura 2000

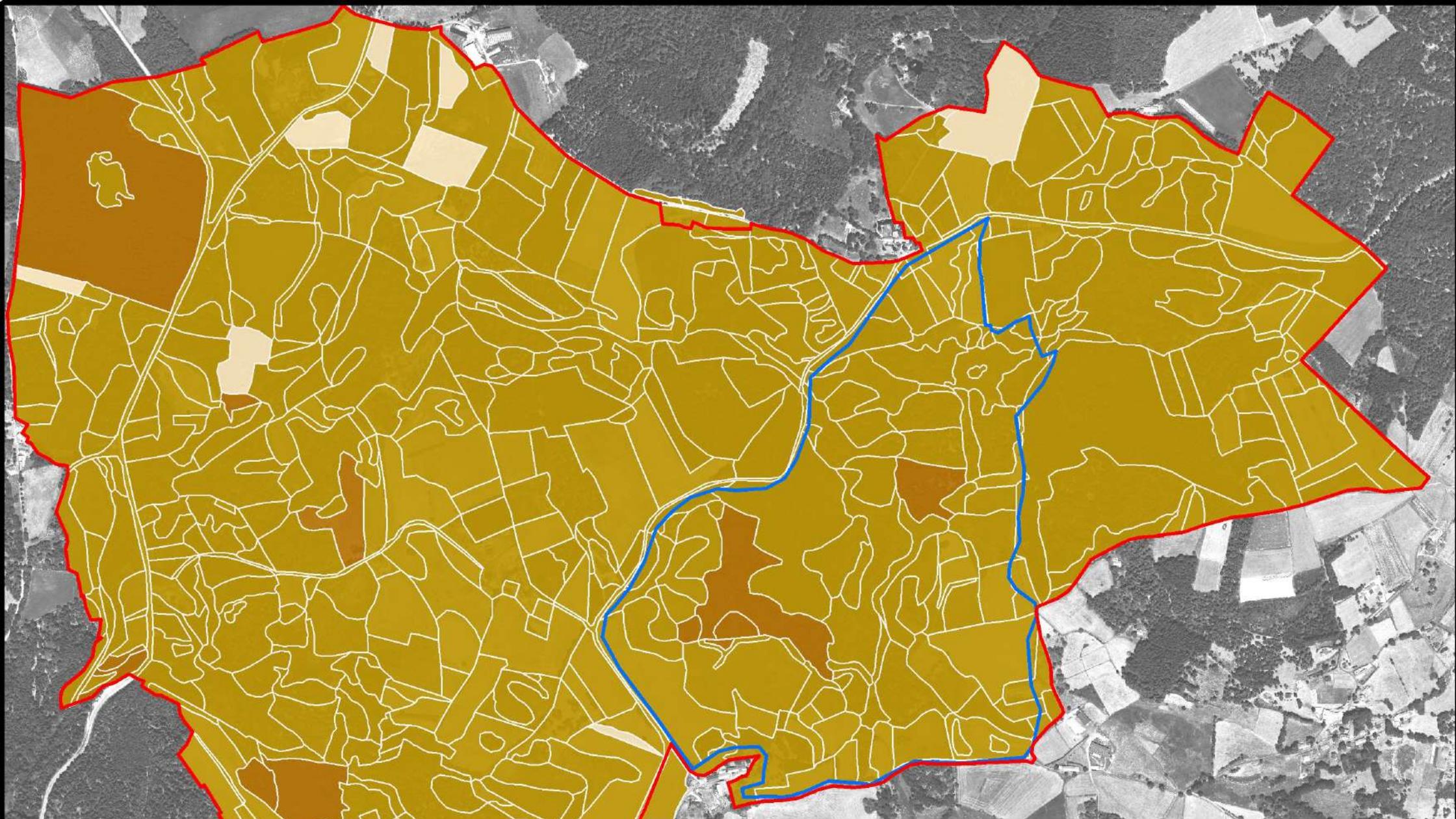


Echelle : 1/10 000
(format A4)

380

 Mètres





Carte 12 : Les niveaux de prospection de la campagne de terrain



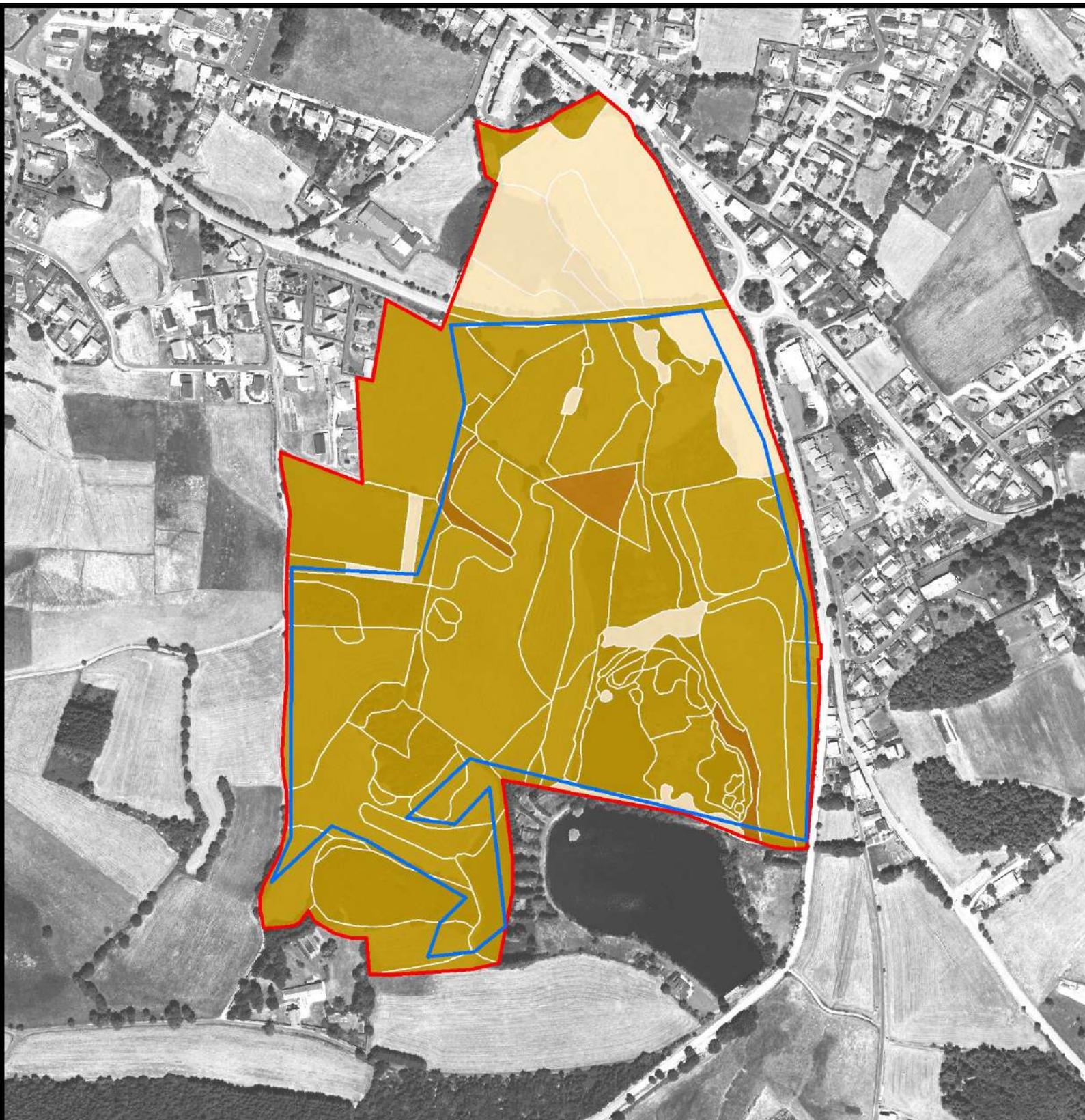
Légende

-  Observation directe avec relevé(s) phytosociologique(s)
-  Observation directe sans relevé(s) phytosociologique(s)
-  Observation à distance
-  Périmètre avec les extensions
-  Périmètre Natura 2000



Echelle : 1/10 000
(format A4)

250 Mètres



Carte 12 : Les niveaux de prospection de la campagne de terrain

Légende

-  Observation directe avec relevé(s) phytosociologique(s)
-  Observation directe sans relevé(s) phytosociologique(s)
-  Observation à distance
-  Périmètre avec les extensions
-  Périmètre Natura 2000

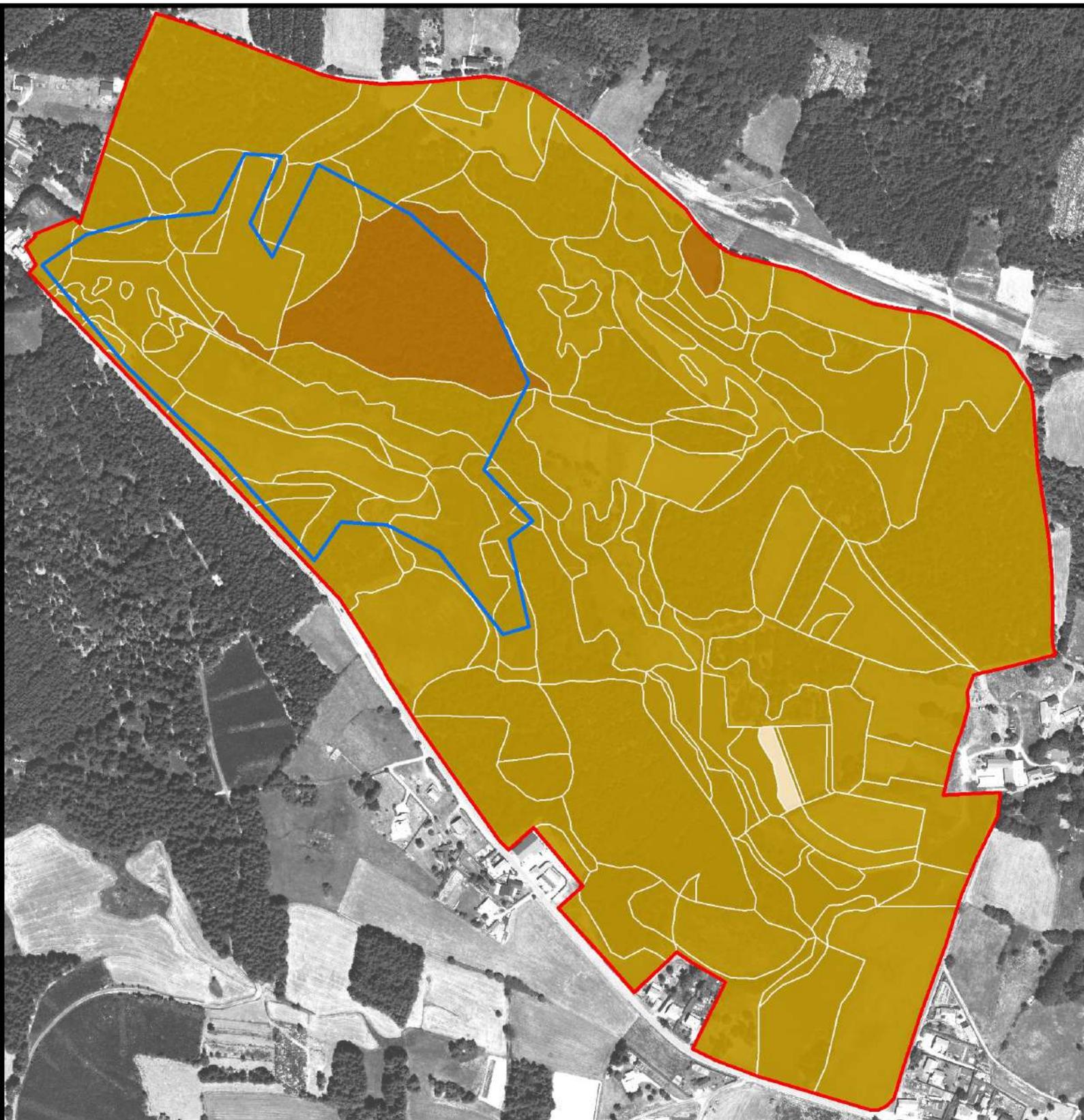


Echelle : 1/5 000
(format A4)

200

 Mètres

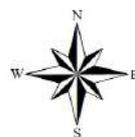




Carte 12 : Les niveaux de prospection de la campagne de terrain

Légende

-  Observation directe avec relevé(s) phytosociologique(s)
-  Observation directe sans relevé(s) phytosociologique(s)
-  Observation à distance
-  Périmètre avec les extensions
-  Périmètre Natura 2000



Echelle : 1/5 000
(format A4)

200

 Mètres





Annexe 7

Note de synthèse

Inventaire et cartographie de la flore remarquable et des habitats du Site Natura 2000 FR8201667 « Tourbières du Plateau de Saint-Agrève »



NOTE DE SYNTHÈSE

Dans le cadre de la réactualisation cartographie de la végétation du site Natura 2000 des tourbières du Plateau de Saint-Agrève, cette étude a pour finalité la réalisation :

- de la typologie et de la cartographie des habitats naturels, appréhendés au travers des associations végétales qu'ils hébergent ;
- de l'évaluation de l'état de conservation et de l'intérêt patrimonial de ceux-ci avec pour dessein de poser des éléments concrets pour la définition des objectifs de conservation ;
- de la cartographie et de l'évaluation des populations d'espèces végétales (Trachéophytes) remarquables.

1. Zone d'étude

La zone d'étude vise un périmètre élargi comprenant le site Natura 2000 et plusieurs extensions, représentant au total (périmètre officiel + extensions) 695 ha.

Géologie

Elle s'inscrit dans la petite région naturelle du Plateau de Saint-Agrève qui compose un prolongement sud-est du plateau cristallin du Velay, surplombant les Boutières ou Haut-Vivarais. Le sous-bassement de la zone d'étude est principalement composé de roches appartenant à la série métamorphique du Vivarais occidental. Très localement une partie d'un petit massif intrusif de granite du Velay affleure dans la partie sud du site de Rochessac.

Hydrographie

La zone d'étude est incluse dans le bassin versant amont de l'Eyrieux, rivière qui prend source au nord du Lac de Devesset. Elle constitue un ensemble de têtes de bassin représenté par des

vallons évasés aux reliefs peu marqués, alimentés par des sources. La circulation des eaux dans ces zones a été, probablement de longue date, contrôlée avec la mise en place d'un réseau important de rases, rigoles ou drains à des fins sylvo-pastorales. Ce réseau est à l'origine de l'extension de parcelles peu humides, s'engorgeant sur des périodes relativement courtes, où s'implantent des pelouses et prairies remarquables sur le plan patrimonial.

Bioclimat, étages de végétation

La zone d'étude est globalement baignée par un bioclimat montagnard froid humide [température moyenne de 7,9°C, moyenne des températures minimales du mois le plus froid de - 2,7°C, précipitations annuelles de 1130 mm]. Un seul étage de végétation est représenté, l'étage montagnard.

Synthèse

Des groupements végétaux inféodés aux sols acides, un contexte climatique montagnard froid, pas trop arrosé avec des influences cévenoles : la végétation de la zone d'étude est typique de la bordure cristalline sud-orientale du Massif central avec la présence d'associations, de pelouses sèches en particulier, attachées à ce secteur (endémiques). On en retrouve des équivalents à l'étage montagnard des Cévennes et des Boutières.

2. Méthodologie

La **typologie** des habitats naturels et semi-naturels s'appuie sur la caractérisation de leur composante végétale, les associations, selon la démarche classique de la phytosociologie (méthode sigmatiste).

Fond cartographique : orthophotographies de l'IGN, campagne 2017
Échelle de levée terrain : 1:5 000
Échelle de restitution : 1:10 000
Entités cartographiées : associations végétales ou complexes d'associations pour les milieux en mosaïque de faible surface
Surface minimale cartographiée : 25 x 25 m soit 5 x 5 mm au 1/5 000

La **cartographie** des habitats et des populations d'espèces végétales remarquables suit les préconisations du guide méthodologique national (CLAIR *et al.* 2006) amendé au niveau régional par les CBN Alpin et Massif central.

L'**évaluation patrimoniale** s'appuie sur les derniers développements scientifiques avec, en particulier, les récentes approches appliquées à l'évaluation des groupements végétaux. Elle est fondée sur une démarche de bioévaluation ou démarche de qualification de la valeur biologique, basée sur des critères factuels de rareté et de menaces, mise en oeuvre ici dans un cadre régional (Rhône-Alpes).

L'**état de conservation** a été évalué pour les habitats communautaires au niveau de chaque unité cartographiée et de manière synthétique sur l'ensemble du site. Cette évaluation s'appuie sur une méthode objectivée prenant en compte, pour chaque communauté analysée, des critères de structure et de texture (composition floristique). Elle est étayée par le relevé des dégradations constatées sur la végétation.

3. Résultats

Flore remarquable

Trois espèces remarquables ont été observées récemment (après 2000) sur la zone d'étude dont deux sont protégées au niveau régional et une est considérée comme en danger d'extinction en Rhône-Alpes. Deux espèces figurent également à l'annexe V de la Directive mais constituent un enjeu de conservation de moindre importance. Plusieurs taxons remarquables, observés avant 2000 sont à rechercher. L'intérêt floristique est liée aux zones humides.

Typologie des habitats

Soixante-cinq associations ou groupements ont été identifiés. Le site s'inscrivant dans un seul étage de végétation, ce nombre se révèle important du fait de la diversité et du relativement bon état de conservation des zones humides.

Données sur les habitats communautaires

C'est au total 16 habitats relevant de la Directive 'HFF' dont 4 prioritaires qui ont été recensés sur le périmètre élargi. Ils totalisent 34 % de la surface du périmètre élargi et 39 % du périmètre Natura 2000, ce qui justifie pleinement la légitimité du site au regard de la présence des habitats communautaires. Par rapport aux inventaires initiaux (le FSD mentionne 7 habitats communautaires) 9 habitats supplémentaires ont été contactés. La présence de 2 d'entre eux (3130, 4030) est lié à la prise en compte des extensions de site proposées. Les autres sont, soit très ponctuels (5120, 5130), soit ont vraisemblablement été considérés comme non communautaires (6410, 6510, 9120, 91E0).

Habitats communautaires

3130-IC : Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des *Littorelletea uniflorae* et/ou des *Isoeto-Nanojuncetea*

3260-IC : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitriche-Batrachion*

4030-IC : Landes sèches européennes

5120-IC : Formations montagnardes à *Cytisus purgans*

5130-IC : Formation à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires

6230-PR : Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes

6410-IC : Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*)

6430-IC : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitairiens et des étages montagnard à alpin

6510-IC : Pelouses maigres de fauche de basse altitude

6520-IC : Prairies de fauche de montagne

7110-PR : Tourbières hautes actives

7120-IC : Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle

7140-IC : Tourbières de transition et tremblantes

9120-IC : Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois à *Ilex* et parfois à *Taxus* (*Quercion robri-petraeae* ou *Ilici-Fagenion*)

91D0-PR : Tourbières boisées

91E0-PR : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)

Les surfaces occupées par les prairies maigres de fauche (6520), les pelouses à Nard raide (6230) et les tourbières boisées (91D0) sont remarquables (plus de 50 ha) en particulier pour ces dernières qui, ordinairement dans la montagne ardéchoise et plus généralement dans le Massif central, sont rares et liées à des stations de faible étendue. Elles constituent donc un enjeu très important de conservation pour le site. De même, le sous-type humide des pelouses à Nard raide (6230 – *Nardo strictae-Juncion squarrosi*), récemment considéré comme communautaire (GAUDILLAT & PONCET 2019), présente une extension exceptionnelle avec pas moins de 32 ha sur le site élargi (14,5 ha sur le site Natura 2000) représentant 55 % de l'occurrence de l'habitat 6230. Il ne semble vraisemblablement pas exister de site équivalent en Ardèche. Il faut souligner l'importante étendue des prairies tourbeuses (6410, environ 20 ha) et des marais de transition (7140, environ 3 ha), habitats généralement peu surfaciques.

Groupements végétaux remarquables

Dix-neuf groupements végétaux apparaissent remarquables, c'est-à-dire considérés comme au moins assez rares (ou supposés tels) à l'échelle de Rhône-Alpes. Ce chiffre important s'explique par la diversité des zones humides qui hébergent quatorze d'entre eux.

Parmi ces dix-neuf, huit groupements sont considérés vulnérables dont six apparaissent rares et deux assez rares. C'est sur eux qu'une attention particulière devrait être portée car ils représentent les enjeux patrimoniaux forts du site. Il s'agit des pelouses sèches, bas-marais flottants, hauts-marais et forêts tourbeuses.

Six autres s'avèrent quasi-menacés et assez rares : prairies tourbeuses et bas-marais (parvocariçaies), nardaies humides, prairies maigres de fauche. L'évolution sur le site de ces groupements mériterait d'être surveillée car ils contribuent de manière importante à la diversité écologique surtout si on considère globalement les surfaces qu'ils occupent.

Enfin cinq groupements ont été évalués assez rares et non menacés ou aux menaces inconnues.

Enjeux de conservation

Les groupements végétaux les plus intéressants au regard de la rareté et des menaces sont principalement représentés dans les zones humides :

- Les forêts tourbeuses présentent une diversité phytocœnotique maximale, des surfaces exceptionnelles et globalement un bon état de conservation même si elles sont localement affectées par le pâturage des sous-bois.
- Les pelouses humides et prairies tourbeuses se révèlent en globalement bon état et occupent des surfaces remarquables. Elles sont localement et potentiellement menacées par la fertilisation et le pâturage intensif.
- Les marais tremblants et leurs groupements satellites (herbiers aquatiques, gazons amphibies) bien que souvent dégradés par le pâturage et l'eutrophisation, représentent des surfaces significatives. Il faut mettre en exergue l'Étang de Véron qui doit nécessiter une attention toute particulière, compte tenu des surfaces que ces habitats y occupent, les stations de Fougère des marais et les menaces effectives constatées.

Ce constat est renforcé par la présence d'habitats communautaires et prioritaires représentatifs du site, c'est-à-dire des habitats structurants dont le maintien permettra de conserver les critères communautaires d'éligibilité du site.

L'intérêt de ces zones humides ne doit néanmoins pas occulter les groupements remarquables qui se développent sur les zones plus sèches. Il faut ainsi mettre en avant les prairies de fauche maigres et les pelouses sèches qui occupent des surfaces importantes et se révèlent, globalement, en bon état de conservation.

Pistes pour la gestion

Le maintien de la très grande majorité des milieux ouverts remarquables est tributaire de l'exploitation agricole qui constitue donc le point central des réflexions à mener sur la gestion conservatoire du site. Il serait intéressant de réaliser des enquêtes sur les pratiques agricoles des parcelles en bon état de conservation. Ces données sont nécessaires à la mise en œuvre d'une politique de conservation et permettraient d'envisager des mesures spécifiques pour la restauration de certains habitats, en particulier les bas-marais tremblants. Liée en partie à cette problématique, la qualité des eaux représente aussi un enjeu important. Il pourrait s'avérer intéressant de mettre en œuvre un suivi qualitatif des eaux basé sur des analyses physico-chimiques et/ou sur le suivi des végétations liées aux sources.

Apports des extensions de site proposées

Les extensions de périmètre proposées hébergent 33 % d'habitats communautaires (39 % au sein du site Natura 2000). Elles apportent une augmentation très significative à importante des surfaces des différents habitats communautaires (de 25 % à environ 70 % - tableau X). Leur délimitation cohérente avec les bassins versants permet l'intégration d'un nombre important de tête de bassin et de leurs annexes ce qui apparaît très pertinent si l'on se place dans une optique de préservation de la qualité des eaux.



Annexe 8

Diaporama présenté au Comité de pilotage



**Inventaire et cartographie de la flore et
des habitats d'intérêt communautaire**
Site Natura 2000 FR8201667 « Tourbières du
Plateau de Saint-Agrève »





Cadre méthodologique global

Guide méthodologique national pour la cartographie des habitats naturels et des espèces végétales (CLAIR *et al.* 2006)

- Inventaire systématique au 1/5 000 (pour une restitution au 1/10 000).
- Unités cartographiées : associations végétales ou complexes d'associations pour les milieux en mosaïque de faible surface.
- Surface minimale cartographiée (grain) : 25 x 25 m soit 5 x 5 mm au 1/5 000.
- Cartographie des populations végétales communautaires et remarquables (effectifs, habitats, facteurs de dégradation).

Cartographie => référentiel typologique commun des habitats naturels

Typologie des habitats naturels



Quelques notions

Habitat naturel : notion employée depuis longtemps dans le domaine de l'écologie (YAPP 1922, CARPENTER 1956)

Portion homogène d'espace définie par ses composantes écologiques (sol, climat) et biologiques (populations et communautés animales et végétales)

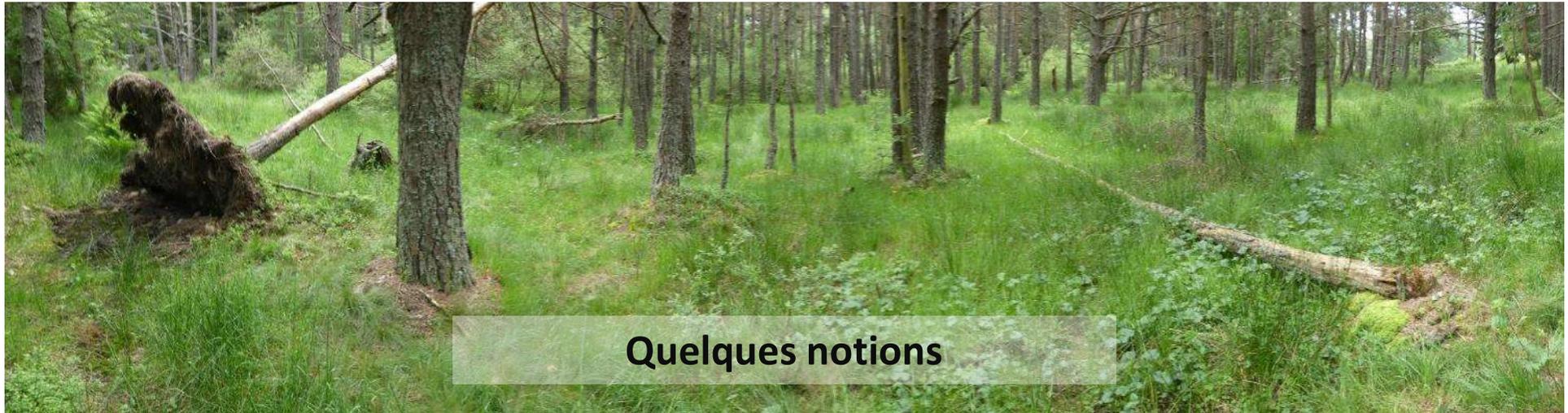
Communauté végétale : ensemble structuré de populations se développant dans des conditions homogènes de milieu.

Les habitats naturels sont caractérisés (ici) par la mise en évidence des communautés qui les structurent.

On utilise la composante végétale de l'habitat pour le caractériser.

Phytosociologie : science d'étude des communautés végétales.

Association végétale : groupement de végétaux (groupement végétal), présentant une physionomie uniforme et croissant dans des conditions stationnelles également uniformes. L'association est l'unité fondamentale de la Phytosociologie



Pour caractériser les associations végétales : relevés de communautés végétales

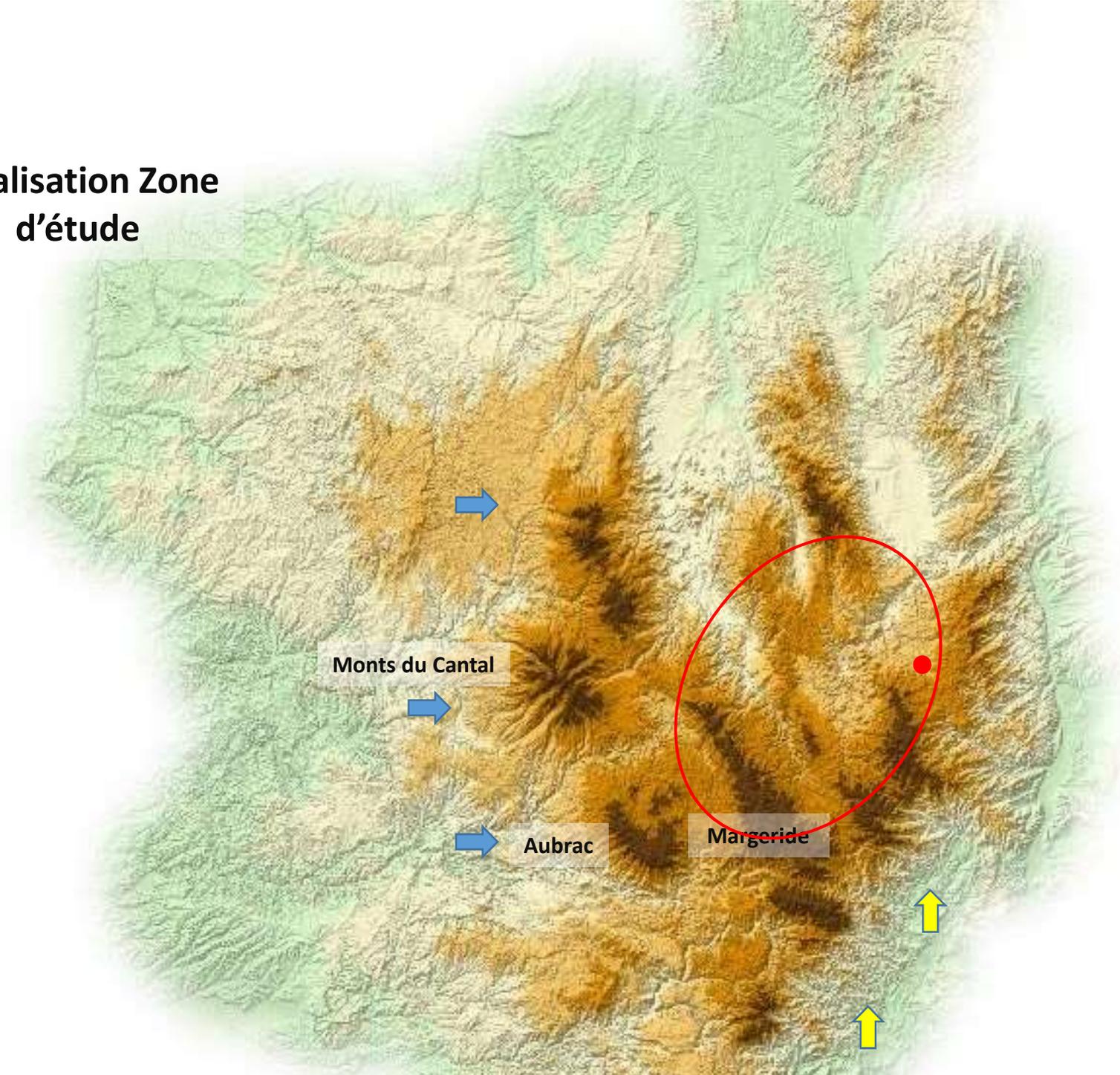
Homogénéité floristique

Homogénéité structurale

Homogénéité écologique

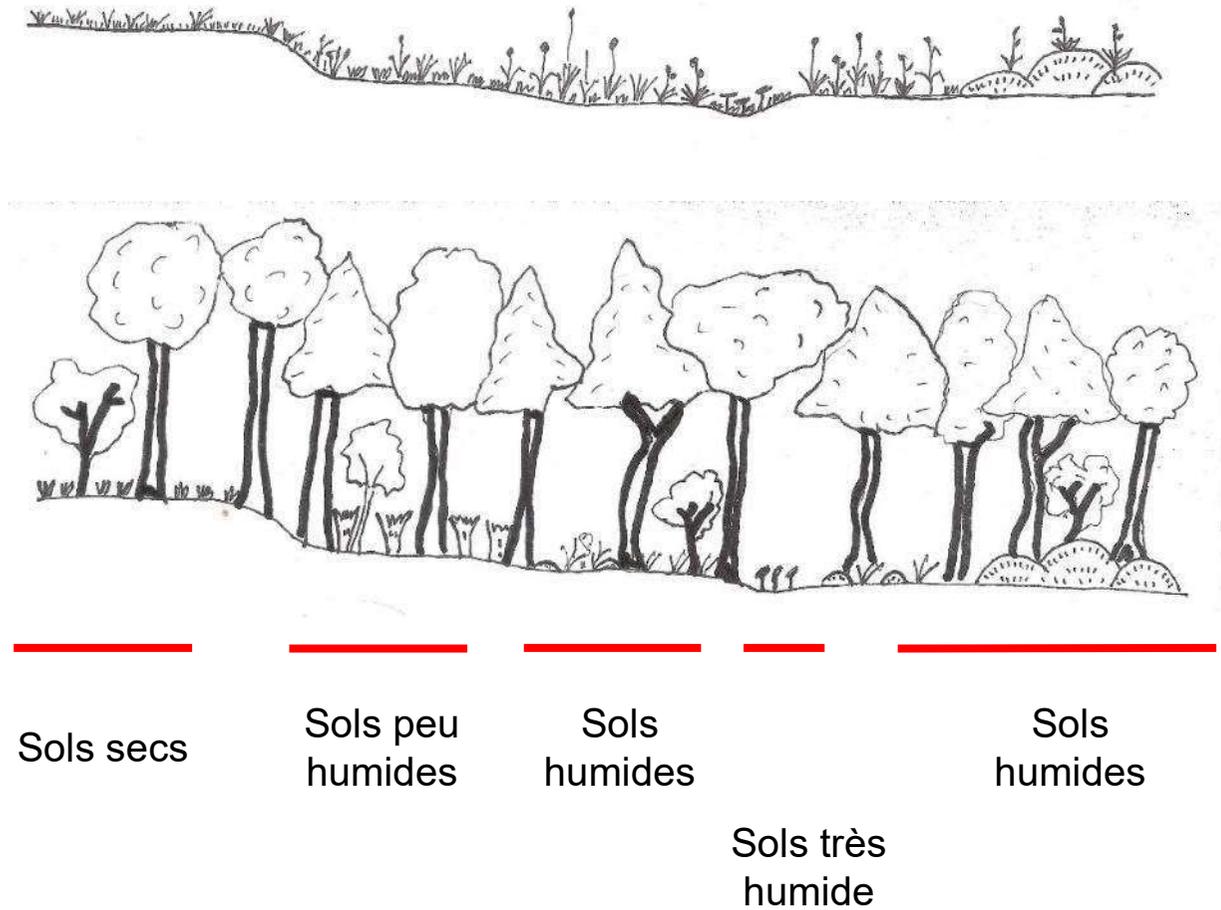


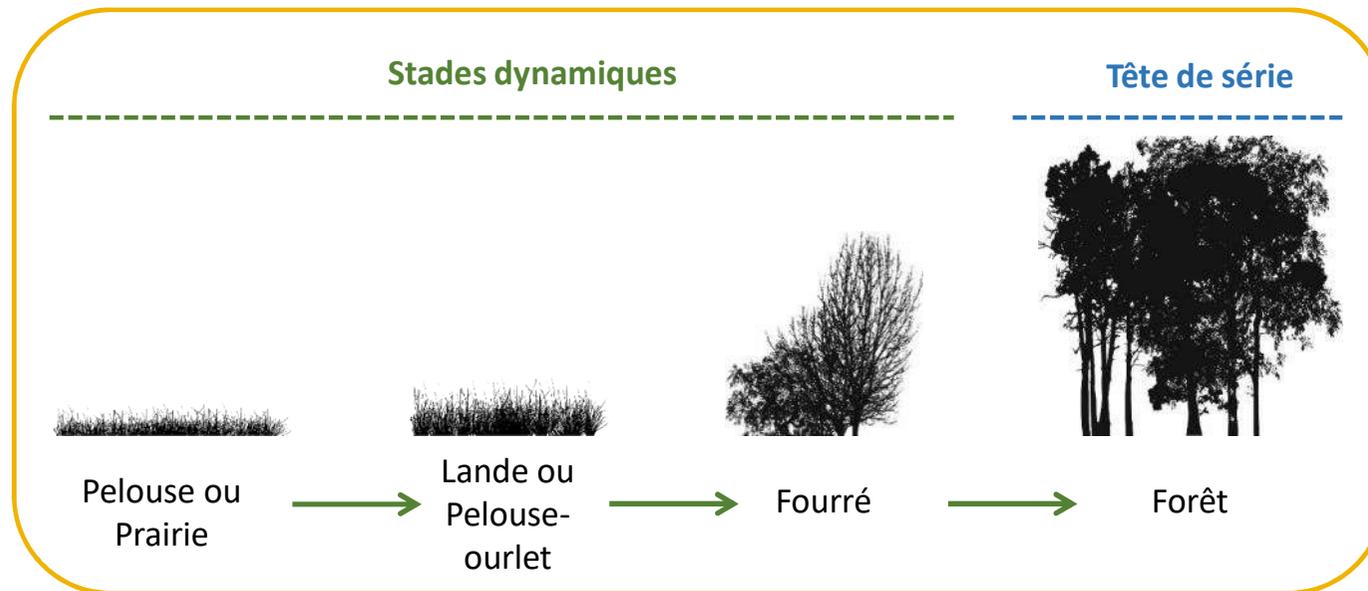
**Localisation Zone
d'étude**





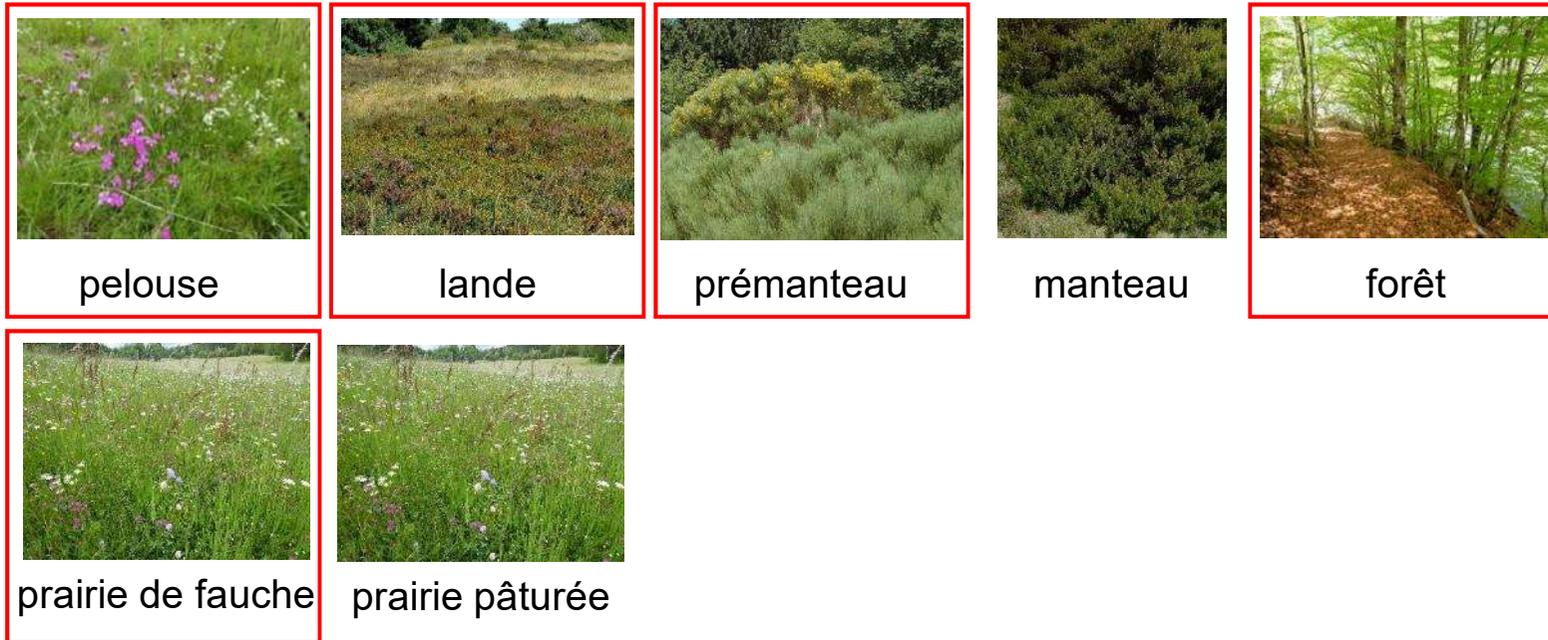
La végétation et les systèmes écologiques





Compartiment écologique

Habitats communautaires sur sols secs acides



6230 - Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats silicieux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)

6520 - Prairies de fauche de montagne

4030 - Landes sèches européennes

5120 - Formations montagnardes à *Cytisus purgans*

5130 - Formation à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires

9120 - Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois à *Ilex* et parfois à *Taxus* (*Quercion robori-petraeae* ou *Ilici-Fagenion*)

Habitats communautaires sur sols secs acides



pelouse



lande



prémanteau



manteau



forêt



prairie de fauche



prairie pâturée

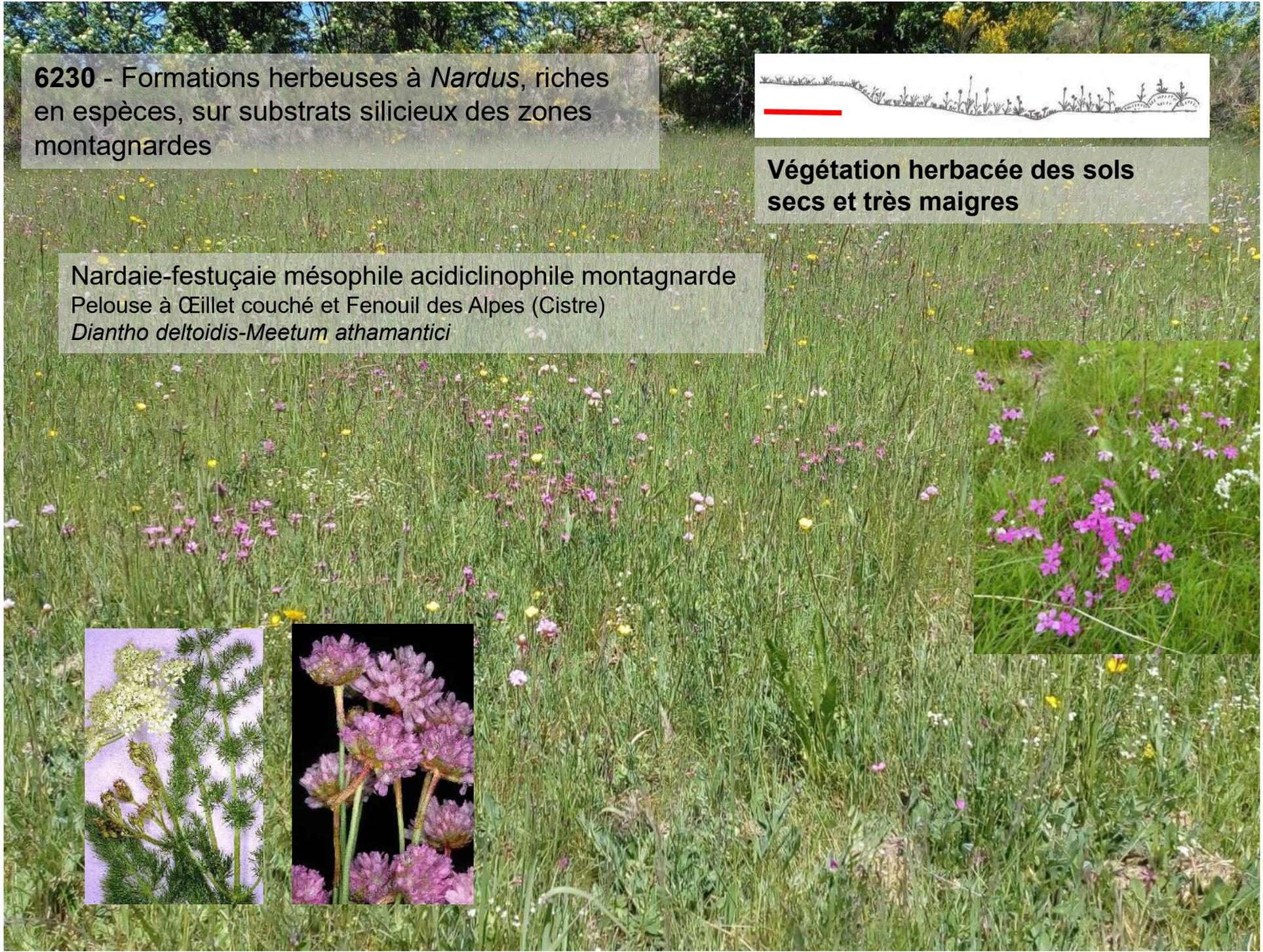
6230 - Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats silicieux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)

6230 - Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats silicieux des zones montagnardes



Végétation herbacée des sols secs et très maigres

Nardaie-festucaie mésophile acidoclinophile montagnarde
Pelouse à Œillet couché et Fenouil des Alpes (Cistre)
Diantho deltoïdis-Meetum athamantici



Habitats communautaires sur sols secs acides



pelouse



lande



prémanteau



manteau



forêt



prairie de fauche



prairie pâturée

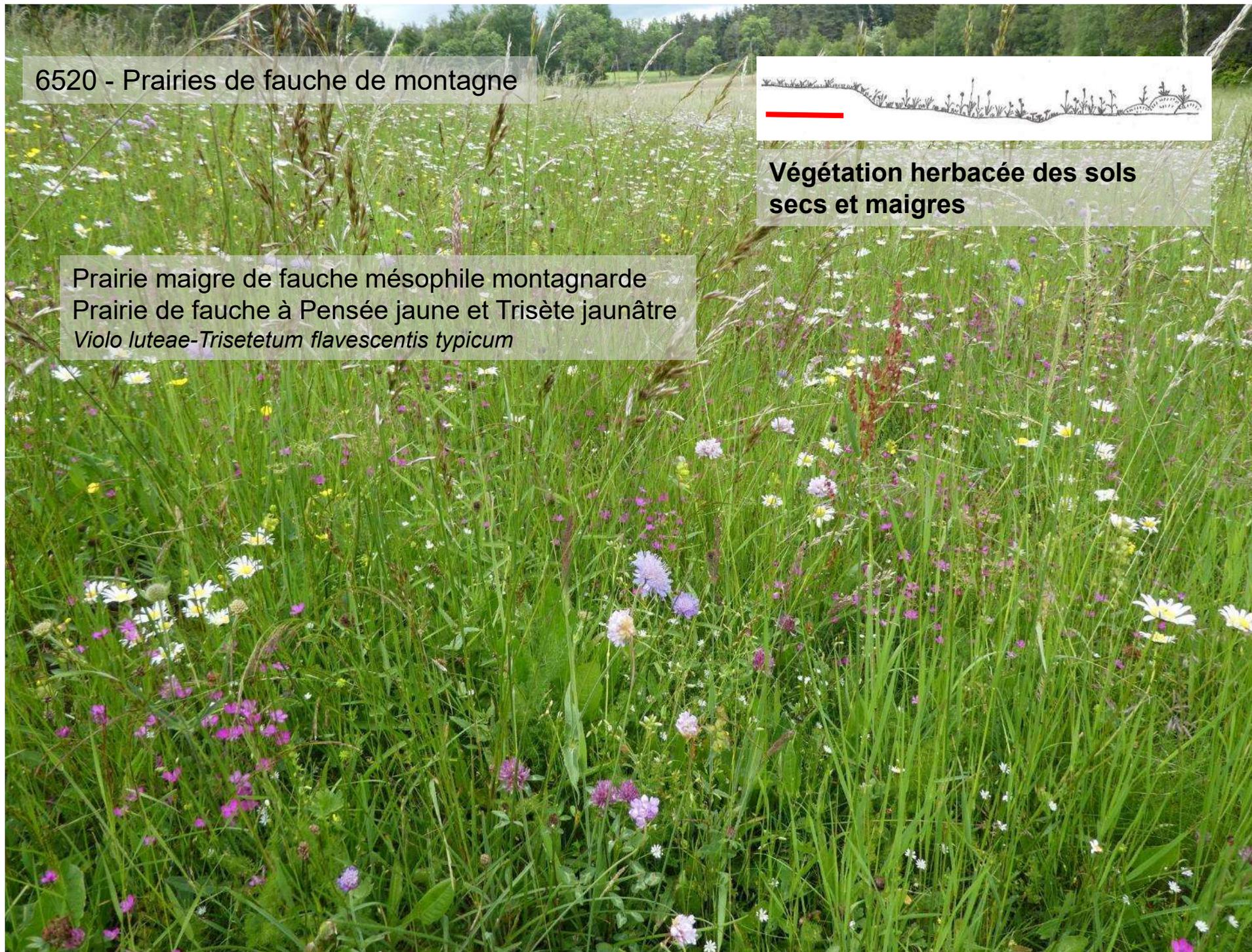
6520 - Prairies de fauche de montagne

6520 - Prairies de fauche de montagne



**Végétation herbacée des sols
secs et maigres**

Prairie maigre de fauche mésophile montagnarde
Prairie de fauche à Pensée jaune et Trisetète jaunâtre
Viola luteae-Trisetetum flavescens typicum

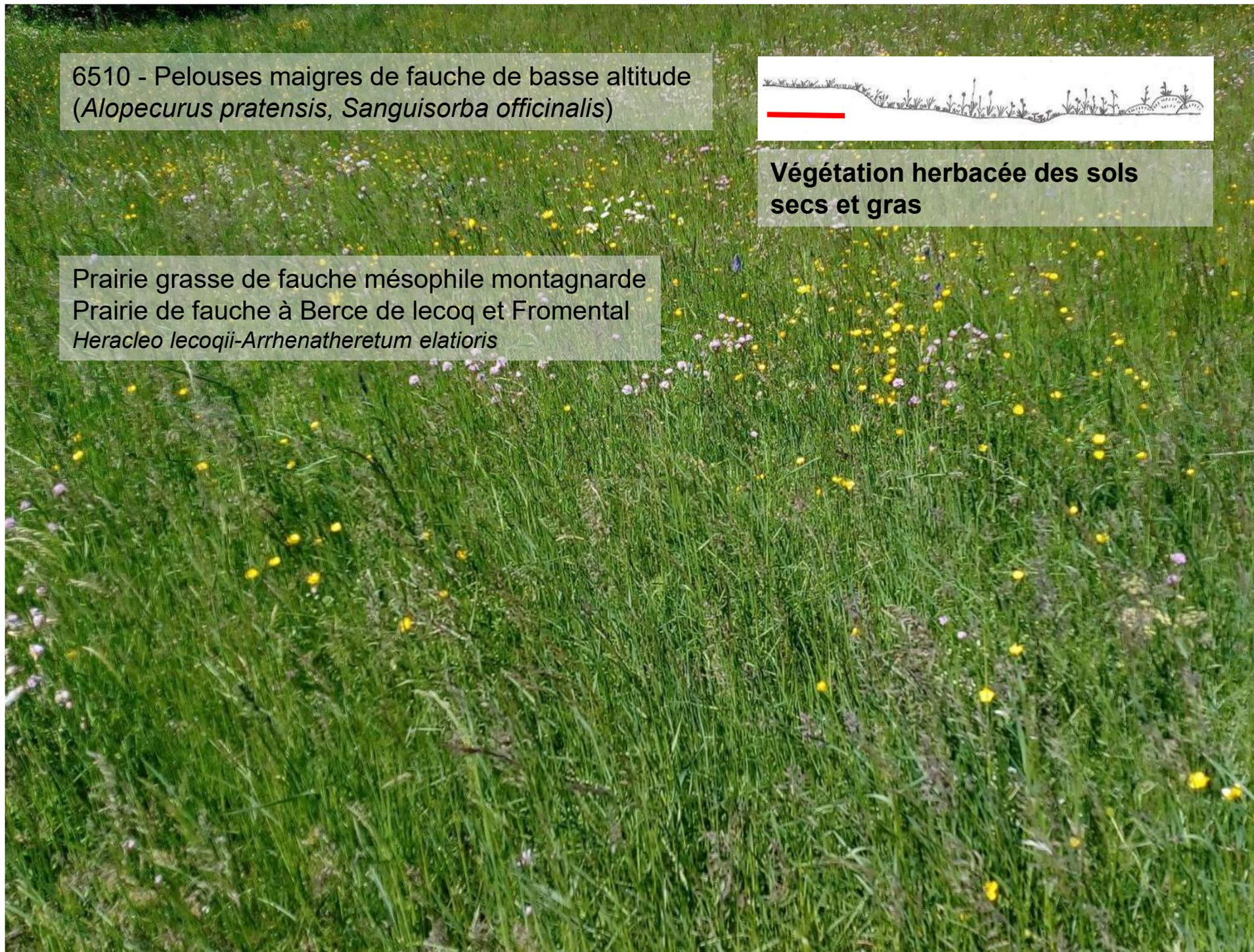


6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude
(*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)



**Végétation herbacée des sols
secs et gras**

Prairie grasse de fauche mésophile montagnarde
Prairie de fauche à Berce de lecoq et Fromental
Heracleo lecoqii-Arrhenatheretum elatioris



Habitats communautaires sur sols secs acides



pelouse



lande



prémanteau



manteau



forêt



prairie de fauche



prairie pâturée

4030 - Landes sèches européennes

Habitats communautaires sur sols secs acides



pelouse



lande



prémanteau



manteau



forêt



prairie de fauche



prairie pâturée

5120 - Formations montagnardes à *Cytisus purgans*

5130 - Formation à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires

Habitats communautaires sur sols secs acides

5120 - Formations montagnardes à *Cytisus purgans*



5130 - Formation à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires



Habitats communautaires sur sols secs acides



pelouse



lande



prémanteau



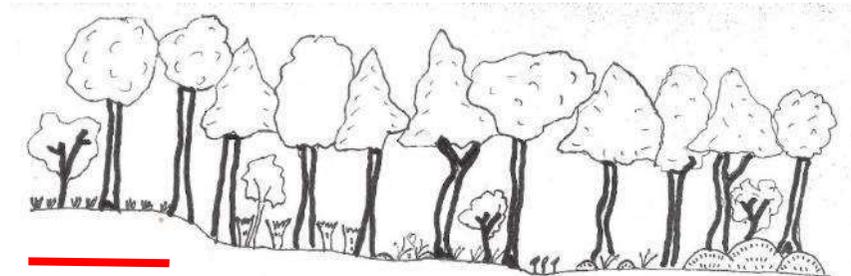
manteau



forêt



9120 - Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois à *Ilex* et parfois à *Taxus* (*Quercion robori-petraeae* ou *Ilici-Fagenion*)



Hêtraie-sapinière acidiphile montagnarde
Hêtraie-sapinière à Solidage verge d'Or
Solidago virgaureae-*Fagetum sylvaticae*

Habitats communautaires sur sols peu humides



pelouse



pelouse-ourlet



manteau



forêt



prairie de fauche



prairie pâturée

6230 - Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats silicieux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)

6520 - Prairies de fauche de montagne

6410 - Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*)

91D0 - Tourbières boisées

Sur sols peu humides



pelouse



pelouse-ourlet



manteau



forêt



prairie de fauche



prairie pâturée

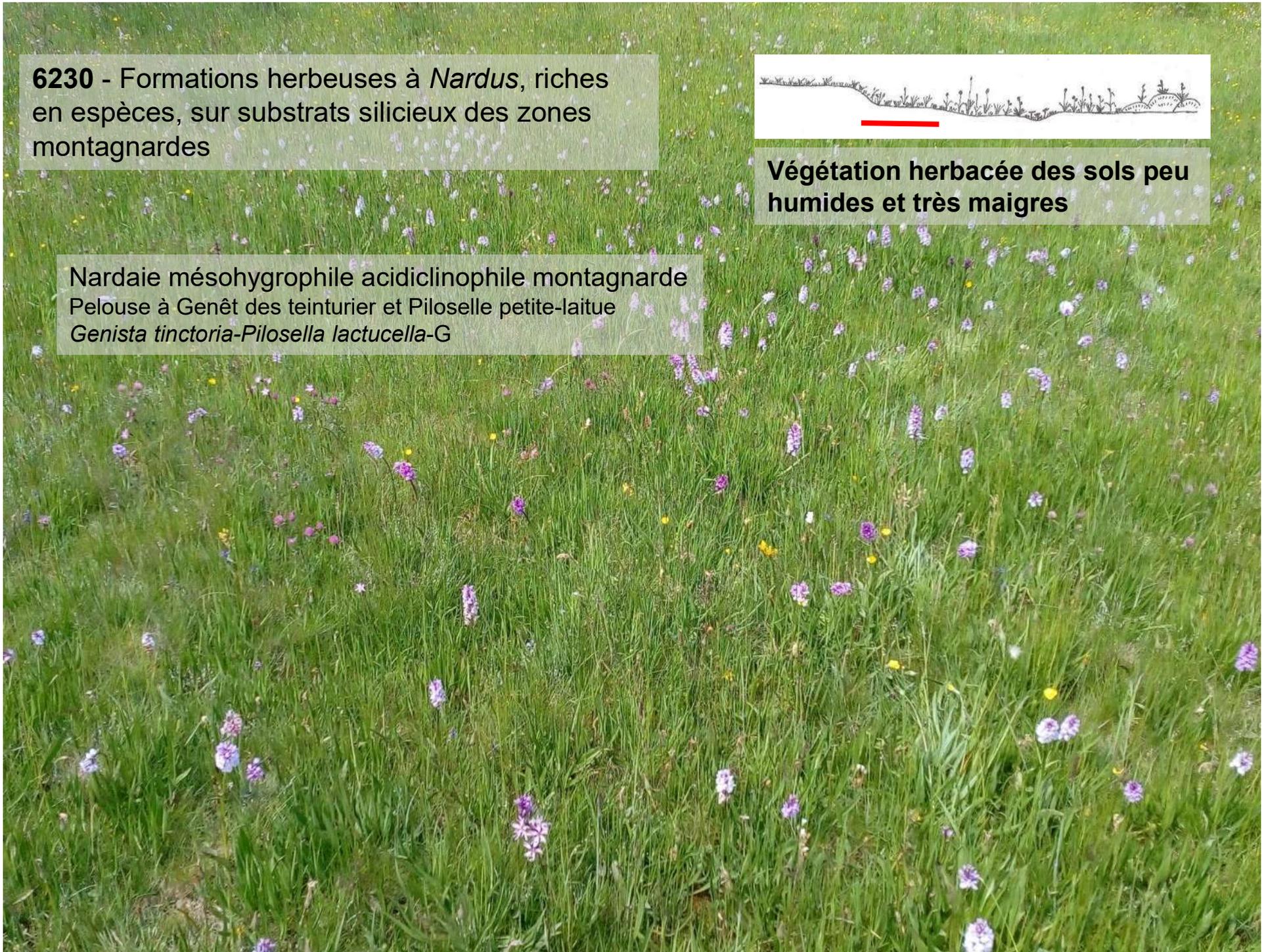
6230 - Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats silicieux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)

6230 - Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats silicieux des zones montagnardes



Végétation herbacée des sols peu humides et très maigres

Nardaie mésohygrophile acidoclinophile montagnarde
Pelouse à Genêt des teinturier et Piloselle petite-laitue
Genista tinctoria-*Pilosella lactucella*-G



6230 - Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats silicieux des zones montagnardes



Nardaie mésohygrophile acidoclinophile montagnarde
Pelouse à Genêt des teinturier et Piloselle petite-laitue
Genista tinctoria-*Pilosella lactucella*-G



Sur sols peu humides



pelouse



pelouse-ourlet



manteau



forêt



prairie de fauche



prairie pâturée

6520 - Prairies de fauche de montagne

6520 - Prairies de fauche de montagne



Prairie maigre de fauche mésophile montagnarde
Prairie de fauche à Sanguisorbe officinale et Trisetè jaunâtre
Violo luteae-Trisetetum flavescens sanguisorbetosum officinalis

**Prairie fauchée des sols peu
humides et maigres**



Sur sols peu humides



pelouse



pelouse-ourlet



manteau



forêt



6410 - Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*)

Molinaie mésohygrophile montagnarde
Prairie paratourbeuse à Gentiane pneumonanthe et Molinie bleue
Gentiano pneumonanthe-Molinietum caerulea

Sur sols peu humides



pelouse



pelouse-ourlet



manteau



forêt



prairie de fauche

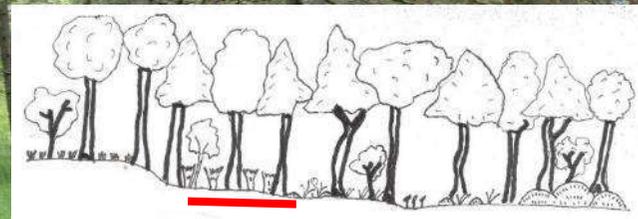


prairie pâturée

91D0 - Tourbières boisées

91D0 - Tourbières boisées

Boulaie pubescente-Pinède montagnarde paratourbeuse
Boulaie-pinède à Molinie bleue
Molinia caerulea-*Pinus sylvestris*-G



Forêt des sols peu humides et maigres



Habitats communautaires sur sols humides



bas-marais



mégaphorbiaie



manteau



forêt



prairie

6410 - Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*)

7140 - Tourbières de transition et tremblantes

6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin

91D0 - Tourbières boisées

Habitats communautaires sur sols humides



bas-marais



mégaphorbiaie



manteau



forêt



prairie

6410 - Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*)

6410 - Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux



Végétation herbacée des sols humides et maigres

Jonçaie-parvocariçaie tourbeuse montagnarde
Prairie tourbeuse à Sélin des Pyrénées et Jonc à fleurs aigües
Selino pyrenaei-Juncetum acutiflori
Selino pyrenaei-Scorzoneretum humilis

Végétation herbacée
des sols maigres

Sols humides
hydriques



Habitats communautaires sur sols humides



bas-marais



mégaphorbiaie



manteau



forêt



prairie

7140 - Tourbières de transition et tremblantes

Végétation herbacée
des sols maigres

Sols très humides
Hyperhydriques



7140 - Tourbières de transition et tremblantes

Comaraie mésotrophile montagnarde
Marais de transition à Lotier des fanges et Comaret
Lotus pedunculatus-Comarum palustre-G

Cariçaie-comaraie flottante
Marais de transition à Laîche rostrée
Caricetum rostratae



Végétation herbacée des sols très humides et maigres

Habitats communautaires sur sols humides



bas-marais



mégaphorbiaie



manteau



forêt



prairie

6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaies et des étages montagnard à alpin



**Végétation herbacée des sols
humides et riches**

6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets
planitiaires et des étages montagnard à alpin

Mégaphorbiaie hygrophile montagnarde
Mégaphorbiaie à Angélique des bois et Scirpe des bois
Scirpus sylvaticus-Angelica sylvestris-G
Ranunculo aconitifolii-Filipenduletum ulmariae



**Végétation herbacée des sols
humides et riches**

6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets
planitiales et des étages montagnard à alpin

Mégaphorbiaie hygrophile montagnarde
Mégaphorbiaie à Angélique des bois et Scirpe des bois
Scirpus sylvaticus-Angelica sylvestris-G
Ranunculo aconitifolii-Filipenduletum ulmariae

Habitats communautaires sur sols humides



bas-marais



mégaphorbiaie



manteau



forêt

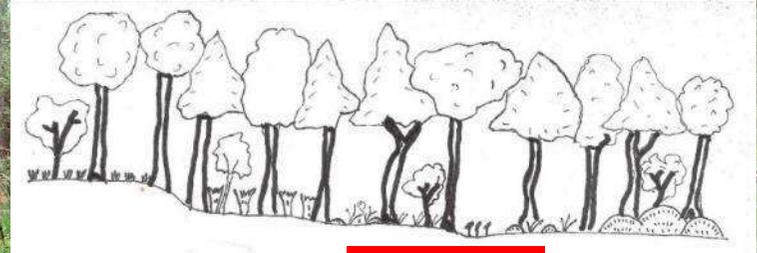


prairie

91D0 - Tourbières boisées

91D0 - Tourbières boisées

Boulaie pubescente-Pinède montagnarde humide
Boulaie-pinède à Potentille tormentille
Potentillo erectae-Betuletum albae

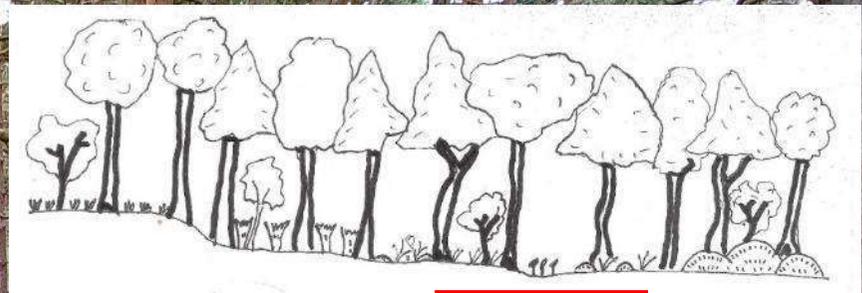


Forêt des sols humides et maigres



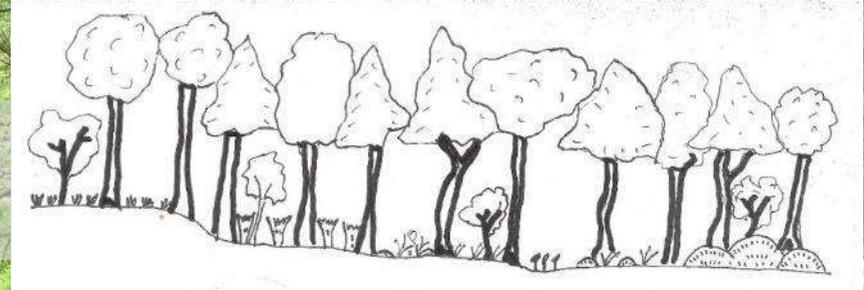
91D0 - Tourbières boisées

Boulaie pubescente-Pinède montagnarde
humide
Boulaie-pinède à Potentille tormentille
Potentillo erectae-*Betuletum albae*



91D0 - Tourbières boisées

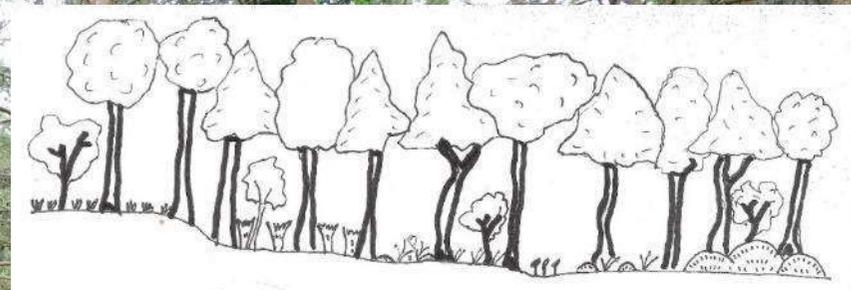
Pinède-Boulaie pubescente montagnarde tourbeuse
Pinède-Boulaie à *Sphagnum capillifolium*
Sphagno capillifolii-Pinetum sylvestris



91D0 - Tourbières boisées

Pinède-Boulaie pubescente montagnarde
tourbeuse

Pinède-Boulaie à *Sphagnum capillifolium*
Sphagno capillifolii-Pinetum sylvestris





La flore remarquable

Protection nationale

Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia* L.)



Protection régionale

Pâturin des marais (*Poa palustris* L.)



© MNHN-CBNBP G. ARNAL



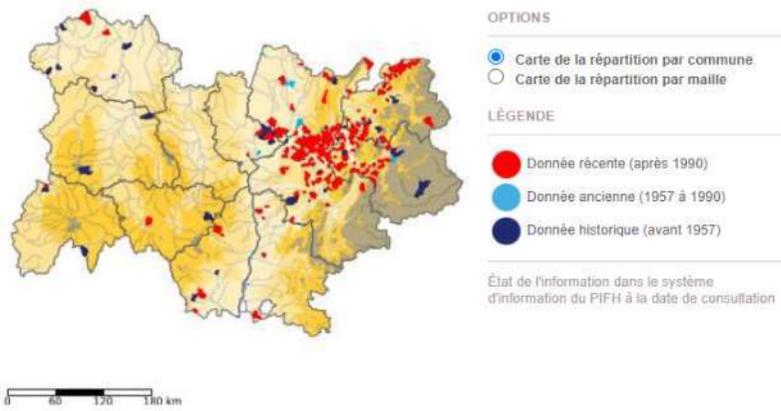
La flore remarquable

Protection régionale

Rubanier émergé (*Sparganium emersum* Rehmman)



Fougère des marais (*Thelypteris palustris* Schott)





Annexe V de la Directive 'habitats, faune, flore'

« Communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion »

Arnica des montagnes (*Arnica montana* L.)



Gentiane jaune (*Gentiana lutea* L.)





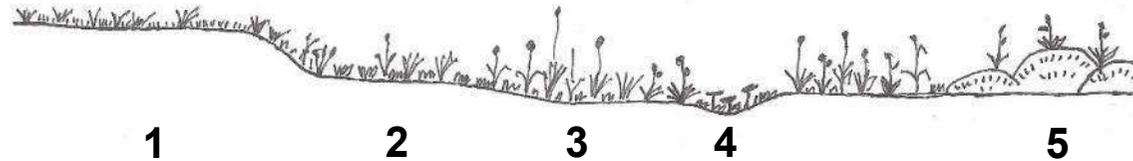
Annexe V de la Directive 'habitats, faune, flore'

« Communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion »

Sphaigne (*Sphagnum* sp.)



Les enjeux écologiques du site



6230 - Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats silicieux des zones montagnardes

- | | | |
|----------|---|---------|
| 1 | Nardaie-festuçaie mésophile acidiphile montagnarde
<i>Diantho deltoidis-Meetum athamantici</i> | AR / VU |
| 2 | Nardaie mésohygrophile acidiphile montagnarde
<i>Genista tinctoria-Pilosella lactucella-G</i> | ? |

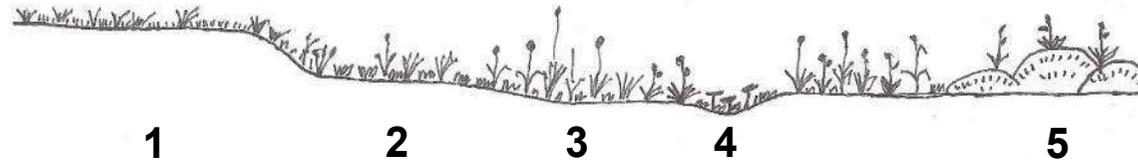
6410 - Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux

- | | | |
|----------|---|--------------------|
| 3 | Jonçaie-parvocariçaie tourbeuse montagnarde
<i>Selino pyrenaei-Juncetum acutiflori</i>
<i>Selino pyrenaei-Scorzoneretum humilis</i> | AR / VU
AR / LC |
|----------|---|--------------------|

7140 - Tourbières de transition et tremblantes

- | | | |
|----------|---|---------|
| 4 | Comaraie mésotrophile montagnarde
<i>Lotus pedunculatus-Comarum palustre-G</i> | AR / VU |
| | Cariçaie-comaraie flottante
<i>Caricetum rostratae</i> | R / VU |

Les enjeux écologiques du site



7110 - Tourbières hautes actives

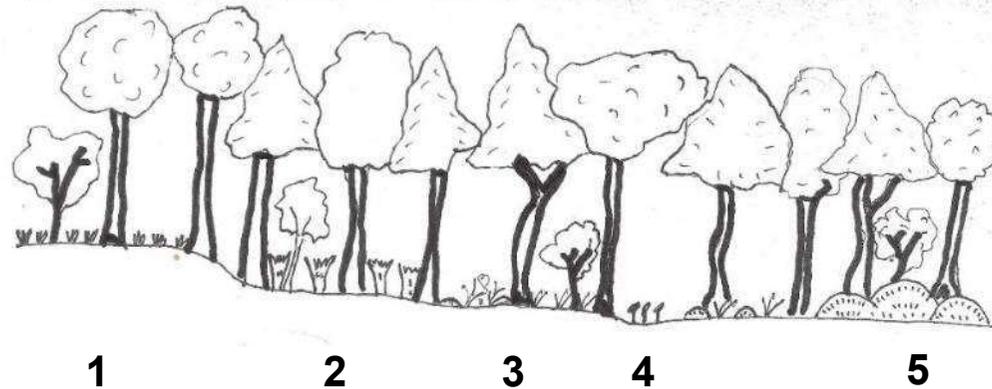
- 5** Haut-marais à Canche flexueuse et *Sphagnum capillifolium*
Avenello flexuosae-Sphagnetum capillifolii

AR / VU





Les enjeux écologiques du site



91D0 - Tourbières boisées

- | | | |
|------------------|---|--------|
| 2 | Boulaie pubescente-Pinède montagnarde paratourbeuse
<i>Molinia caerulea</i> - <i>Pinus sylvestris</i> - <i>G</i> | ? |
| 3 & 4 | Boulaie pubescente-Pinède montagnarde humide
<i>Potentillo erectae</i> - <i>Betuletum albae</i> | R / VU |
| 5 | Pinède-Boulaie pubescente montagnarde tourbeuse
<i>Sphagno capillifolii</i> - <i>Pinetum sylvestris</i> | R / VU |



Les enjeux écologiques du site

Habitats communautaires très localisés à surveiller

Statut	Code N2000	Intitulé N2000
PR	91E0	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)
IC	9120	Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)
IC	3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou du <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>
IC	3260	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>
IC	4030	Landes sèches européennes
IC	5120	Formations montagnardes à <i>Cytisus purgans</i>
IC	5130	Formation à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires
IC	6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin



Merci de votre attention



Guillaume Choisnet
Coenose
06.33.54.86.76
Saint-Georges-d'Aurac-Gare
43230 Couteuges
coenose@outlook.fr